

Association Maison d'Accueil



Rapport d'activité 2024

ASSOCIATION MAISON D'ACCUEIL

HUMANISTE - LAÏQUE - LOI 1901 - D'INTERÊT GENERAL

SOMMAIRE



Présentation de l'AMA Page 13

Les subventions accordées Page 12

P 11



Page 7

Les mots de la Direction

Le service Administratif	Page 15
Le service Logistique	Page 21
<i>Parc locatif</i>	Page 23
<i>Service Jeune en rupture</i>	Page 27
<i>Activité EPI</i>	Page 28

Les services de l'association

L'ASELL.....	Page 29
<i>Accompagnement Socio-Educatif Lié au logement</i>	
Le CHRS—Pôle Hébergement.....	Page 57
<i>Centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale</i>	
<i>Dispositif Bail glissant</i>	Page 70
<i>Dispositif Vers et Dans le Logement</i>	Page 72
<i>Dispositif Hébergement d'Urgence</i>	Page 80
L'APVVI	Page 81
<i>Accompagnement des Personnes Victimes de Violences</i>	

Nos actions Collectives

Présentation « Le Bien être » à l'AMA	Page 85
<i>Atelier bien être</i>	Page 86
<i>Atelier Yoga</i>	Page 87
<i>Atelier Café rencontre</i>	Page 88
<i>Atelier Numérique</i>	Page 88
Le Psychologue de l'AMA	Page 89
Le projet mieux manger	Page 91
Formations	Page 95
La vie / l'actualité quotidienne de l'AMA.....	Page 99

RAPPORT D ACTIVITE
ASSOCIATION MAISON D ACCUEIL
2024



Le thème retenu cette année pour symboliser l'année 2024 écoulée est :

LE CHEMINEMENT COLLECTIF

Il regroupe les thématiques soumises par les équipes :

VOYAGE

(association en mouvement, séjours et sorties en collectif),

BIEN- ETRE

(intervenants bien-être)

INNOVATION

(accompagner les personnes autrement, évolution des professionnels via les formations, permanences numériques, etc...) .



Chers partenaires, membres du Conseil d'Administration, collaborateurs et financeurs de l'Association Maison d'Accueil,

En tant que Président de l'AMA, c'est avec une profonde reconnaissance et une vive émotion que je vous adresse ces quelques lignes en préambule de notre rapport d'activité 2024. Ce document est bien plus qu'un bilan ; il est le reflet d'un cheminement collectif, le fruit d'un travail acharné, d'une solidarité assumée et d'un engagement renouvelé auprès des personnes que nous accompagnons.

Depuis plus de 40 ans, l'AMA incarne un pilier sur le territoire du pays d'Arles pour lutter contre la précarité, l'exclusion et les violences sociales. Cette année encore, nous avons consolidé notre action à travers huit dispositifs puissants, portés par des équipes investies, unies et profondément humaines. Grâce à leur action, ce sont des familles, des femmes victimes de violences, des jeunes en rupture, des salariés précaires ou encore des personnes sans-abri qui ont retrouvé un cap, une dignité, parfois même une vocation.

2024 a été marquée par la dynamique du mouvement. Qu'il s'agisse des séjours collectifs, des ateliers bien-être, des formations internes, des permanences numériques ou de l'accompagnement global centré sur la personne, l'AMA n'a cessé de faire évoluer ses pratiques. Cette volonté d'innover, tout en respectant nos valeurs fondatrices — humanisme, laïcité et dignité — constitue le socle de notre démarche associative.

Les chiffres sont parlants : plus de 290 rendez-vous avec le psychologue, 2 050 foyers soutenus par l'épicerie sociale malgré un contexte budgétaire incertain, plus de 556 fiches travaux dans le parc locatif, et un accompagnement personnalisé et renforcé de plus de 100 jeunes via le dispositif JER. Derrière ces données, il y a surtout des visages, des histoires, des élans de reconstruction, et une volonté commune de ne laisser personne au bord du chemin.

Je tiens à saluer ici l'extraordinaire engagement de nos équipes. Des assistantes managers aux intervenants sociaux, de la logistique aux ressources humaines, chaque maillon de la chaîne AMA contribue avec rigueur, cœur et détermination. La qualité d'accueil, l'attention aux détails — qu'il s'agisse d'un café, d'un tableau apaisant ou d'un livre pour enfant — témoigne de l'esprit AMA : accueillir l'autre dans toutes ses dimensions.

Je veux également remercier nos partenaires institutionnels et financeurs, notamment la DDETS, la DREETS, le Conseil Départemental, la CAF, l'ARS, l'ACCM, 13 Habitat, FILE Bruneau, et bien d'autres, pour leur confiance renouvelée. Grâce à eux, nous avons pu faire naître, en 2024, une antenne spécifique de prévention des expulsions locatives, anticipant ainsi les drames humains que provoquent les ruptures de logement.

Plus que jamais, l'AMA est un espace de transition, de renouveau et d'espérance. À l'heure où la précarité change de visage et où les urgences sociales se multiplient, nous devons continuer à faire preuve d'audace, d'adaptabilité et d'intelligence collective. L'avenir se construit dans l'instant présent, à travers chaque acte d'accueil, chaque regard bienveillant, chaque pas partagé vers un horizon commun.

Au nom du Conseil d'Administration, je vous adresse à toutes et tous ma profonde gratitude. Ensemble, continuons à croire en la force du lien, à marcher côte à côte, et à bâtir un monde où nul ne sera laissé de côté.

Avec toute ma considération et mon engagement.

Thierry MILA

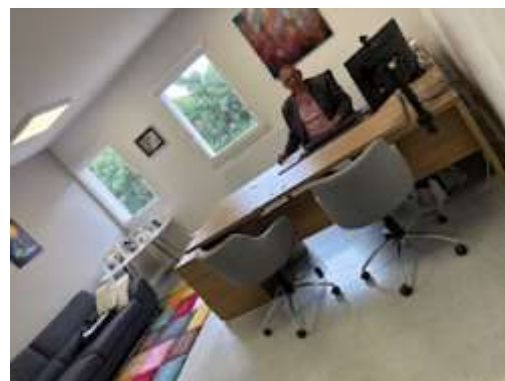
Président de l'Association Maison d'Accueil

Mot du Directeur Général

Chers membres, partenaires, collaborateurs et amis de l'Association Maison d'Accueil,

Chaque année nous rappelle que notre engagement auprès des plus fragiles est un véritable cheminement collectif. Un chemin fait de rencontres, d'efforts partagés, de défis relevés ensemble, mais surtout de transformations, tant pour ceux que nous accompagnons que pour nous-mêmes.

L'Association Maison d'Accueil (AMA) n'est pas qu'une structure dédiée à l'aide sociale ; c'est un voyage humain. Un voyage où chaque individu—bénéficiaires, travailleurs sociaux, partenaires—se met en marche vers une meilleure compréhension de soi, des autres et du monde qui nous entoure. Ce n'est pas uniquement une destination que nous cherchons à atteindre, mais une façon d'avancer ensemble, avec sens, solidarité et bienveillance.



Rébiai GUIASSA, Directeur Général

Un engagement qui se renouvelle dans le bien-être et l'innovation

Depuis sa création, il y a plus de 40 ans, l'AMA s'adapte aux évolutions sociétales et aux réalités du terrain, développant de nouveaux dispositifs pour répondre aux problématiques spécifiques de notre public. Cette année, nous avons consolidé notre action à travers huit services dédiés, permettant d'offrir des solutions concrètes aux familles, aux jeunes en rupture, aux personnes victimes de violences et à celles en situation de grande précarité.

Nous avons toujours eu la conviction que l'accompagnement ne se limite pas à une simple aide administrative ou matérielle. L'être humain a besoin d'un soutien global, qui touche autant son bien-être intérieur que sa réalisation dans la société.

C'est pourquoi, en 2024, nous avons mis un accent particulier sur des approches innovantes qui prennent en compte l'humain dans sa globalité :

- Développement et adaptation de nos services d'hébergement et d'accompagnement social :

Nos dispositifs ont su évoluer pour mieux répondre aux besoins spécifiques des familles, des jeunes en rupture et des personnes victimes de violences. Notre pôle hébergement, incluant le CHRS, les hébergements d'urgence et l'accompagnement des victimes, s'est consolidé pour proposer des solutions adaptées à chaque situation.

- Un accompagnement autrement, plus en phase avec les besoins réels :

Grâce à nos intervenants en bien-être, nos bénéficiaires

ont eu accès à des ateliers et des moments de ressourcement pour reconstruire leur estime de soi, retrouver une stabilité émotionnelle et mieux appréhender leur avenir.

- Une évolution constante des professionnels au service de l'autre :

Nos équipes ont bénéficié de formations, non seulement pour renforcer leurs compétences techniques, mais aussi pour apprendre à mieux accompagner les personnes en difficulté, à travers une écoute plus fine, une posture plus ancrée dans l'humain, et une approche plus bienveillante et proactive.

- Création de l'antenne de prévention des expulsions

locatives :

Face à la hausse des expulsions et aux difficultés d'accès au logement, nous avons initié, en partenariat avec les institutions locales, une antenne spécifique pour prévenir et accompagner les ménages en difficulté, en les aidant à trouver des solutions viables et durables.

- Un engagement vers un avenir plus inclusif et solidaire :

Notre mission est d'offrir bien plus qu'une aide ponctuelle : c'est de permettre à chacun de retrouver sa place, d'apprendre à s'élever au-delà de ses blessures, et d'avancer avec confiance.

La force du collectif : seul on va plus vite, ensemble on va plus loin

Dans ce voyage qu'est l'AMA, personne ne marche seul. Nous avançons ensemble, reliés par la même volonté d'apporter du soutien, du réconfort, mais aussi de l'espoir. Ce cheminement collectif est essentiel : il nous rappelle que chaque pas, aussi petit soit-il, est un pas vers un avenir meilleur. **Nous ne sommes pas de simples acteurs sociaux, nous sommes des passeurs de lumière, des guides sur un sentier parfois difficile, mais toujours porteur d'évolution.

Nous avons vu cette année des parcours de vie se transformer, des personnes retrouver la force de se relever, et des équipes renforcer leur engagement dans une dynamique commune de progrès et d'innovation.

Une reconnaissance du travail accompli

L'engagement de nos équipes et l'efficacité de nos dispositifs ont été salués par nos financeurs et nos partenaires. Nous avons pu obtenir des moyens supplémentaires pour étendre notre champ d'action et répondre à une demande toujours plus forte. Nos statistiques montrent des résultats concrets et positifs, que ce soit en termes d'accompagnement vers l'autonomie, de maintien dans le logement ou de réinsertion sociale.

Mais au-delà des chiffres, c'est la qualité humaine de notre travail qui fait notre force. Derrière chaque accompagnement, il y a une histoire, une vie, des espoirs. Ce sont ces témoignages de gratitude, ces parcours de résilience et de reconstruction qui nous motivent à poursuivre nos efforts et à toujours chercher à améliorer nos pratiques.

Un futur à bâtir ensemble

L'AMA continuera d'être un espace de transition, de renouveau et d'espérance. L'avenir s'écrit aujourd'hui, dans nos actions, dans nos décisions et dans la qualité du lien que nous tissons avec celles et ceux qui comptent sur nous. Que ce soit par l'innovation, l'amélioration des conditions de travail de nos professionnels ou l'introduction de nouvelles approches plus humaines et spirituelles, nous avons un rôle à jouer dans la transformation sociale et individuelle.

À vous, travailleurs sociaux, administratifs, bénévoles et partenaires, je tiens à exprimer toute ma gratitude. Votre engagement est un exemple et une source d'inspiration. Continuons ensemble à être les artisans d'un monde plus solidaire, plus juste et plus humain.

Avec toute ma reconnaissance et mon engagement.

Le Conseil d'Administration de l'Association Maison d'Accueil

Dénomination :AMA
Président :Thierry MILA
Directeur général :Rèbiai GUIASSA
Secrétaire : Vanessa GAUCI
Trésorière : Sandrine TEULON
Adresse Siège Social :Rue Gérard Gadiot—13200 Arles
N° de téléphone :04 90 96 53 10
Courriel : secretariat@ama-arles.fr

« **AMA** » un acronyme composé des éléments initiaux des mots:
Association **M**aison d'**A**ccueil



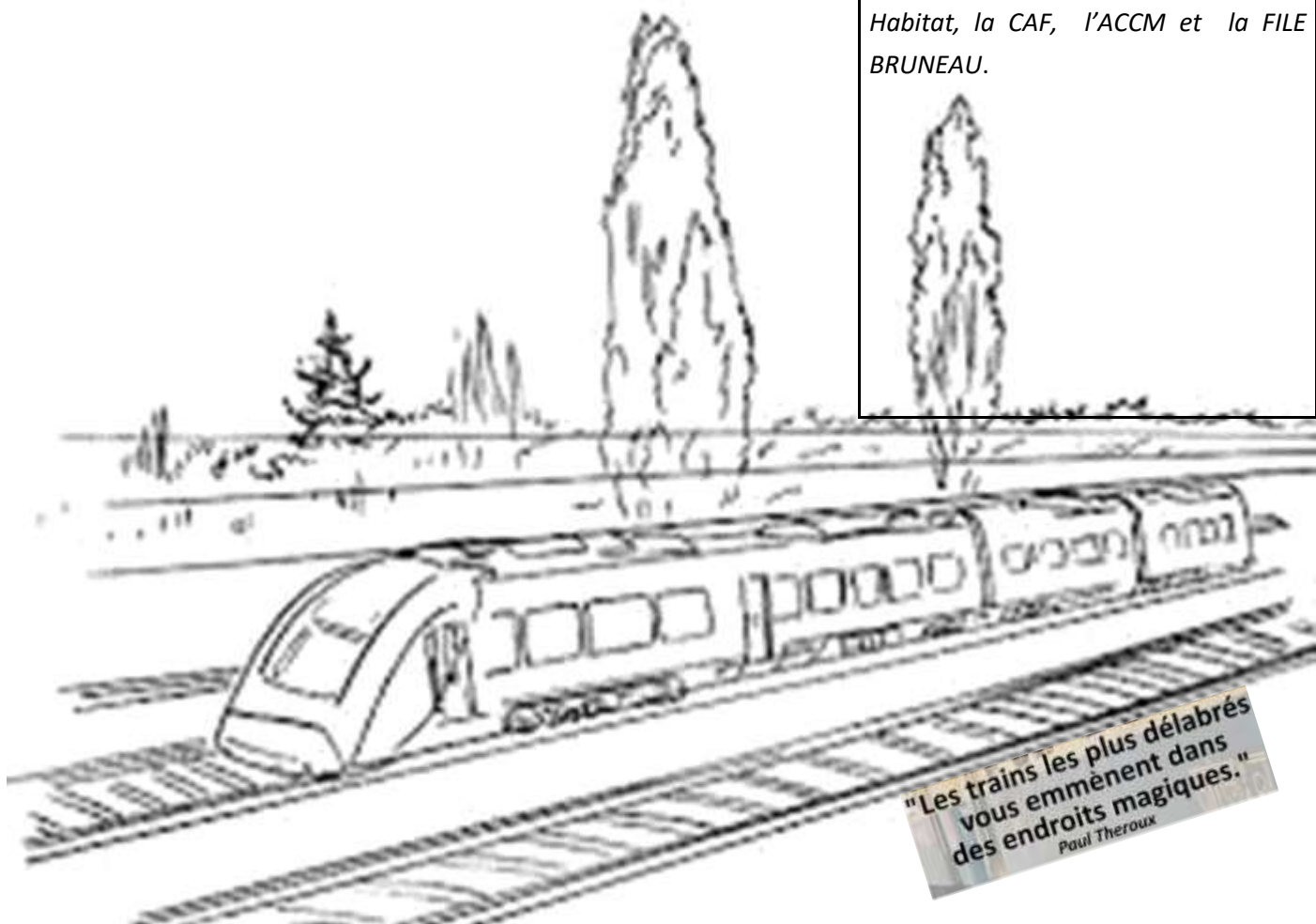
CHIFFRES CLES

Nbre de services : 8
Personnes mobilisées : moy 30
Parc locatif : moy 45
Parc automobile : 16 véhicules
Personnes accompagnées : moy 300

FINANCEMENT

Pour la réalisation de ses missions, l'Association perçoit des financements sous la forme de dotations annuelles de fonctionnement ou de subventions reconduites d'une année sur l'autre.

Les financements émanent des services de l'Etat via la DREETS, la DDETS, le Conseil Départemental 13, l'ARS, 13 Habitat, la CAF, l'ACCM et la FILE BRUNEAU.



SUBVENTIONS ACCORDEES 2024 TOUS SERVICES CONFUDUS

~~DIRECCTE~~
DREETS


**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 DÉPARTEMENT
**BOUCHES-
DU-RHÔNE** 

 Fédération
des acteurs de
la solidarité

**FONDATION
J.M. BRUNEAU**
SOUS CHÈQUE DE LA
FONDATION DE FRANCE


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté d'agglomération

Arles Crau Comarques Montagnette

ars
Agence Régionale de Santé


**ALLOCATIONS
FAMILIALES**


HABITAT

Merci!

Depuis le milieu des années 80, la France a vu apparaître de nouvelles formes de précarité et de populations pauvres. En 1981, face à l'absence de structure d'accueil et aux nombreux appels à l'aide de personnes en difficultés, des Arlésiens sensibles à cette question se sont regroupés pour créer une Association régie par la loi 1901, sous le nom **d'Association Maison d'Accueil**.

En novembre 1984, l'AMA crée un **Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)** pour accueillir des couples, avec ou sans enfants de plus de 3 ans, des familles monoparentales, sans domicile, en situation de précarité et d'exclusion. Ainsi, 12 places d'hébergements sont nées en appartements diffus pour atteindre **80 places aujourd'hui**. **Ce service s'agrandit, s'adapte et devient aujourd'hui le pôle hébergement qui inclut le service SAHFÉVVI, Hébergement d'urgence, AVDL, hors les murs.**

En 1992, l'AMA, toujours structurée autour de différentes thématiques, qui touchent de près ou de loin la question du logement, ouvre un service d'Accompagnement Socio – Educatif Lié au Logement (ASELL).

Ces mesures couvrent actuellement les besoins allant de l'accès au maintien dans le logement, à la prévention des Expulsions Domiciliaires à travers le territoire de la façade Ouest du département des Bouches du Rhône.

Pour répondre favorablement à la question de l'hébergement de publics en difficultés, l'AMA ouvre en 2015, le service d'Accueil et d'Hébergement des Femmes Victimes de Violences (SAHFÉVVI). Ce service s'agrandit, s'adapte et devient aujourd'hui, le Service d'Accompagnement des Personnes Victimes de Violences (APVVI).

Parallèlement, pour faire face à un besoin de soutien alimentaire sur le territoire du pays d'Arles, le service EPI voit le jour. Il propose des denrées alimentaires diverses et variées à moindre coût pour permettre à tout à chacun de subvenir à ses besoins.

Enfin, pour contrer tout risque d'exclusion, le service « Jeunes en rupture » est le dernier service à avoir ouvert ses portes au sein de l'AMA en novembre 2022. Il paraissait indispensable de pouvoir proposer une prise en charge globale à ce public en marge de la société, tout en prenant en compte les difficultés spécifiques (hébergement, logement, mobilité, santé et autre freins).

A ce jour, soit plus de 40 ans après sa création, l'Association Maison d'Accueil reste plus que jamais un des acteurs principaux sur le territoire pour accueillir, accompagner et loger les personnes en situation de grande précarité.

Pour réaliser au mieux sa mission, l'Association compte aujourd'hui plus de **30 salariés** et dispose d'un budget annuel délivré en grande partie par la DDETS (Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités).

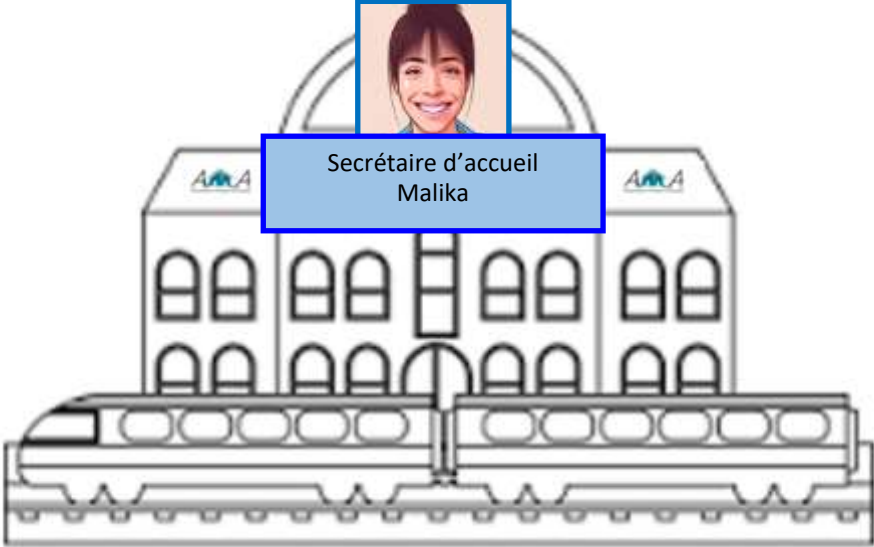


L'AMA.... Tout droit

Service Administratif



Secrétaire d'accueil
Malika

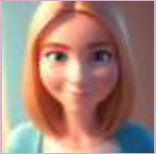


Responsable parc locatif et logistique
Cécile



Ass. Manager A.S.E.L.L.
Valérie

Ass. Manager pôle hébergement
Sandrine



Responsable financière
Christelle



Malika B.
Secrétaire d'Accueil

« Le voyage en train réveille des rêves qu'on croyait oubliés. »

Agatha Christie

Je suis l'image et le lien entre tous les services, les travailleurs sociaux, les partenaires et les personnes accompagnées.

J'accueille, renseigne et oriente les personnes physiquement et au standard téléphonique, ce qui représente en moyenne plus de 30 appels téléphoniques et une vingtaine de personnes par jour.

Je veille à la mise à jour des outils de communication interne et externe.

J'enregistre, fait viser le courrier entrant et le distribue dans les services concernés.

Je référence les courriers départ, l'affranchis et veille au bon départ de ces derniers ainsi que le suivi des recommandés avec AR.

Je réceptionne, traite et diffuse toutes les informations aux services concernés (messages téléphoniques, mails, note de service...)

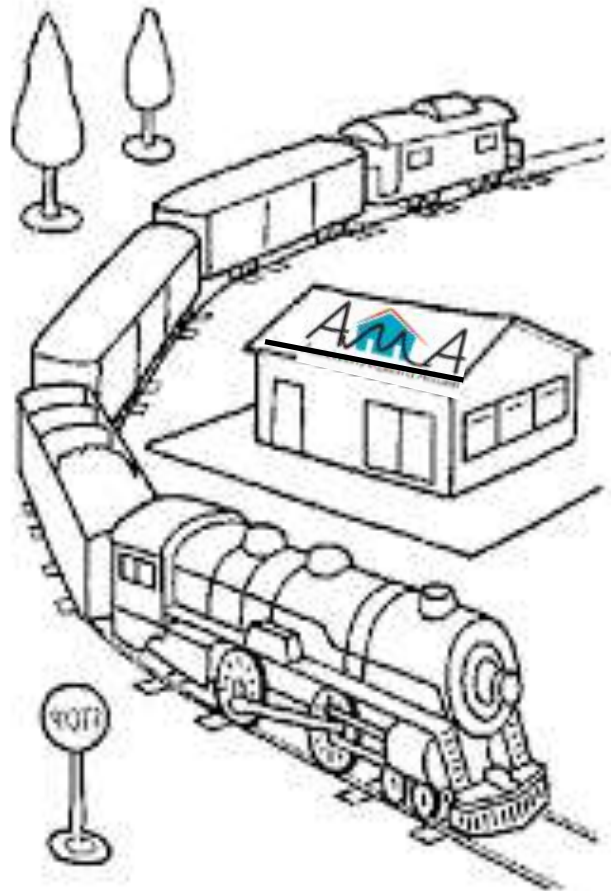
Je crée et j'actualise les documents liés à l'organisation des services (les plannings des Travailleurs Sociaux, plannings des voitures, plannings des intervenants extérieurs).

J'actualise tous les jours les outils de suivi sur le serveur central comme par exemple les fiches travaux, les candidatures spontanées, les offres de logement SI-SIAO ...

Je traite les fiches d'intégration de l'épicerie sociale transmises par les prescripteurs dans le logiciel de la Banque Alimentaire et les classe pour le suivi des bénéficiaires.

En cas d'absence des Assistantes Managers, je suis chargée d'assurer la gestion des dossiers familles. Je transmets les dossiers importants pour permettre le suivi des personnes accompagnées en lien avec le Conseil Départemental et la DDETS.

Mon poste nécessite un sens accru de l'organisation, de la rigueur et de la communication autant que la discrétion et la confidentialité et surtout de la bonne humeur !



Ma mission principale est de m'occuper de **la gestion administrative des services CHRS, SAHFEVVI, APVVI, HU, AVDL et JER.**

Je mets à disposition et/ou en travaux les logements sur le SIAO (CHRS/APVVI), les mesures sur le SIAO (AVDL) et par mail auprès du 115 (SAHFEVVI/HU). Je transmets ensuite les orientations du SIAO ou du 115 à la Direction dès réception. J'assure la gestion des mouvements des hébergées (entrée/sortie) et des logements (ajout/retrait) sur les documents internes ainsi que sur le SIAO et je tiens à jour le registre des entrées/sorties des hébergés.

J'établis et j'actualise de façon trimestrielle les certificats d'hébergement/d'accompagnement des personnes suivies ainsi que l'actualisation des références des travailleurs sociaux sur les situations.

Je procède à l'envoi des demandes de prise en charge et de renouvellements auprès de la DDETS.

Je vérifie et croise les données SI-SIAO avec le tableau statistique, puis transmets les statistiques mensuelles, par dispositif, à la Direction.

Je vérifie et envoi, de façon trimestrielle, le collecteur du dispositif JER sur le site du Ministère du travail, de la santé et de la solidarité.

J'élabore les statistiques des dispositifs CHRS/APVVI/SAHFEVVI/HU/AVDL/JER afin d'alimenter les bilans et le rapport d'activité.

Je procède à la saisie annuelle des loyers auprès de la CAF.

Je contribue également à l'élaboration des bilans de mi-parcours et des bilans annuels des différents dispositifs.

Je réponds aux enquêtes diverses en lien avec ces dispositifs (BPI...)

Je participe à l'élaboration d'outils en lien avec les services et mets en œuvre toutes actions nécessaires à l'amélioration du travail des travailleurs sociaux.

« Les voyages en train sont des leçons de patience et de sagesse. »

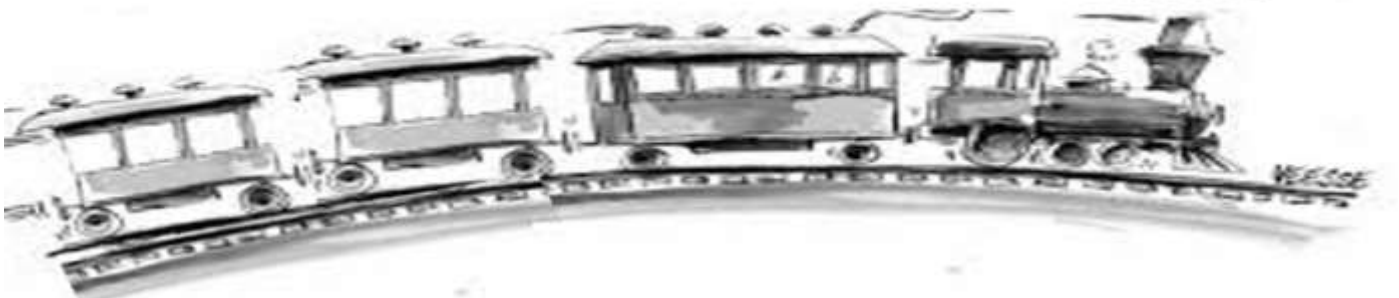
Thomas Merton

La gestion de l'Eau/Edf/Gaz du parc locatif de l'association :

J'effectue l'ouverture et la fermeture des compteurs d'électricité, d'eau et de gaz pour l'ensemble du parc locatif, en lien avec ma collègue Cécile S., la responsable du parc locatif, et tiens à jour le listing de ces compteurs. J'échange également avec UNADERE concernant la partie administrative du groupement d'achats d'électricité et de gaz.

La gestion de la Téléphonie mobile du service du personnel :

Je procède à l'ouverture/ renouvellement des lignes de téléphonie mobile allant de l'achat à la mise en service de nouveaux téléphones et accessoires. J'interviens en cas de casse, panne, problèmes divers et je veille à la tenue à jour du listing de téléphonie mobile.





Christelle B.
Responsable Financière et des Ressources Humaines

Pour la comptabilité :

Je gère en lien avec ma collègue Malika, la secrétaire d'accueil, la réception des factures et courriers visés par la direction, puis avec Valérie la saisie comptable des factures fournisseurs, ainsi que les calculs et encaissements des participations des familles. Via l'analytique chaque dépense est attribuée aux services et aux logements concernés.

Les relances sur les paiements des participations sont gérées régulièrement pour un bon suivi des familles.

Je supervise également les paiements des APL des familles de la part de la CAF que nous encaissons mensuellement pour les logements.

Je comptabilise la trésorerie et effectue le suivi des comptes bancaires par l'intermédiaire des rapprochements bancaires et du suivi de trésorerie.

Cécile, responsable du service logistique, effectue les achats nécessaires pour les hébergements.

Les dépenses sont imputées analytiquement à chaque logement pour le suivi des coûts mobilier.

Nous avons environ 200 factures mensuelles, une soixantaine de participations à calculer chaque mois.

Pour les finances et budgets :

Je constitue les dossiers de demandes de subventions de chaque service auprès de chaque financeur en collaboration avec la direction.

J'établis les contrôles des comptes généraux et analytiques de manière à élaborer un tableau de gestion mensuel. Cela nous permet de suivre l'évolution des dépenses par service pour chaque budget accordé.

J'effectue en fin d'année les comptes rendus financiers pour chaque service en plus du bilan de fin d'année avec l'expert-comptable. J'établis les enquêtes ainsi que les rapports financiers et budgétaires du CHRS.

Je réalise le suivi des entrées des immobilisations lors des achats. Cécile, responsable de la logistique, me tient informée des sorties du mobilier à la suite des mises au rebut ou autres sorties.

Nous sommes sur un budget de 2.6 K€ annuel, 31 dossiers de demande de subventions ont été montés auprès de 11 financeurs.

Pour les salaires et ressources humaines :

Je constitue les variables de paye nécessaires au traitement de la paie que je transfère à la direction pour validation de manière à constituer les salaires et virements une fois validés. Je transmets ensuite via un coffre-fort les bulletins aux salariés.

Je transmets les DSN aux organismes sociaux et suis en lien avec eux pour le bon déroulement des cotisations.

J'effectue les déclarations événementielles des salariés (arrêt de travail, accident de travail, ...) et je suis les remboursements des indemnités journalières de sécurité sociale et prévoyance suite aux différents arrêts.

A l'aide du logiciel OCTIME qui est un outil de gestion du temps, je mets à jour les données événementielles des salariés.

J'effectue la comptabilisation des payes avec sa répartition analytique ainsi que le suivi des coûts salariaux par service mensuellement.

Je réalise les formalités d'embauche lors d'une entrée d'un nouveau salarié : DPAE, contrat de travail, fiche de poste, mutuelle, visite médicale, matériel à remettre lors de son arrivée, ..

Je réalise les démarches nécessaires lors de la sortie d'un salarié, lui remet les documents de fin de contrat, récupère le matériel prêté pour sa mission. Je déclare la sortie auprès des organismes tels que la mutuelle et la médecine du travail.

Je mets à jour le registre du personnel, les accidents de travail et les conventions de stage.

Je gère en moyenne 30 salariés.

« Le train est un petit monde se déplaçant à travers un monde plus vaste. »

Elisha Cooper

Co-conductrice du TGV nommé ASELL

En tant qu'assistante manager, mon travail est essentiel pour garantir la collaboration avec la Direction et la fluidité des informations avec mes collègues du service ASELL. Cela demande rigueur, sens de l'organisation et réactivité. Je fais preuve d'adaptation car en effet j'occupe ce poste depuis le mois de juin, j'étais au préalable au secrétariat d'accueil.

L'assistance et la gestion sont également des éléments clés de ce poste.



Valérie Y. Assistante Manager
du service ASELL

J'assure la mise à jour des bases de données informatiques dans un tableau qui recense les fiches d'orientation des mesures « GENERALISTE P1 », « RENFORCE P2 », « DIAGNOSTIC CD P3 » ainsi que celles liées à ACTION LOGEMENT P5.
Je veille au respect des délais des identifications, des bilans, des recours (en cas de refus) à envoyer au CD13.
Je réalise des tâches administratives en traitant les courriers spécifiques au dispositif ASELL, le suivi des mesures, les courriers destinés au CD13 ainsi que ceux qui concernent les P3.

Je rédige les mails aux prescripteurs lors de la réception des fiches d'orientation, de l'accord du CD13 mais aussi en cas de sans-suite validé par Alexia F, la coordinatrice du service.
Je participe aux réunions ASELL et plus précisément à la partie « fonctionnement ».
J'établis les statistiques et les bilans annuels des différents projets pour la Direction et les Autorités de tarification.

Je gère le parc automobile en tenant à jour les dossiers des voitures, les dates de contrôle techniques, les factures concernant les entretiens des véhicules. Je suis en relation avec l'assureur MAIF. Je mets à jour la base de données dans un tableau Excel.

Je réalise des tâches comptables, j'apporte mon aide à Christelle B, responsable financière, pour la saisie et la gestion des factures d'achat, des avis d'échéance des bailleurs sociaux et privés. Je tiens à jour le cahier de caisse en saisissant les mouvements sur un tableau Excel puis sur le logiciel ISA COMPTA.
Je saisis et calcule les participations des familles hébergées. Ce calcul dépend des ressources des familles ainsi que de la composition familiale. Je leur adresse ensuite un mail et je gère les encaissements.

« Si un train ne s'arrête pas à votre gare, ce n'est pas votre train .»

Citation de
Marianne Williamson

Cécile S.
Responsable Logistique,
Logement
Et Assistante Manager ...



Le voyage en train, véritable symbole de découverte et d'aventure, a inspiré des générations d'écrivains, d'artistes et de penseurs à travers les âges. De Paulo Coelho à Agatha Christie, en passant par Paul Theroux, le train a toujours été bien plus qu'un simple moyen de transport.

Je travaille en collaboration avec l'ensemble des services. Je suis un élément qui se complète avec les assistantes Managers, la responsable financière et la secrétaire d'accueil . Je suis en lien avec la direction, les salariés, les partenaires et les hébergés.

Mes missions sont l'optimisation et la compréhension des besoins réels des services.

Gestion informatique

Je gère le réseau informatique de l'association en lien avec l'informaticien.

Communication

Lors des programmations événementielles, j'organise la mise en place et la communication avec l'ensemble des services liés à l'évènement (noël, l'auberge espagnole, ateliers...).

Je m'occupe de la conception et de la mise en page du rapport d'activité ainsi que de la mise à jour du site web « ama-arles.fr » de Maison d'Accueil.

Gestion administrative

Je suis chargée des achats nécessaires au bon fonctionnement de l'association et du service de la logistique.

Avec Valérie, nous assurons l'entretien du parc automobile pour que les collègues puissent se déplacer en toute sécurité (révision, pneus, sinistres...).

Je mets à jour les documents en lien avec le conseil d'administration (adhésion, convocation, mise à jour auprès de la sous-préfecture).

Je réponds aux demandes d'information complémentaire auprès de la Caf pour finaliser les dossiers APL des familles.

Je déclenche les procédures d'expulsion en lien avec l'Avocat et l'huissier lorsque les règles d'engagement de la prise en charge ne sont plus respectées.

En plus de ces tâches, je vous parlerai dans une autre page nommée « le service logistique & parc locatif » de ma fonction en tant que « Responsable Logistique & Parc Locatif ».

Service Logistique

& Logements



Monter à bord du TGV du service logistique pour une petite virée en train.

Le train roulera à vif allure à travers de l'AMA pour vous présenter l'année écoulé.

Toutes l'équipe vous souhaite un bon voyage... et une bonne lecture.

Vous découvrirez un wagon qui représente un équilibre autour des services, l'accueil des personnes accompagnées et des partenaires de l'association Maison d'Accueil.

Découvrez les équipements à bord



Salle réunion N°2

Quelque soit le train à bord duquel vous voyagez, nous vous invitons à vous installer pendant toute la durée du trajet et essayer les deux salles à bord!



Salle réunion N°1

Une deuxième salle de réunion créée au rez-de-chaussée. L'ajout d'un grand écran avec ordinateur intégré en supplément du téléprojecteur de la salle de réunion à l'étage, présente plusieurs avantages :

1. L'accessibilité, la flexibilité

L'accès au rez-de-chaussée permet à un plus grand nombre de personnes, y compris celles à mobilité, d'utiliser la salle plus facilement

La disposition modulable des places et des tables permet d'adapter l'espace en fonction des besoins (réunions classiques, formations, ateliers collaboratifs...). C'est pourquoi nous avons modifier la salle de réunion à l'étage (Salle de réunion N°1) pour permettre aussi de l'adapter aux besoins de nos partenaires.

2. Amélioration de la visibilité et de l'expérience utilisateur

Un écran fixe avec ordinateur intégré et tableau blanc permet une meilleure lisibilité des présentations, tandis que le vidéoprojecteur couvre une audience plus large.

Réduction des problèmes de luminosité ou de contraste souvent associé aux vidéoprojecteurs, en particulier en plein jour.

3. Meilleures interactivité et collaboration :

Possibilité d'utiliser l'écran comme tableau interactif ou pour afficher des documents en parallèle d'une présentation principale.

En résumé, cet ajout optimise l'accessibilité, la flexibilité, la qualité des présentations et la collaboration, tout en réduisant les contraintes techniques.

Toujours dans la bienveillance de l'accueil des personnes, découvrez un wagon accueillant à travers ces tableaux. Nous avons investi dans ces tableaux parce qu'il jouent un rôle essentiel dans l'accueil et le bien des personnes qui entrent et qui y travaillent des heures.

L'objectif était de transformer l'espace en un lieu chaleureux et apaisant, évitant l'impression d'un environnement froid ou impersonnel.

Pourquoi cet investissement est important pour l'AMA?



1. Créer une atmosphère accueillante

Dès leur arrivée, les personnes accompagnées ou les partenaires doivent se sentir à l'aise, et la décoration influence immédiatement leur perception du lieu.

Des couleurs et des visuels soigneusement choisis permettant d'instaurer une sensation de confort et de bienveillance.



2. Faciliter le premier contact

Un environnement agréable favorise une première interaction plus naturelle et positive avec les accompagnants.

Cela aide à briser la glace et à instaurer une relation de confiance dès les premiers instants



3. Réduire le stress et apaiser

Certaines personnes arrivent avec des préoccupations ou une charge émotionnelle importante. un cadre doux et rassurant peut les aider à se détendre.

Ces dessins/graphismes participent à cette ambiance en complément d'autres gestes comme un café offert et un personnel souriant.

4. Renforcer l'image du lieu

En résumé, ces graphismes ne sont pas un simple décor, bien un outil essentiel pour créer un lieu où chacun se sent accueilli, compris et en sécurité. Ils s'inscrivent dans une approche globale de bienveillance, renforcée par l'attitude du personnel et les petites attentions offertes aux personnes.

Un espace chaleureux et soigné reflète l'engagement envers les personnes accueillies.

Cela montre que chaque détail a été pensé pour leur bien-être, renforçant ainsi la confiance et la satisfaction.

les différentes actions de l'équipe :

c'est pourquoi l'équipe logistique intervient régulièrement au sein de l'association afin de répondre aux besoins de maintenance et d'embellissement. Cela inclut notamment le remplacement des éléments vétustes ou en panne comme les rideaux défectueux, le changement de filtre à eau, réparation d'un frigidaire, d'une table bancale et aussi l'entretien général des locaux.

Dans cette démarche nous avons également mis en place une bibliothèque à disposition des enfants et des personnes souhaitant emprunter ou lire des livres sur place notamment dans la salle d'attente. De plus, des espaces de jeux sont aménagés dans la plupart des salles d'entretien et d'attente afin d'offrir un cadre agréable et adapté aux plus jeunes .



Un deuxième wagon s'accrochera pour vous présenter l'équipe et effectuera un arrêt dans le parc des logements diffus et collectifs de l'association

⇒ **Le service logistique, effectifs et interventions en hausse**



Hadj



Lydie



Mounir

Cette union de spécialité propre à chacun au sein du service a favorisé un renforcement de moyen qui a donné matière à effectuer plus d'interventions et d'avantage d'amélioration au sein de l'association.

Grace à l'équipe, des actions : Une priorité est de réparer au lieu de jeter, une spécialité de Mounir. Mounir arrivé en cours d'année afin d'aider Hadj, a contribué de procéder et d'intervenir plus rapidement à réception des fiches d'interventions dans les logements. La prévention avant de sanctionner, un atout de Lydie qui favorise l'échange d'information avec les familles concernant les logements, la vie quotidienne...



Nous avons inventorié plus de 556 « FICHES TRAVAUX »

Ces fiches travaux sont accessibles à tous les salariés et aux familles.

Les appartements sont l'outil de travail privilégié du CHRS diffus & APVVI.

Leur état, leur localisation, leur disposition, etc., doivent permettre d'accueillir et d'accompagner les familles hébergées dans leur accès au logement.

De fait, une vigilance accrue doit être portée quant au maintien de la qualité du parc, de son adaptation aux besoins des familles et du travail d'accompagnement.

<u>LES INTERVENTIONS SE DECLINENT COMME SUIT :</u>	<u>Nombre de fiches</u>
AMENAGEMENTS/ACHATS Répondre aux besoins de maintenance, remplacer des éléments vétustes, aménagement des logements en fonction des hébergés.	62
CONTRÔLES PLOMBERIE Problème d'évier bouché, toilettes bouchés, fuite machine à laver ...	17
CONTRÔLES SECURITE cafards - punaises de lits, infection de fourmis ... Création d'une fiche travaux afin d'informer la présence de nuisibles qui permettra d'intervenir au minimum 3 fois dans le logement afin d'éliminer ce fléau.	30
ETATS DES LIEUX Préparation de l'entrée et de l'accueil des personnes accompagnées. Contrôle des appartements, suivi de nos équipements. Effectuer l'état des lieux entrant ou sortant avec le résident.	103
EVENEMENTS PREPARATIONS Accueillir nos partenaires dans les meilleurs conditions.	13
INTERVENANTS EXTERIEURS La logistique a des limites... des intervenants interviennent pour l'entretien des chaudières, des chauffe-eaux, les nuisibles...	8
PARC AUTOMOBILES Entretien des véhicules (vidange, contrôle technique, changement de pneus, pare brise...). N'est pas comptabilisé la vérification régulière des véhicules (manque de lave glace, pression des pneus...).	15
REPARATIONS TRAVAUX Réparation sur des meubles, appareils électroménagers, plomberie, électricités, voitures ...	308

Les logements au 31 12 2024

L'association gère 45 logements

Soit 40 logements auprès de bailleurs publics ou privés, de typologie « studio » au type « 4 ».

Tous les logements sont situés à Arles et ses alentours.

Chaque logement comprend l'équipement standard adapté aux besoins de la vie quotidienne : mobilier, électroménager, poste TV...

L'ensemble du parc locatif de l'AMA fait l'objet de vérifications régulières de l'état général en matière de dégradation et d'entretien. Un budget important est donc alloué à la réalisation des travaux.

Afin d'éviter que la logistique se disperse à travers les demandes de l'ensemble du personnel de l'association, nous travaillons à l'aide d'un outil appelé « fiches travaux » qui sont distribuées et traitées en fonction de la disponibilité, la demande, la priorité, l'urgence et des rendez-vous positionnés.

Soit 7 logements en 2024 sont gérés par l'intermédiaire du dispositif « Bail Glissant » via le bailleur UNICIL. 2 baux ont glissé en cours d'année.

*Merci
de votre
Confiance*

Des bailleurs qui nous font confiance

Concernant les baux associatifs et baux glissants

Bailleurs	Nombre de logements
13 HABITAT	1
Agence CENTURY	2
Agence CITYA- ISTRES	4
Agence CITYA - TOURS	1
ERILIA	13
VILOGIA	5
Agence OLIVIER	1
Agence LOCATHEMIS	2
Parc Privé 1 propriétaire	6
Parc Privé 5 propriétaires	5
UNICIL	5
Total général	45

Nombre de logements par services	Nombre de logements
----------------------------------	---------------------

ALT FVV - APVVI	7
DIFFUS	4
SEMI COLLECTIF	3
CHRS	22
DIFFUS	22
HU	2
DIFFUS	2
SAHFEVVI	9
DIFFUS	9

Typologie des logements	Nombre de logements
-------------------------	---------------------

STUDIO	1
T1	7
T2	8
T3	16
T4	7
T6	1

Bailleurs / Typologie	Nombre de BAUX GLISSANT
-----------------------	-------------------------

UNICIL	5
T1	1
T3	2
T4	1
T5	1



6 propriétaires privés





Logements infectés par des nuisibles

Ces infestations ont nécessité plus de 70 interventions par le service Logistique de l'AMA auquel il faut ajouter les interventions supplémentaires. Les interventions supplémentaires ont pour but de faire de la prévention par les bailleurs dans certains logements.

Nous rencontrons 3 types d'infestations dans les logements :

- ⇒Blattes
- ⇒Punaises de lit
- ⇒Fourmis

Nous travaillons avec des sociétés extérieures lorsqu'il n'est pas possible de traiter l'infestation par les techniciens de l'AMA (produits pas assez puissant) ou que la durée de traitement est trop longue.

Etat des lieux

Concernant l'état des logements suite à la sortie des familles, on constate que :

- ⇒33 % des familles sorties ont rendu un logement en état correct
- ⇒ 67% des familles se voient facturer des frais de remise en état du logement à la suite d'un mauvais entretien du logement.

◆ Concernant les frais de remise en état des logements de 67 % des familles sorties, ils concernent :

- ⇒40% des travaux de remise en état
- ⇒10% des frais de linge (linge déchiré, manquant)
- ⇒18% frais de serrurerie (perte clé, badge, changement barillet)
- ⇒50 % de frais de ménage
- ⇒28,5 % des remplacements de matériels manquants ou cassés (assiette, balai...)
- ⇒6% de matériels électroménager (micro-onde HS, télé volée ...)
- ⇒6% de frais divers (toilettes bouchés, évier bouché, fuite...)



Le service logistique c'est :

- **Maintenance et gestion de stock** Répondre aux besoins de maintenance, de dépannage, d'embellissement pour le parc de logements de l'association. Remplacer des éléments vétustes ou en panne. Assurer ou venir en appui pour les différents déménagements. Gérer les différents stocks mobiliers, électroménagers, matériels hôteliers, fournitures, assurer les commandes.
- **Captation et aménagement** Équiper tous les logements en mobilier, électroménager, vaisselle, linge, produits et matériels d'entretien. Prospector, visiter, capter de nouveaux logements pour les besoins des différents services.
- **Gestion locative** Gérer les différents sinistres, en lien avec les propriétaires, les assurances, les artisans. Relations avec les propriétaires, les entreprises extérieures (perte de clé, réparations importantes relevant du propriétaire...). Assurer les états des lieux.
- **Responsabiliser les hébergés**
Régulièrement nous devons intervenir sur la consommation des fluides des familles afin de les rendre plus responsable.



Ce parc de 45 lieux d'hébergement est en évolution constante.

La plupart des logements sont en location. Le respect de l'intimité est préservé : même si l'établissement dispose d'un double des clés, les salariés habilités ne pénètrent dans les appartements que dans des situations bien spécifiques et portées à la connaissance des résidents. Ceci est indiqué lors de l'admission.

Photos de logements du pars de l'AMA



Les logements, du changement!

Cette année, nous avons dû faire des choix. En effet, la gestion de notre parc logistique représente une part conséquente de notre budget, ce qui nous a conduits à prendre des décisions importantes.

Certains logements du parc privé étaient trop coûteux, ce qui est compréhensible puisqu'ils ne bénéficient pas d'aide sociaux. D'autres logements présentaient des charges trop élevées, notamment en électricité, rendant leur maintien difficile.

Face à cette situation, nous avons décidé de restituer ces logements.

Heureusement, nous avons eu l'opportunité de collaborer avec l'agence immobilière L'Olivier et un propriétaire privé qui a fait confiance en nous louant six logements dans un immeuble bien situé. Cette solution nous permet de bénéficier de loyers très modérés tout en offrant un cadre de vie agréable et proche de toutes commodités aux personnes accueillies et accompagnées au sein de l'association.

Ces changements ont permis de réaliser des économies conséquentes sur notre budget qui en cette période de crise, est en baisse.

Par ailleurs, en raison de la fermeture du service « Jeune En Rupture », nous avons également dû restituer un certain nombre de logements, ce qui a engendré une charge de travail conséquente pour le service logistique. Cependant, certains logements du service ont été réaffectés à d'autres services afin de proposer des logements plus récents et mieux adaptés. Ces restitutions nous ont permis de constituer un stock dans notre dépôt, facilitant ainsi le remplacement de meubles et d'électroménager vétuste ou défectueux dans nos anciens logements.

Enfin, lors de la restitution d'un logement, celui-ci a été attribué à l'une de nos familles que nous accompagnons et avons pris la décision de laisser sur place les meubles en très bon état. Ceux-ci ont été vendus à un tarif réduit aux occupants, des personnes âgées isolées afin de leur éviter les contraintes d'un déménagement et le transport de charges lourdes.





Service JER

Jeunes En Rupture

Bilan - fin du dispositif

L'Association Maison d'Accueil a permis la mise à l'abri de 14 jeunes dans un total de 7 logements dédiés au service JER sur la période allant de janvier 2023 à septembre 2024. Le temps d'hébergement d'une durée initiale de 6 mois, a pu être renouvelé si le projet et l'investissement du jeune le justifiaient. En effet, tout dépassement de la durée convenue doit obligatoirement faire l'objet d'un avenant et doit être dûment motivé.

Il est à noter que 2 jeunes ont également été mis à l'abri par le biais d'un hébergement temporaire au sein du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale de l'AMA via le SIAO compte tenu de la pleine occupation des logements dédiés au service JER et de l'urgence de leurs situations. L'Association Maison d'Accueil est un acteur principal depuis plus de 30 ans sur le territoire du pays d'Arles pour accueillir, accompagner et loger les personnes en grande précarité. L'association dispose aujourd'hui, par la diversité des dispositifs qu'elle propose, d'une expertise spécifique permettant de déployer des mesures rapidement et efficacement.

Notre mission principale a été d'aider ces jeunes, par le biais d'un accompagnement social, à trouver une réponse adaptée, en vue de leur insertion ou réinsertion sociale et/ou professionnelle. Au cours de son séjour, le jeune a été accompagné par différents professionnels pour l'écouter, l'informer, et l'orienter dans ses diverses démarches. L'équipe a toujours été très attentive aux difficultés, demandes, questions et attentes du jeune.

Dans tous les accompagnements, les documents administratifs des jeunes n'étant pas à jour et les ressources étant insuffisantes, il nous a fallu de longs mois de suivi pour leur trouver une solution pérenne.

Dans l'idéal, et à condition que le cadre du règlement intérieur soit respecté, le jeune quitte l'AMA dès lors qu'il trouve une solution de relogement. Il aura mis ce temps passé au JER à profit pour réaliser un certain nombre d'actions, destinés à le préparer à l'accession au logement dans les meilleures conditions.

Face au manque important de solution de relogement, vient aussi le manque d'autonomie des jeunes n'ayant jamais eu de logements autonomes auparavant. Un travail exigeant pour les professionnels est mis en place notamment grâce à des visites à domicile hebdomadaires.

Sur les jeunes ayant bénéficié d'un hébergement au sein du dispositif, nous notons que 12 jeunes ont trouvé une solution en termes de relogement. Nous pouvons

constater que 6 jeunes sont à ce jour logés sur la commune d'ARLES, une jeune est partie vivre à BERLIN, une autre est logée à ANGERS ou elle poursuit ses études. Pour des raisons professionnelles les 3 derniers jeunes ont été relogés à Marseille, Avignon et dans le département du Var.

Trois des jeunes suivies ayant des problématiques de santé, nous les avons orientés vers des centres de soin afin qu'ils puissent être pris en charge de manière optimale.

Sur l'ensemble des 115 jeunes accompagnés, 28 ont trouvé une solution en termes de logement lors de leurs accompagnements.

Au cours des deux dernières années, un ensemble de réunions régulières, organisées approximativement tous les deux mois, a permis aux différents protagonistes du projet de se rencontrer et de travailler ensemble dans un cadre collaboratif. Ces réunions ont rassemblé les acteurs clés suivants :

- La DREETS (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités),
- La DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités),
- La Mission Locale,
- Les Apprentis d'Auteuil,
- L'AMA (Association Maison Accueil).

Ce bilan de 24 mois met en lumière l'ampleur et la complexité des défis rencontrés dans l'accompagnement des jeunes en rupture. Bien que l'objectif de signature du CEJ-R (Contrat Engagement Jeune en Rupture) n'ait pas été totalement atteint, les résultats obtenus démontrent l'efficacité du travail réalisé pour lever les multiples freins à l'insertion socio-professionnelle de ces jeunes. Le contexte local, notamment la concentration d'intervenants sur des secteurs restreints et les contraintes administratives, a rendu difficile la mise en œuvre du projet, mais il est clair que les efforts de coordination entre les acteurs et les structures ont permis de répondre aux besoins de nombreux jeunes.



Activité de l'Epi au 31 12 2024

Des nouvelles de l'Épicerie de l'AMA suite à l'annonce de la fermeture dans le rapport d'activité 2023

Suite à l'annonce de sa fermeture dans le rapport d'activité 2023, l'année 2024 a été particulièrement difficile pour le service épi de l'Association Maison d'Accueil. En effet, faute de subvention nous avons dû réduire les horaires d'ouverture de l'épicerie en raison d'un manque de personnel de dons alimentaires et de produits.



Cependant, nos efforts ont fini par porter leurs fruits. Nous avons mobilisé toutes nos ressources pour éviter la fermeture de l'épicerie solidaire et un appel à projets du Conseil départemental a été retenu.



En conséquence, décembre 2024 a été un véritable défi pour nous. Afin de limiter les coûts et d'optimiser notre organisation, nous avons pris la décision de transférer l'épicerie à l'association rue Gérard Gadiot située zone fourchon. Toute notre équipe logistique ont travaillé activement pour aménager ces nouveaux locaux afin que l'épicerie puisse rouvrir à tous dès janvier 2025.



L'objectif 2025, solliciter toutes les bonnes volontés, car en cette période de crise, nous recevons de moins en moins de dons alimentaires et de dons divers.

Néanmoins, nous tenons à remercier chaleureusement les magasins qui continuent à nous soutenir et à nous contacter pour nous faire don de leurs produits:



Nous clôturons ainsi l'année 2024 avec un véritable soulagement : celui de pouvoir poursuivre l'une de nos missions essentielles: soutenir les personnes en situation précaire en leur permettant de se nourrir à moindre coût.

Face à cette situation nous avons été contraints de réduire l'effectif de l'équipe, limiter le nombre de bénéficiaires orientés par les assistantes sociales, envisager la mise en vente de la villa en l'absence de nouvelles subventions.

Nous restons attentifs aux évolutions possibles et aux opportunités de financement qui pourraient nous permettre de maintenir cette activité.

Volumes distribués	
Volumes distribués en kg (net)	54909
Volumes distribués en tonnes (net)	54,91
Bénéficiaires	
Nombre de foyers inscrits avec droits en cours sur la période	585
Nombre de bénéficiaires inscrits avec droits en cours sur la période	1465
Ventilation des bénéficiaires par âge	
0-3 ans	103
4-14 ans	412
15-25 ans	268
26-64 ans	613
65 ans et plus	69
Ventilation des bénéficiaires par sexe	
Masculin	613
Féminin	852

À la suite des résultats obtenus, nous constatons que la précarité et les difficultés à se nourrir touchent particulièrement les personnes âgées de 26 à 64 ans. Toutefois, ce problème concerne tous les âges.

Sur l'année 2024, nous avons enregistré un total d'environ 2050 foyers dans le besoin avec une distribution de volume de denrées alimentaires d'environ 54909 kilos. Ces chiffres illustrent l'ampleur du besoin d'aide alimentaire.

SERVICE ASELL
ACCOMPAGNEMENT
SOCIO EDUCATIF
LIE AU LOGEMENT



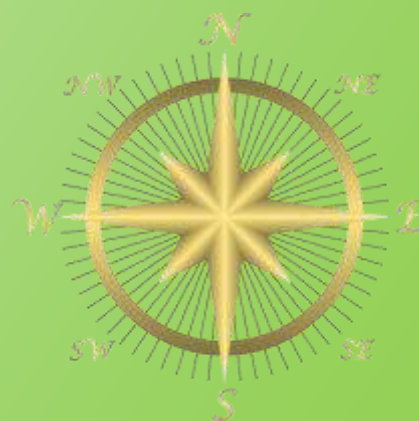
Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin



SOMMAIRE



- Les guides en 2024 (l'équipe ASELL) **page 31**
- Vers le chemin des possibles (le mot de la coordinatrice) **page 32**
- Les voies d'intervention (le vaste territoire d'intervention du service ASELL) **page 33**
- Les 4 Directions (les projets / les actions du service ASELL) **page 34**
- Le Nord (Le projet 1 - les mesures ASELL généralistes) **page 35**
- Le Sud (Le projet 2 - les mesures ASELL renforcées) **page 36**
- L'Est (Le projet 3- les mesures ASELL de courte durée) **page 37**
- L'Ouest (Le projet 5 – les mesures ASELL Action Logement) **page 38**
- En route ! (orientation /contact et tripartite / mise en place de l'accompagnement) **page 39**
- La parole du collectif (le mot des travailleurs sociaux) **page 42**
- Le chemin parcouru ensemble (le témoignage des personnes accompagnées) **page 43**
- La chemin parcouru ensemble (la satisfaction de nos partenaires) **page 45**
- Continuons toujours plus loin ensemble (une nouvelle action pour le service ASELL) **page 48**
- Les points cardinaux en chiffres (Nos Projets / Nos Actions en statistiques) **page 49**



Les guides en 2024 (L'équipe ASELL)

Laurence BRUNEL,
l'assistante sociale



Alexia FANTINI, la coordinatrice



Imane EL AISSATI , la CESF

Mali GAUTIER ,la CESF



Aurélia BARBAZA ,
la CESF

Mélanie DI BIASE,
l'éducatrice
spécialisée



Elodie
FERNANDEZ,
la CESF

Vers le chemin des possibles (Le mot de la coordinatrice)

Célébrons notre équipe et notre engagement collectif



Une équipe qui bouge à nouveau en 2024 avec la mutation de Carolyne CAVALIER , référente ASELL depuis 9 ans au sein de notre service. Un second départ nous impactera également, celui de Carine MOTTEDO en poste depuis septembre 2021 et qui amenait elle aussi beaucoup de gaieté dans l'open-space que nous partageons au quotidien. Ces moments de transition, bien que parfois difficiles, sont aussi des opportunités d'apprentissage et une source précieuse de développement personnel. Il nous permet d'acquérir de nouvelles compétences, d'élargir nos horizons et de nous élever sur le plan professionnel et humain, offrant ainsi une véritable richesse d'expériences et de perspectives.

Notre équipe restera soudée et accueillera avec bienveillance les nouvelles référentes ASELL : Aurélia BARBAZA et Imane EL AISSATI.

Avec 4 journées de télétravail à compter du mois de mars 2024, les travailleurs sociaux du service constateront une amélioration de leur organisation, anticipant leurs écrits et permettant ainsi de baisser considérablement leur charge mentale, souvent très importante sur ce dispositif.

Moduler les horaires pour s'adapter aux besoins du public fait toujours partie des plus-values de notre association, de notre service et permet en contrepartie aux salariés de pouvoir faciliter leur organisation personnelle et contribue j'en suis convaincue à obtenir en retour des interventions qualitatives.

Le Conseil Départemental a été encore à l'écoute des besoins de notre territoire en 2024 en attribuant des mesures supplémentaires à notre service. Ainsi, il a augmenté notre agrément pour les mesures ASELL renforcées (de 45 à 55) ainsi que pour les mesures ASELL généralistes (de 75 à 90).

Malgré cela, plus d'une soixantaine de ménages seront en attente d'une mesure ASELL généraliste en fin d'année au vu de l'importance de la demande sur ce dispositif. Un délai d'attente qui s'élève ainsi à environ 6 mois.

Profondément animée par le dispositif ASELL, c'est aussi ma vocation pour le travail social qui me guide dans mon engagement quotidien et que je tente de transmettre chaque jour à mon équipe. Je suis habitée par la conviction que chacune de nos actions contribue à améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées. Les nombreux retours positifs du public accompagné que nous recevons témoignent de l'impact significatif de notre travail. En unissant nos forces et en partageant nos expériences, nous parvenons à transformer des vies, à redonner de l'espoir et à impulser des leviers favorisant l'émergence de solutions durables pour un avenir meilleur.

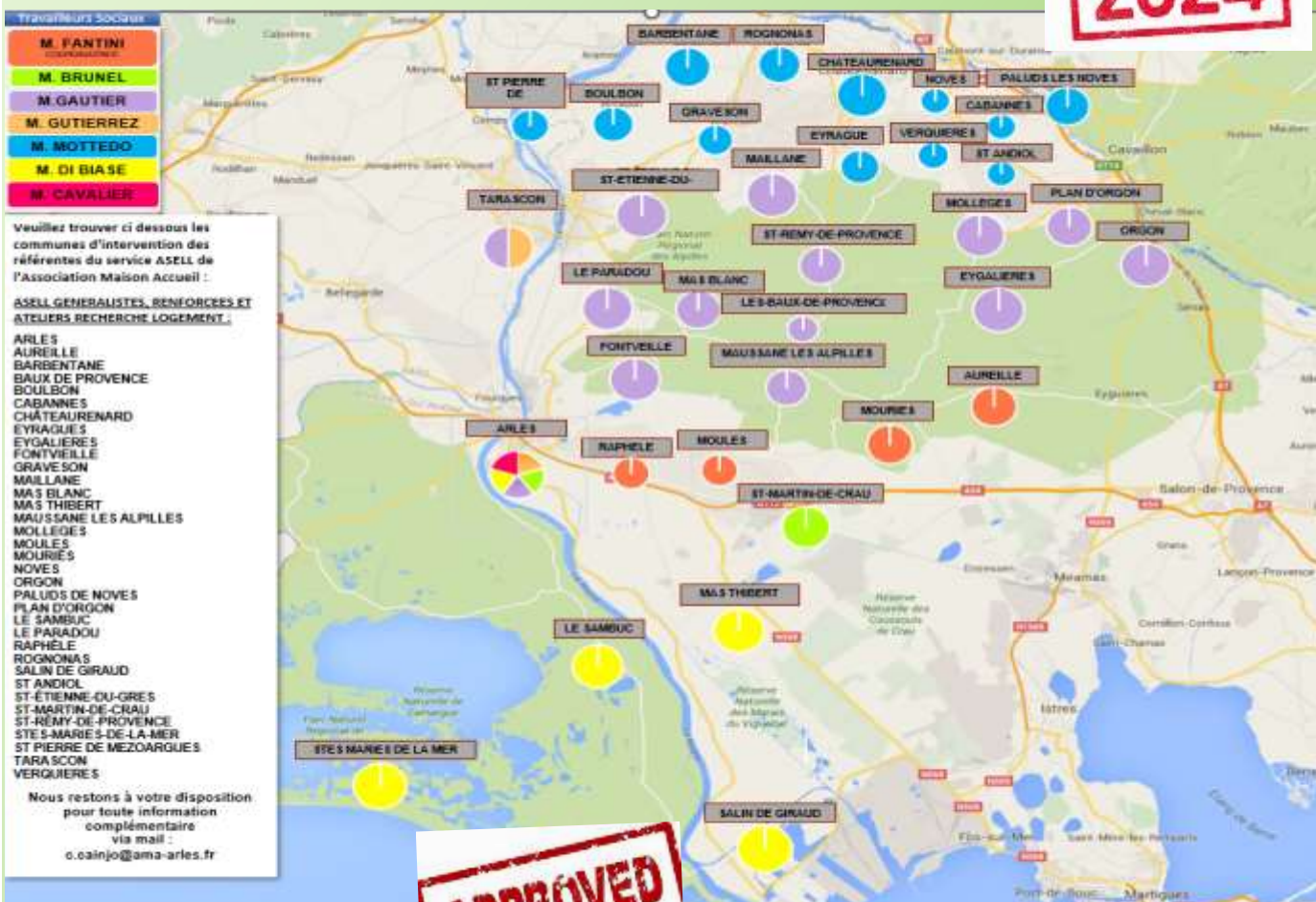
Je constate au quotidien l'investissement précieux et remarquable de l'équipe ASELL sur ce dispositif d'exception (il est l'un des rares dispositifs à permettre la mise en œuvre d'un véritable accompagnement social). Les réunions d'équipe, que nous tenons à garder hebdomadaires, permettent aux travailleurs sociaux d'aborder les situations complexes dans la bienveillance et de permettre un regard croisé de nos compétences uniques qui, conjuguées, forment une véritable intelligence collective. Chaque membre de notre équipe joue ainsi un rôle crucial qui permet de questionner régulièrement notre approche et ainsi d'améliorer nos pratiques.

Soyons fières du travail accompli encore en 2024 par notre belle équipe. Ensemble, poursuivons ainsi, à faire la différence par ce professionnalisme et ce travail quotidien de réflexion sur nos postures professionnelles pour continuer d'avancer vers le chemin des possibles .

Les voies d'intervention (le vaste territoire d'intervention du service ASELL)



2024



Les 4 directions

(les projets / les actions du service ASELL)

Direction 1 (PROJET 1) :

90 MESURES ASELL GENERALISTES

Direction 2 (PROJET 2) :

55 MESURES ASELL RENFORCEES

Direction 3 (PROJET 3) :

40 MESURES ASELL DE COURTE DUREE

Direction 4 (PROJET 5) :

MESURES ASELL ACTION LOGEMENT

Le NORD

(Le projet 1- Les mesures ASELL Généralistes)

➡ La mesure ASELL généraliste c'est quoi ?

Elle consiste à la mise en œuvre d'un accompagnement social global, en complémentarité du droit commun , pour soutenir les personnes en difficultés dans leurs démarches d'accès et/ou de maintien dans le logement.

Public concerné : personnes hébergées, sans résidence stable, locataires, propriétaires.

Problématiques :

Absence de logement,
logement inadapté, insalubre / indécents,
problématique financière,
manque d'autonomie dans les démarches.

1 mesure = 12 mois d'accompagnement

Renouvellement possible à hauteur
de 18 mois maximum

Visite à domicile :

1 fois par mois



⇒ La mesure ASELL renforcée c'est quoi ?

Elle consiste à la mise en œuvre d'un accompagnement social global, en complémentarité du droit commun , pour soutenir les locataires en procédure d'expulsion (à partir du stade de l'assignation) dans leurs démarches de relogement et/ou de maintien dans le logement.

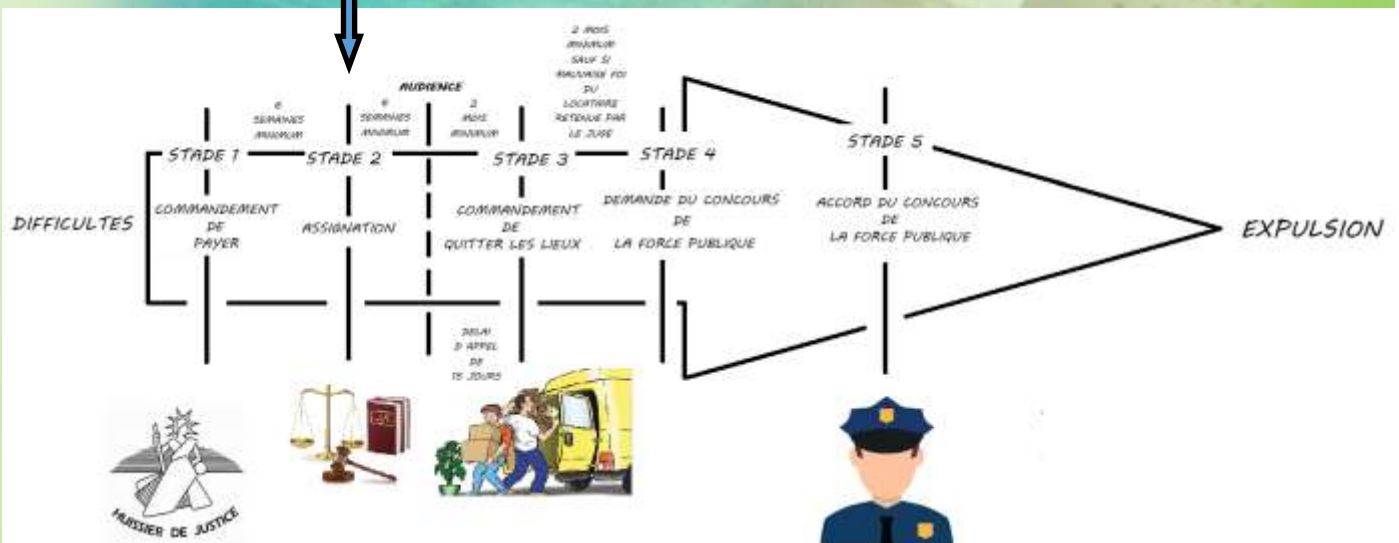
1 mesure = 12 mois d'accompagnement

⇒ Renouvellement possible à hauteur de 24 mois maximum

⇒ Visites à domicile possible jusqu'à deux fois par mois

Problématiques rencontrées : Procédure d'expulsion cumulée à d'autres problématiques (logement inadapté, problématique financière, manque d'autonomie dans les démarches, etc...).

Public : Personnes dont le toit est menacé par une procédure d'expulsion (à compter du stade de l'Assignation).



ASELL Généraliste

ASELL Renforcée

(Le projet 3- les mesures ASELL de courte durée)

➡ La mesure ASELL de courte durée c'est quoi ?

Favoriser "l'aller vers" par la mise en oeuvre d'une visite à domicile auprès des personnes en situation d'expulsion locative généralement non connues des services sociaux.

L'enquête sociale permet une aide à la décision lors de la requisition du concours de la force publique auprès du service EXPULSION de la Sous-Prefecture d'Arles.

Elle permet aussi aux CCAPEX de repérer et orienter sur ce dispositif les locataires en difficultés le plus en amont possible pour permettre aussi la prévention des expulsions.

Après avoir réalisé l'enquête sociale, un accompagnement social d'une durée de 6 mois peut-être réalisé.

NOS PRESCRIPTEURS



AIDE A LA DECISION

SOUS
PREFECTURE
D'ARLES



A PARTIR DU
COMMANDEMENT DE
QUITTER LES LIEUX

PREVENTION DES EXPULSIONS


A PARTIR DU
COMMANDEMENT DE
PAYER

CCAPEX

L'OUEST

(Le projet 5 – les mesures ASELL Action Logement)

➡ La mesure ASELL ACTION LOGEMENT c'est quoi ?

Elle consiste à la mise en œuvre d'un accompagnement social global pour soutenir les salariés qui rencontrent une problématique de logement (procédure d'expulsion, absence de logement, logement inadapté ou indécents, etc...) et les accompagner dans leurs démarches de relogement et/ou de maintien dans le logement. Le dispositif est financé par  L'aide aux démarches de logement et/ou de maintien dans le cadre d'un accompagnement global à destination du public ACTION LOGEMENT, en situation ou non d'expulsion domiciliaire.



1 mesure = 3 à 6 mois d'accompagnement
avec possibilité de renouvellement jusqu'à hauteur de 18 mois

Moins d'écrits à produire = Plus de temps pour l'accompagnement social = Un accompagnement qualitatif !

Constat 2024

En 2024, nous avons accompagné 10 familles, dont deux ont bénéficié d'un renouvellement de suivi. Cela représente une augmentation de deux familles par rapport à 2023.

Nos actions se sont étendues aux communes d'Arles, Avignon, Saint-Martin de Crau, Châteaurenard, Saint-Andiol, Mouriès et Noves.

Nous observons globalement une difficulté en ce qui concerne l'adhésion de ce public à l'accompagnement proposé ainsi qu'une augmentation des difficultés rencontrées par les salariés. La précarité liée à l'hébergement s'est intensifiée, entraînant des difficultés financières dues aux coûts d'un hébergement à l'hôtel. Il est à noter que les salariés sont généralement moins disponibles pour des rendez-vous en raison de leurs horaires de travail et de la fatigue que ceux-ci engendrent. Cela constitue un autre frein à leur

engagement, nécessitant

parfois un renouvellement de la mesure en raison de la lenteur dans l'avancée de leurs démarches.

A noter que certains ménages, orientés vers des mesures ASELL généralistes ou renforcées, se sont révélés non éligibles à l'accompagnement en raison de leur situation et de leur rémunération, qui dépasse le barème des ressources. Ils ont alors été redirigés vers les mesures ASELL action logement, qui n'imposent pas de plafond de ressources maximal. C'est donc un dispositif réellement complémentaire. Le délai de réorientation des prescripteurs est toutefois long au vu de l'importance de la demande et atteint six mois d'attente, ce qui a limité le nombre d'orientations possibles.

Nous constatons aussi que les salariés, souvent moins familiers des services sociaux, apprécient les mesures d'accompagnement de

courte durée, renouvelables et nécessitant peu de formalités. Cela leur permet de bénéficier d'un suivi plus efficace sans trop de contraintes administratives.

Pour lutter contre l'endettement, des aides financières ont été sollicitées mais elles sont souvent peu nombreuses à aboutir. Le statut de salarié limite en effet souvent l'accès à ces aides avec des ressources dépassant souvent les plafonds. Une orientation vers le dispositif de surendettement de la Banque de France est donc souvent mais les salariés hésitent alors à recourir à ce dispositif, craignant qu'il ne freine leurs projets en les exposant à un interdit bancaire.

Enfin, il est important de souligner encore cette année, le partenariat de confiance établi avec notre financeur où la communication demeure fluide, agréable et joue un rôle clé dans l'efficacité de nos actions.

En route ! (L'orientation en mesure ASELL)

Problématique logement repérée par le prescripteur



Transmission de la fiche d'orientation à l'opérateur AMA:
secretariat@ama-arles.fr



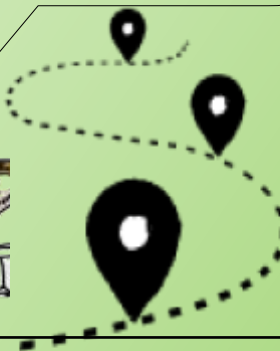
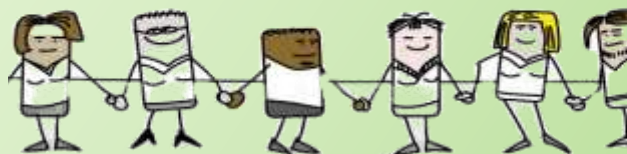
Distribution au travailleur social du secteur concerné
chaque mardi matin en réunion d'équipe



En route ! (Prise de contact et tripartite)

Le référent ASELL contacte le prescripteur avant le vendredi 17h (par mail, téléphone) pour planifier une date de tripartite de début de mesure ASELL.

Le prescripteur contacte le ménage à accompagner pour lui proposer les dates retenues.



La tripartite a lieu :

- A domicile
- Dans les locaux du prescripteur
- Dans les locaux de l'AMA
- Sur un lieu de permanence

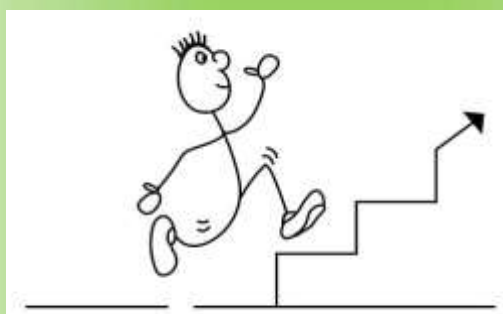
Objectif de la tripartite :

- Le prescripteur présente la situation du ménage afin de valider l'orientation sur ce dispositif.
- Le référent ASELL présente le dispositif et les modalités de l'intervention.
- Le ménage signe la lettre d'adhésion pour acter sa démarche volontaire.

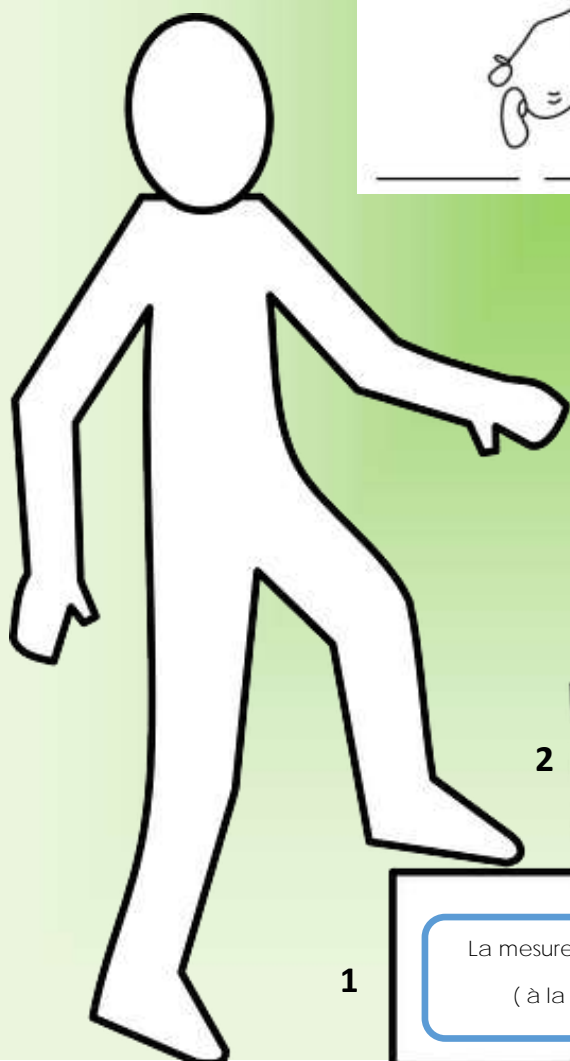




En route ! (Mise en place de l'accompagnement)



Renouvellement 1 mois avant la date de fin de mesure sous conditions
sous conditions



Tripartite de fin de mesure ASELL

Liens réguliers pendant l'accompagnement entre le prescripteur et le référent ASELL à l'initiative de l'un comme de l'autre afin d'agir ensemble de façon complémentaire sur la situation du ménage

Transmission de la décision d'accord ou de refus du CD 13 par mail au prescripteur

Rédaction de l'identification ASELL avec le ménage dans un

La mesure ASELL commence
(à la date tripartite)

La parole du collectif (le mot des travailleurs sociaux)

L'accompagnement ASELL 2024 a reposé sur les 5 principes du cheminement collectif que sont :

1. Un objectif commun : Permettre aux familles d'acquérir ou de retrouver une autonomie mise à mal par les événements de la vie dans un contexte économique toujours plus tendu : inflation, logement , emploi . Ainsi en 2024 nous avons eu recours à nos outils en interne comme l'épicerie sociale ou les ateliers budget pour informer, soutenir les familles dans la gestion de leur budget toujours plus impacté. Nous avons dû ainsi nous appuyer sur les différents dispositifs d'aide aux énergies de nos partenaires CCAS , CD 13. C'est un chemin parfois semé d'embûches pour les familles accompagnées (documents administratifs obligatoires, dématérialisation qui devient impérative (fracture numérique), manque de logement, délais administratifs longs, isolement social ...). Parfois le cheminement consiste à les amener à prendre conscience qu'il faut emprunter des chemins de traverse pour ne pas les conduire vers une impasse.

2. La collaboration : L'accompagnement ASELL serait impossible sans l'adhésion pleine des personnes accompagnées, des partenaires institutionnels et de terrain. Il devient parfois indispensable de faire appel aux différents partenaires locaux pour trouver des voies de co-construction afin de favoriser l'adhésion et ainsi l'accompagnement. Nous avons eu a chance aussi de posséder en 2024 des moyens humains en interne comme un psychologue, une diététicienne et des intervenants bien-être. Une ressource que peu d'institutions sont encore en mesure de proposer.

3. La communication : Elle est indispensable dès le début de l'accompagnement afin d'établir la relation de confiance et permettre d'identifier les besoins. Divers canaux pour cela que nous continuons de développer au quotidien : réunions, mails, entretiens téléphoniques, entretiens physiques, Analyses des Pratiques Professionnelles, Synthèse, SMS, WhatsApp, messages audios etc ...

Elle implique une écoute pleine et entière portée à l'autre pour permettre de comprendre. La communication s'adapte tout au long du cheminement

de la personne prenant parfois la voie du conseil, de l'information, de l'encouragement, de l'impulsion, du rappel à la loi (droits et devoirs), de l'écoute simple et bienveillante.

Elle s'appuie également sur le collectif au travers de nos divers ateliers proposés qui créent du lien et leur permettent d'échanger et pourquoi pas de devenir à leur tour des personnes soutenantes (pair-aidants) ou force de proposition.

4. L'adaptabilité : chaque situation est unique. La force de notre dispositif ASELL réside dans sa capacité à toujours s'adapter tout au long de l'accompagnement : lieu, temporalité, flexibilité, etc...

Nous ajustons nos pratiques et nos méthodes d'intervention selon l'évolution des projets des personnes accompagnées qui peuvent évoluer parfois de manière soudaine.

Cette adaptabilité est possible grâce aux conditions de travail : parc automobile, modulation des horaires, télétravail hebdomadaire, formations, lieux de permanence, salles d'entretien, etc...

5. La responsabilité partagée : Elle permet de mettre la personne accompagnée au centre de son parcours en la rendant actrice de son projet. Il est essentiel d'établir le rôle de chacun dans l'accompagnement notamment pour les divers professionnels gravitant autour de la situation. Ceci permet de créer un réseau de soutien plus solide pour offrir encouragement et aide afin de ne laisser personne au bord du chemin.



Le chemin parcouru ensemble (Le témoignage des personnes accompagnées)

Mesures ASELL GENERALISTES ET RENFORCEES

ARLES :

Mme H : « franchement dès que nous nous sommes rencontrés ma vie a changé grâce à ma référente et à sa sympathie qui m'a donné de la force pour tout surmonter mes problèmes et j'en vous remercie infiniment pour votre courage et patience ».

Mme M : « Super, très bien reçu, je n'ai qu'une chose à dire bravo de tout mon cœur aux assistantes sociales. Pour moi ma référente est la meilleure »

Mme H : « En cette année 2024 j'ai été très bien accompagnée, rassurée aux côtés de ma référente, toujours d'une grande aide. Je vous remercie énormément »

Mme G : je recommande l'association pour son personnel mis à la disposition de personnes dans le besoin d'aide et de suivi individuel pour beaucoup de formalités comme c'est le cas pour moi et je l'en remercie beaucoup, ainsi que ses locaux accueillants et chaleureux où l'on se sent bien. J'y ai dû m'y rendre 1 fois pour un rdv et j'en garde un très bon souvenir.

Mme G : « ma référente m'a secourue dans la jungle de toutes les formalités qui m'ont été utiles mais difficiles à faire toute seule, j'ai été au bénéfice de son accompagnement pas à pas sa bienveillance et sa patience au moment le plus difficile de ma vie je me sentais perdue avec beaucoup de paperasse à remplir et j'ai été très soulagée par sa présence, que je recommande vivement et de tout cœur ! Merci infiniment !

Mme K : « Quand je suis avec vous, vous êtes magnifique, on a avancé beaucoup de choses. Avant je n'avais pas de NUD, je n'avais pas beaucoup de choses, je n'arrivais pas à payer toutes mes charges,

j'étais handicapée de tout, mais maintenant ça va mieux. En 2024 quand je suis avec vous je suis magnifique, les choses ont toutes avancées, tous les papiers c'est magnifique. Merci beaucoup, j'espère que vous allez rester avec moi car franchement moi je n'arrive pas à bouger, mais vous on va faire tout ce que manque, tous les papiers... Je suis tranquille dans ma tête. Avant je souffrais avec dépression, plus avec le psychologue et tout ça c'est grâce à vous, et beaucoup de choses qui sont changées donc pour moi avant j'étais handicapée de ma santé, de mon cerveau et tout ça mais là je suis tranquille au moins je suis handicapée avec les douleurs mais pour mon moral ça va magnifique. Je vous dis 1000 mercis, vous êtes meilleur, vous êtes gentille, je dis merci encore »

Mme A. : « Je suis très contente de votre association et de votre accompagnement et très satisfaite de ma référente, très contente de son accompagnement et de votre association. Merci je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de Noël a toute l'association. Vous êtes très brave et vous faites un bon travail. »

Mme P : « J'ai eu beaucoup de chance concernant mon référent ASELL qui m'a accompagné tout au long de cette année. Lorsque les choses devenaient difficiles elle a su trouver des solutions.

Ce parcours n'aurait pas été le même sans elle, d'un grand soutien elle n'a jamais baissé les bras. Elle a toujours cru que j'aurai un appartement avant la fin de mon accompagnement. Et c'est fait !!!! Je ne sais pas ce que l'association ferait sans elle (ses compétences, ses connaissances, son dévouement investissement auprès de nous

tous). Merci d'avoir rendu nos RDV en un lieu de rire et bonne humeur en oubliant tous les soucis. Je vous exprime ma plus sincère gratitude pour cet accompagnement inestimable. Je vous en suis infiniment reconnaissante pour tout. Merci, Merci, Merci..... ».

ST MARTIN DE CRAU :

Mr B : « Je trouve votre association génial et très utile car vous aidez les gens avec un professionnalisme qui est exemplaire! Grâce à vous les gens reprennent espoir et le goût de vivre ! Merci à toute l'équipe de nous donné du réconfort, sourire et bien être !!! Merci infiniment à vous »

Mme E : « Mon accompagnement ce passe très bien, ma référente est à l'écoute, bienveillante, de confiance, sans jugement et surtout la voix de la sagesse. Je vous remercie pour le travail que vous faites et ne changez pas votre façon de le faire. »

Mme W : « je confirme avoir été correctement suivie et que mes soucis ont bien été résolus. Nous travaillons aussi en ce moment pour un suivi médical avec le CMP, car je souffre de dépression, et ne réussissais pas à trouver un psychiatre depuis un bon moment, et grâce à ma référente, j'ai déjà obtenu les rdv et ma prise en charge, donc très satisfaite. Merci à toute l'équipe qui m'a soulagé d'un grand poids. »

CHATEAURENARD :

Mme S: Estoy muy agradecida con vuestra asociación por ayudarme en todo con mis hijos. Se los agradeceré infinitamente por estar allí pendiente de mí y mis hijos que no nos falte nada.

Que este año ha sido muy grato para mí estar con su servicio. Les deseo lo mejor a su asociación y sigan adelante ayudando a más personas que necesiten como yo. Gracias

Le chemin parcouru ensemble

(Le témoignage des personnes accompagnées)

SAINTES MARIE DE LA MER :

Mme C : « J'apprécie beaucoup mon travail avec ma référente ? Je me sens comprise, écoutée, soutenue, rassurée et accompagnée... je reprends confiance et trouve des solutions à des soucis qui s'abattaient de plus en plus. Elle a su installer une relation de confiance. Votre association et vos aidants sont le meilleur soutien que j'ai eu ces dernières années ».

BOULBON :

Mr M : Le premier contact avec AMA 5 février 2023. Je remercie l'association AMA pour l'aide et l'attention qui a été mis en œuvre afin de me faire sortir du marasme où je me trouvais lors de notre première rencontre. Le soutien de AMA, la patience de ma référente qui a su m'accompagner dans la compréhension de mes problèmes et à reprendre conscience de mon potentiel. Il me reste encore du chemin à faire mais dorénavant je sais que restera redevable de votre aide.

RAPHELE LES ARLES :

Mme B : "l'accompagnement avec l'AMA m'a permis de me sentir écouter et comprendre également ma situation et évoluer sur mes besoins. L'épicerie AMA est une chance pour notre économie et bien ce nourrir, j'ai aussi pu découvrir les soins énergétiques avec Sabine qui mon aidé sur mon lâcher prise et repartir sur de bonne bases. Merci pour tout vos accompagnement.

Mesures ASELL ACTION LOGEMENT

ARLES

Mme S : « Je suis ravie du suivi que j'ai eu avec vous et tous les intervenants. C'est grâce à vous que j'ai sorti la tête de l'eau car j'étais vraiment au plus bas et je vous remercie car sans vous j'étais perdue ».

Mr E A : Je vous remercie pour votre accompagnement et je vous souhaite de bonne et meilleure année 2025 avec meilleurs vœux et bonne santé pour vous votre familles et votre collègues, et merci encore une fois a vous toutes et tous, bon Noel et bonnes fêtes.



Mesures ASELL de COURTE DUREE

TARASCON:

Mme A R : «Atteinte d'un cancer du poumon en fin de vie puisqu'il y a 4 ans et je suis en fin de traitement .. mais pas de guérison ni de rémission . Juste pour vous expliquer le contexte psychologique que j'endure et ma référente ASELL suis un dossier très grave et important pour moi .j'étais lassée de tout papier à faire ect .. et elle ne me lâche pas , d'une gentillesse et d'une vraie empathie et surtout un travail effectué dans une rapidité avec peu de renseignements ect .. je suis suivie de près par cette association qui pour moi m'est indispensable, heureusement qu'il existe ce genre de structure ... encore un grand merci ...

Mme P : J' ai vraiment apprécié ma référente, très gentille. Et le reste de l'équipe est vraiment très très sympa. Je vous remercie beaucoup d'être prêt de Moi. Merci, merci merci 🙏😊👏👏👏

EYRAGUES :

Mme G : "Le miracle de Noël " je pensai que c etait dans les films... la je me dit que dans mon malheur j ai ce miracle qui apparaît et qui me fait voir une lueur d espoir dans ma situation. Ya encore beaucoup d obstacles a surmonter mais grave a l association je reprend confiance. Merci beaucoup.

Le chemin parcouru ensemble (la satisfaction de nos partenaires)

L'AMA – un opérateur ASELL singulier et engagée

1. Une Présence Ancrée dans le Territoire du Pays d'Arles

Notre association est un acteur incontournable du maillage social local, présente depuis 1989 et opérateur ASELL depuis 1999, soit près de 25 ans d'existence. Notre expérience substantielle avec des outils déjà construits, régulièrement mis à jour et un partenariat de qualité, nous sommes profondément ancrés dans le territoire du Pays d'Arles. (cartographie) Nos multiples prescripteurs nous font confiance et apprécient notre réactivité.

2. Des Partenariats Solides pour un Accompagnement Efficace

Les rencontres mensuelles mises en place à notre initiative avec les services logement des CCAS et de la Sous-Préfecture permettent de favoriser le relogement, le maintien dans le logement ou d'obtenir des délais supplémentaires liés aux expulsions locatives en rencontrant le service de la Sous-Préfecture. Notre participation aux différentes instances (CCAPEX, CPPEL, réunion des travailleurs sociaux, SIAO, Webinaires CAF et Banque de France...) renforce notre partenariat et notre expertise professionnelle.

3. L'Antenne de Prévention des Expulsions Locatives : Un Nouveau Dispositif au Service du Public

L'AMA porte régulièrement des initiatives dans l'intérêt des personnes, notamment avec la création de l'Antenne de Prévention des Expulsions Locatives le 07.10.2024 sur Arles au sein de la Maison de la Justice et du Droit, ouverte à tout le public du Pays d'Arles. Cette antenne est menée par un travailleur social du service ASELL de l'AMA, un commissaire de justice et un avocat dans le but d'informer, de conseiller et d'orienter le public en lien avec l'expulsion locative.

4. Un Accompagnement Pluridisciplinaire pour une Prise en Charge Globale

Intervenant sur tout le Pays d'Arles, nous avons pu grâce à notre partenariat, obtenir des lieux de permanence sur plusieurs communes permettant de recevoir les personnes accompagnées dans un lieu d'accueil adapté et de proximité. Les différents services qui composent notre structure permettent d'assurer des paliers intermédiaires et des tremplins pour les personnes accompagnées, leur offrant ainsi une multitude de solutions, et un accompagnement particulièrement efficace grâce à notre proximité avec les équipes du Pôle Hébergement (CHRS, APVVI, HU, AVDL, Dispositif du bail glissant) de notre association.

Notre équipe ASELL constituée d'assistante sociale, d'éducatrice spécialisée et de Conseillère en Economie Sociale et Familiale travaille en open-space. Cette organisation apporte une approche pluridisciplinaire, favorise une réflexion collective riche et dense, permettant de croiser les points de vue et d'élaborer des propositions d'action variées et adaptées. Ainsi, nous avons réussi à créer au sein de notre équipe composée de 7 travailleurs sociaux une belle cohésion d'équipe.

5. Innovation et Bien-être : De Nouveaux Ateliers au Service du Public

Nous nous démarquons également par notre esprit d'innovation, car nous souhaitons accueillir et accompagner le public d'une manière différente, en proposant notamment des ateliers de bien-être dans un site récemment rénové avec une pièce dédiée à ces actions et des intervenants bienveillants et formés.

Le psychologue présent au sein de la structure propose une prise en charge rapide et gratuite des personnes les plus en demande de soutien. Cette approche permet de stabiliser leur état émotionnel et de surmonter des obstacles personnels avant de pouvoir avancer vers d'autres aspects de leur accompagnement, de faciliter l'établissement d'une relation de confiance et permettre de mettre en œuvre d'autres possibilités dans l'accompagnement social.

6. Un Accompagnement de Proximité pour Lever les Freins à l'Autonomie

Nous proposons un accompagnement de proximité en favorisant des rendez-vous réguliers, à leur domicile, sur les lieux de permanence, sur site mais également sur des lieux adaptés à chaque situation (au café, dans un parc public, à l'hôpital...). Au-delà de nos lieux d'entretiens adaptables, nos horaires d'entretiens le sont tout autant grâce à la modulation des horaires de travail des salariés de l'AMA. Ainsi nous pouvons accompagner des personnes salariées qui ont parfois des horaires de bureau. La flotte automobile dont nous disposons nous permet d'accompagner le public directement sur place, ce qui est parfois nécessaire pour les aider à gagner en autonomie et à prendre confiance en eux, car, malgré nos encouragements, les personnes ne passent pas à l'action en raison de différents freins. Le « aller vers » permet de lever les freins et d'impulser une dynamique d'action pour favoriser l'autonomie des personnes accompagnées.

7. Mutualisation des Services : Une Organisation Optimisée pour le Suivi des Ménages

Grâce à la mutualisation des services à l'AMA, les travailleurs sociaux du service ASELL s'appuient sur un secrétariat polyvalent tant au niveau de l'accueil qu'au niveau administratif, ce qui permet aux travailleurs sociaux de se consacrer pleinement au suivi des ménages. Le public ASELL bénéficie également dans un contexte d'inflation importante, de l'accès prioritaire à son autre service de l'épicerie sociale.

8. Favoriser l'Inclusion Sociale : Événements et Activités pour les Usagers

Notre valeur ajoutée dans ce type de prestation réside dans le fait que nous convions également le public ASELL à la fête de fin d'année de notre association, aux auberges espagnoles que nous organisons, ainsi qu'aux sorties et séjours de vacances proposés par les autres services de la structure. Nous faisons donc bénéficier le service ASELL de tout cet éventail de possibilités, dans un dispositif qui se veut initialement très personnalisé.

9. Le Bien-être au Travail : Un Pilier Fondamental pour la Qualité de l'Accompagnement

Comme en témoignent nos rapports d'activité, nous œuvrons de manière différenciée dont les thématiques reflètent l'actualité de notre Association. Le bien-être au travail est l'un des principaux axes de l'Association Maison d'Accueil. En effet, le principe repose sur le fait que si le travailleur social est épanoui dans son emploi et dans ses missions, il l'accomplira de manière remarquable, notamment grâce à la mise en place de télétravail hebdomadaire qui permet une organisation optimale pour le rendu des écrits professionnels. Le travail en binôme est également possible lorsque les situations sont complexes et nécessitent un regard croisé. De plus, l'Association propose à ses équipes des sessions d'Analyse de Pratiques Professionnelles mensuelles avec une intervenante expérimentée. Ceci contribue à la collaboration, au partage des savoirs, à la prise de recul et à dénouer certaines situations enlisées.

10. L'Importance de la Formation Continue pour les Équipes de l'AMA

La Direction de la Maison d'Accueil est très investie dans l'accès à la formation de ses salariés et propose chaque année à l'ensemble de son personnel de bénéficier d'une formation de son choix. Ainsi, les travailleurs sociaux en charge des accompagnements acquièrent des compétences supplémentaires tout au long de leur parcours professionnel, au-delà de leur diplôme et de leur expérience initiale. Nous sommes aujourd'hui satisfaits de pouvoir partager les résultats excellents de notre dernière évaluation qualité par un organisme agréé **nommer**, à l'échelle nationale.

11. Un Accompagnement Personnalisé : Les Défis et Solutions Face à une Demande Croissante

A notre demande, nos financeurs ont été à notre écoute en augmentant nos mesures ASELL généraliste et renforcée depuis maintenant plusieurs années. Malgré cela, près de 60 ménages seront en attente d'une mesure ASELL généraliste en 2024 au vu de la demande importante sur ce dispositif.

12. Partenariat et Ateliers Thématiques : Rompre l'isolement et Favoriser l'Autonomie

Pour rompre l'isolement, favoriser le lien social et aborder la question du budget, sujet peu attrayant mais indissociable de l'accompagnement ASELL, nous avons mis en place un partenariat avec « Finances et Pédagogie ». Ainsi, depuis deux ans, des ateliers budget ont lieu et permettent des échanges interactifs entre les personnes accompagnées.

13. Du collectif pour favoriser l'Aller Vers des personnes accompagnées

Dans le but d'optimiser l'accompagnement individuel prévu dans notre conventionnement de financement, nous avons choisi de mettre en place des permanences collectives thématiques en complément des suivis individuels. Ces permanences ont pour but de permettre d'acquérir des outils et des méthodes transversales, offrant ainsi aux ménages des ressources pratiques et concrètes pour renforcer leur autonomie. Le but étant que les travailleurs sociaux encouragent les personnes qui bénéficient d'un suivi à être acteurs de leur propre parcours afin qu'ils s'approprient eux-mêmes l'« aller vers ».

En conclusion, l'Association Maison d'Accueil (AMA) se distingue par sa philosophie de "l'aller vers", tant auprès de ses équipes de travailleurs sociaux que des personnes qu'elle accompagne. Cette approche proactive permet d'assurer une prise en charge adaptée et personnalisée, en favorisant la mobilité des travailleurs sociaux sur le terrain tout en restant à l'écoute des besoins des personnes. En créant des liens de confiance et en s'investissant sur le terrain, l'AMA parvient à lever les freins à l'autonomie des usagers, tout en offrant à ses équipes un environnement de travail collaboratif et soutenant. Cette dynamique de proximité et de soutien mutuel entre les travailleurs sociaux et les bénéficiaires constitue la clé de la réussite de l'accompagnement proposé, permettant ainsi de répondre au mieux aux défis sociaux actuels.

L'engagement de l'association et de ses équipes permet d'apporter des solutions concrètes, de lutter contre l'isolement et de promouvoir l'autonomie des personnes accompagnées.

Continuons toujours plus loin ensemble (une nouvelle action pour le service ASELL)



CREATION D'UNE ANTENNE DE PREVENTION DES EXPULSIONS LOCATIVES

inauguration le lundi 16 septembre 2024 avec l'ensemble des partenaires associés dans les locaux de la MJD à Arles (16, avenue JF Kennedy – quartier Griffeuille).

Dans le cadre de la Loi de lutte contre les exclusion de 1998, de la charte départementale de prévention des expulsions domiciliaires et du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées des bouches du Rhône (PDALHPD), le CDAD 13, les chefs de juridiction du Tribunal judiciaire de Tarascon, l'Ordre des avocats du barreau de Tarascon, la chambre régionale des commissaires de justice, l'association Maison d'accueil d'Arles (AMA) et la communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette (ACCM), en partenariat, ont décidé de mettre en place une antenne de prévention des expulsions locatives sur la commune d'Arles au sein de la Maison de la Justice et du Droit (MJD).

L'antenne a pour objectif de développer le **travail de prévention** en amont des décisions de justice pour limiter autant que possible le recours à l'expulsion en apportant un soutien juridique et social aux personnes menacées d'une mesure d'expulsion domiciliaire et permettre à ces personnes d'être assistées par un avocat.

L'équipe pluridisciplinaire de cette antenne est ainsi composée d'un groupe d'avocats spécialisés en matière de Droit du logement, désignés par le Bâtonnier de l'Ordre des avocats au Barreau de Tarascon, d'un Commissaire de justice et d'un travailleur social de l'association AMA.

L'antenne est chargée d'accueillir les personnes assignées en expulsion domiciliaire devant le tribunal judiciaire de Tarascon ou ayant reçu un commandement de payer pour une dette de loyer. Par une analyse conjointe et pluridisciplinaire, indispensable dans cette matière, l'avocat, le commissaire de justice et le travailleur social assurent un certain nombre de missions :

- Vérification du bail,
- Calcul du montant de la dette (loyers et charges),
- Constitution (si nécessaire) d'un dossier d'aide juridictionnelle et assistance rapide d'un avocat.
- Recherche de solutions en lien avec les services sociaux compétents (mobilisation des aides au logement).
- Encourager la présence des locataires menacés d'expulsion à l'audience.
- informer sur leurs droits et obligations ainsi que sur la procédure contentieuse.

Cette permanence vient compléter le dispositif dans les Bouches-du-Rhône puisque 3 autres antennes fonctionnent actuellement sur les communes de Marseille, Aix-en-Provence et Salon-de-Provence.

Cette permanence depuis le mois d'octobre 2024 se tient **tous les 2èmes lundis du mois de 14 h à 17 h au sein de la Maison de la Justice et du Droit** d'Arles et est gratuite, confidentielle et sans rendez-vous.

Les points cardinaux (Nos Projets / Nos Actions 2024 en statistiques)

1



5

1 : LES STATISTIQUES DES MESURES ASELL GENERALISTES

2 : LES STATISTIQUES DES MESURES ASELL RENFORCEES

3 : LES STATISTIQUES DES MESURES ASELL DE COURTE DUREE

5 : LES STATISTIQUES DES MESURES ASELL ACTION LOGEMENT

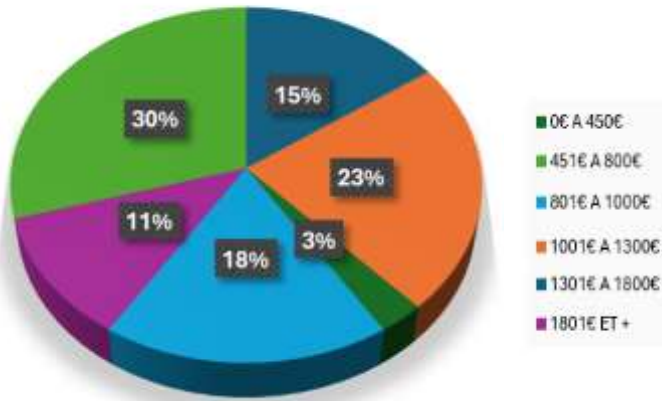
LES CHIFFRES PARLENT

ET

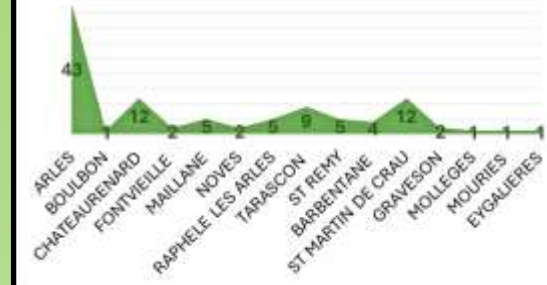
NOUS GUIDENT VERS LA VOIE DES SOLUTIONS

LES STATISTIQUES DES MESURES ASELL GENERALISTES EN 2024

Tranches des ressources

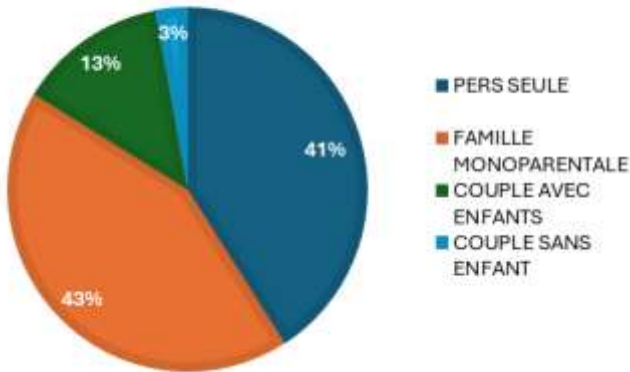


Villes



On constate que, sur l'ensemble des mesures, la majorité des personnes accompagnées réside dans le secteur d'Arles (36%). Par ailleurs, 50% des personnes suivies ont entre 31 et 50 ans, 27% entre 51 et 65 ans, 10% de plus de 66 ans, 7% sont âgées entre 25 et 30 ans et 5 % moins de 25 ans.

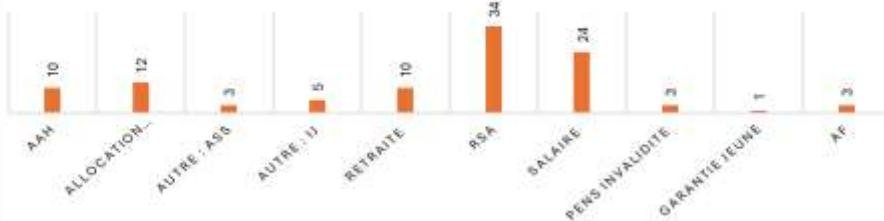
Composition familiale



On observe que 71% des personnes disposent de ressource entre 451 et 1300 euros. D'après le graphique, ces revenus proviennent principalement du RSA suivi des salaires.

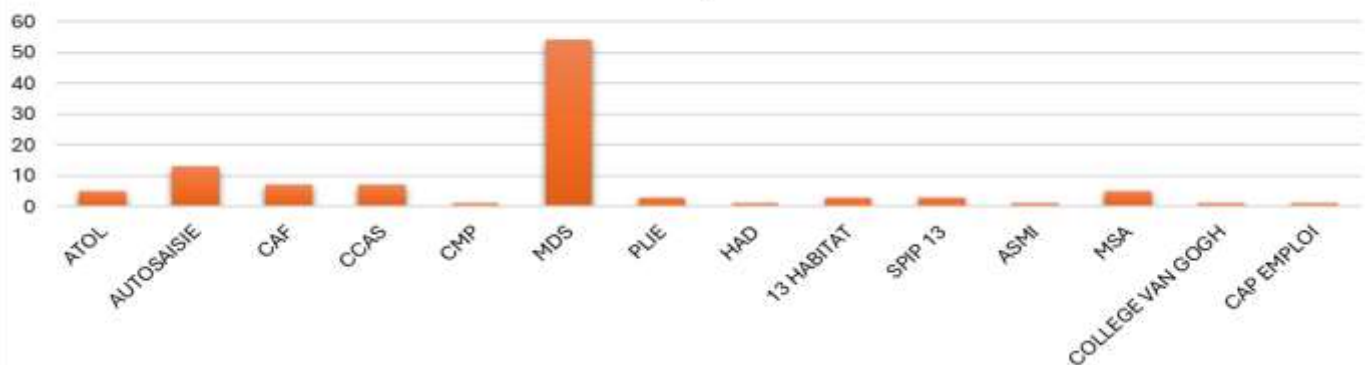
On constate que 41 % des personnes suivies sont seules , tandis que 43 % sont des familles monoparentales.

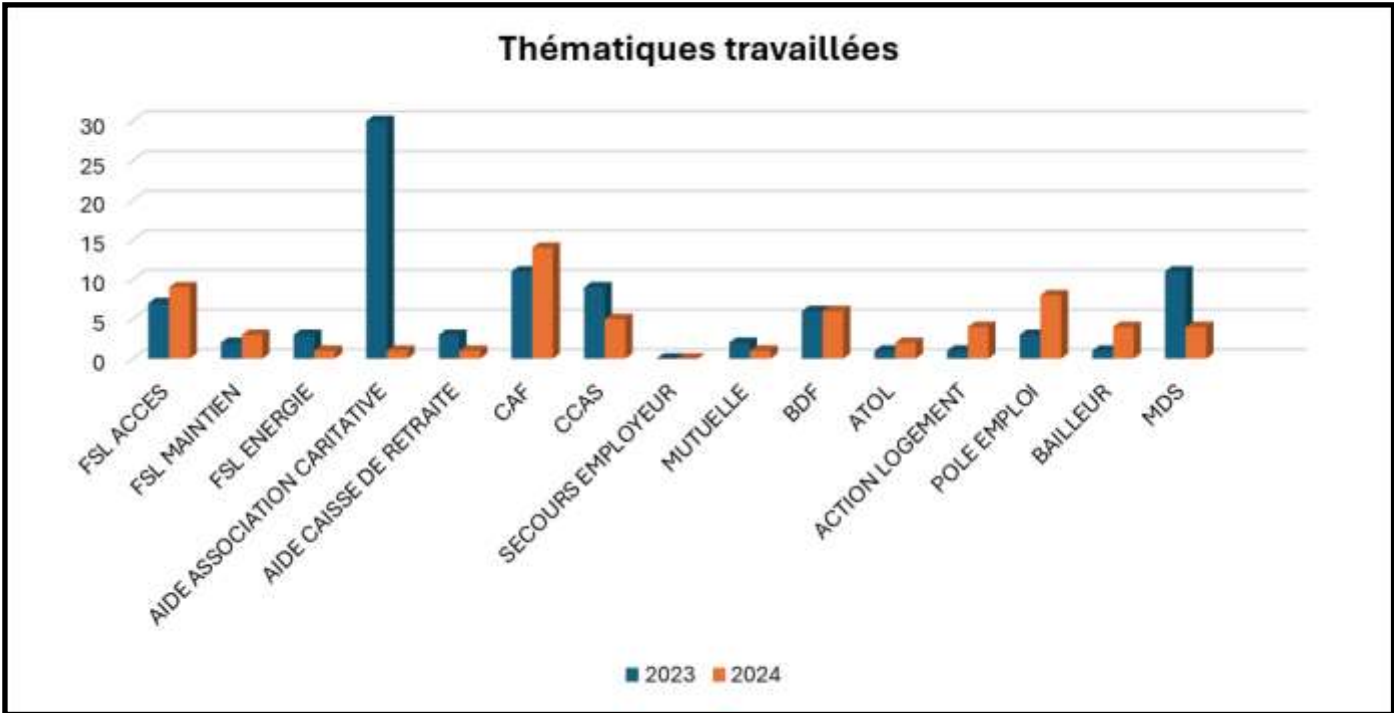
Types ressources



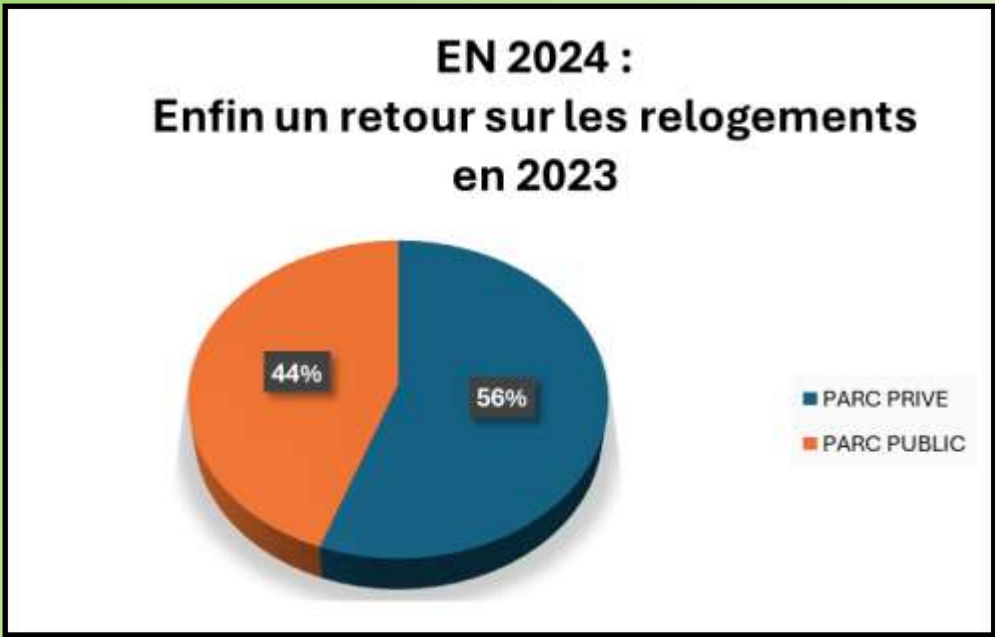
Les prescripteurs qui nous orientent des personnes dans le cadre de la mesure généraliste sont principalement la MDS, suivie des demandes directes effectuées via notre site internet ainsi que d'autres structures .

Prescripteurs





Tout au long de la mesure, plusieurs thématiques ont été travaillées. On constate qu'en 2023, les associations caritatives ont été fortement sollicitées, ainsi que la MDS par rapport à 2024.

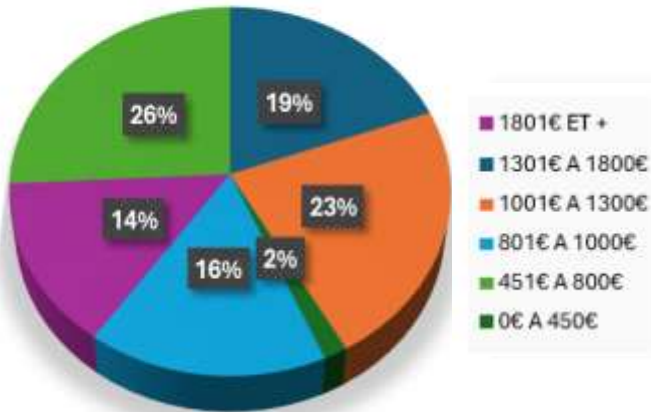


On constate qu'à la fin de la mesure de l'agrément 2023, 44% des personnes suivies ont été relogées dans le parc public et 56% dans le parc privé

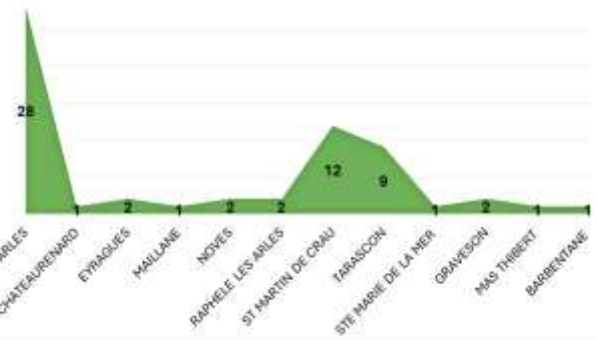
Les chiffres parlent et nous guident vers la voie des solutions

LES STATISTIQUES DES MESURES ASELL RENFORCEES EN 2024

Tranches de ressources

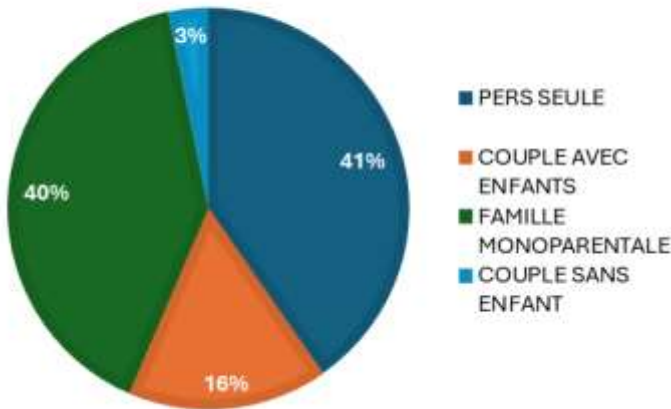


Villes



On constate que, sur l'ensemble des mesures, la majorité des personnes accompagnées résident dans le secteur d'Arles. Par ailleurs, 47% des personnes suivies ont entre 31 et 50 ans, 39% entre 51 et 65 ans, 8% entre 25 et 30 ans, 5% sont âgées de plus de 66 ans et 1 % moins de 25 ans.

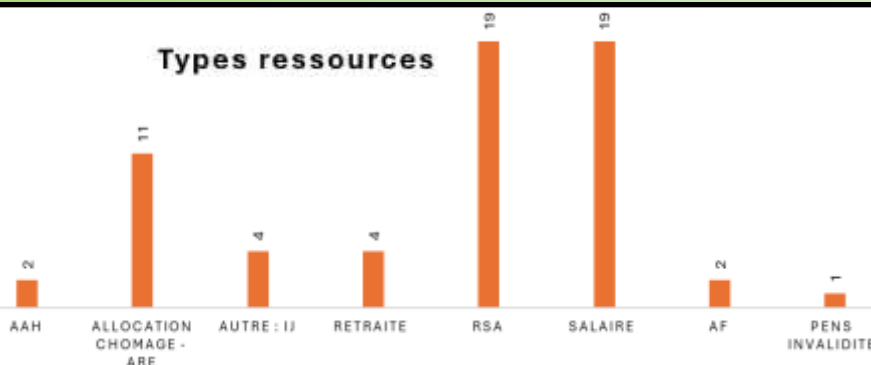
Composition familiale



On observe que 28% des personnes disposent de ressource maximum de 800 euros. D'après le graphique, ces revenus proviennent principalement du RSA et des salaires suivi de l'ARE.

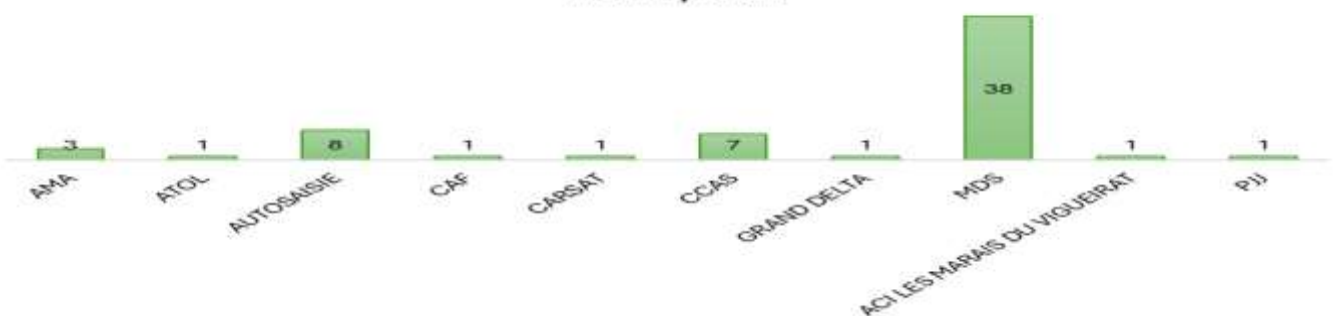
On constate que 41 % des personnes suivies sont seules, tandis que 40 % sont des familles monoparentales.

Types ressources

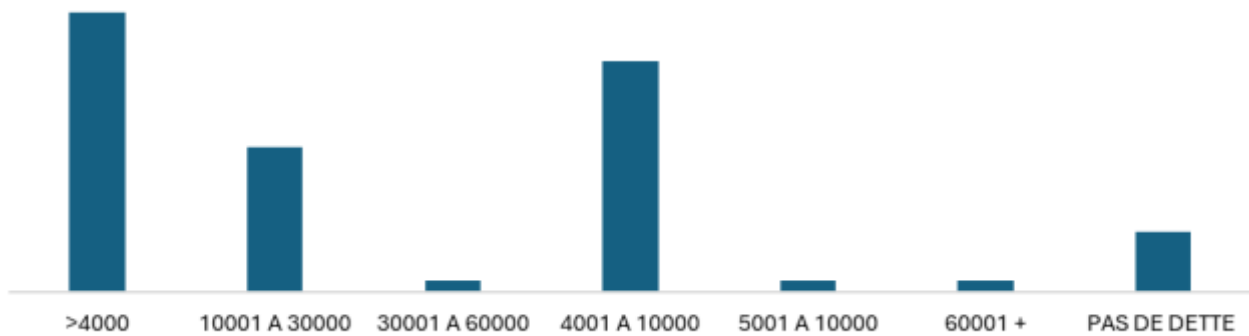


Les prescripteurs qui nous orientent des personnes dans le cadre de la mesure généraliste sont principalement la MDS, suivie des demandes directes effectuées via notre site internet ainsi que d'autres structures.

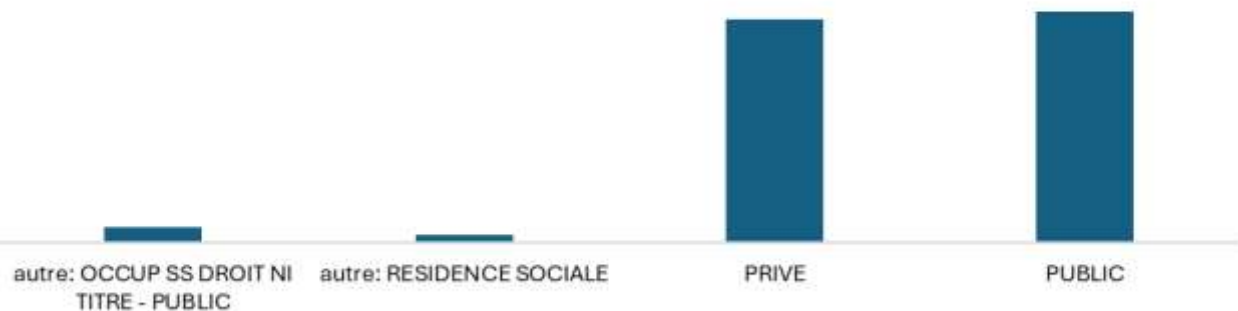
Prescripteurs



Tranches de dettes

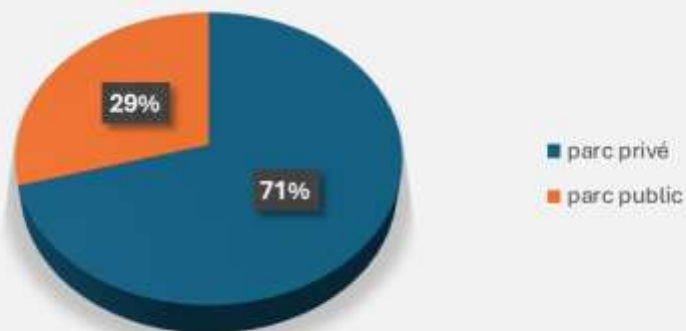


Situation locative au debut



Le graphique sur les tranches de dette présente la situation des personnes en début de mesure 2024. On y observe que les dettes locatives peuvent atteindre jusqu'à 10000€. Par ailleurs, on constate une répartition équilibrée entre les personnes logées dans le parc public et celle du parc privé.

EN 2024 : Enfin un retour sur les relogements en 2023

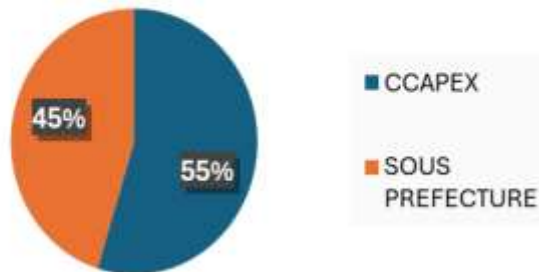


On constate qu'à la fin de la mesure de l'agrément 2023, 29% des personnes suivies ont été relogées dans le parc public et 71% dans le parc privé.

Les chiffres parlent et nous guident vers la voie des solutions

LES STATISTIQUES DES MESURES ASELL DE COURTE DUREE EN 2024

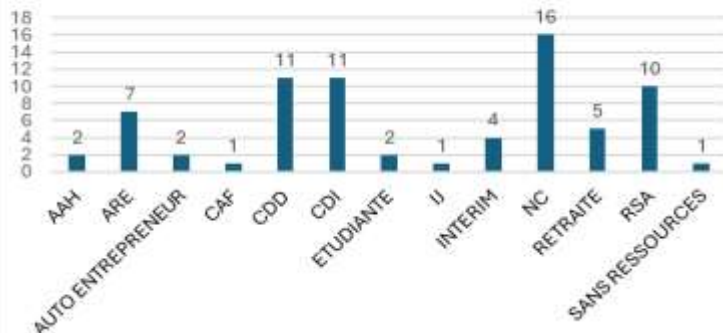
Prescripteurs



Concernant les statistiques des mesures de courte durée en 2024, toutes les orientations ont été effectuées par la CCAPEX et la SOUS-PREFECTURE avec une répartition de 55% la CCAPEX et 45% la SOUS-PREFECTURE.

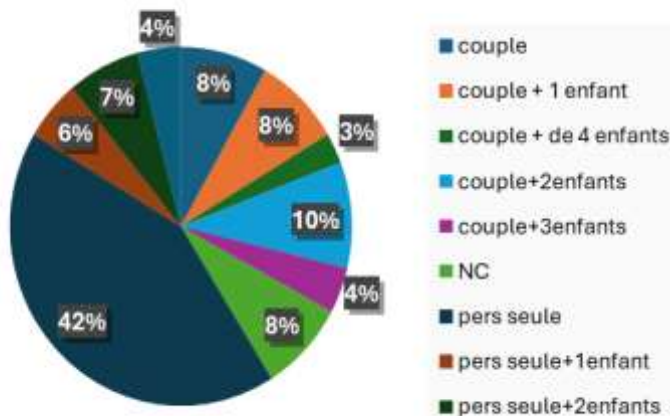
En ce qui concerne la composition familiale, 42% des personnes orientées sont des couples sans enfants, tandis que les autres types de composition familiale représentent entre 4 et 10% chacune.

Type de ressources



Pour ce qui est des ressources, celles-ci ne sont pas systématiquement communiquées par les personnes suivies. Cependant, on constate que la majorité des ressources proviennent des contrats à durée déterminée, des contrats à durée indéterminée et du RSA.

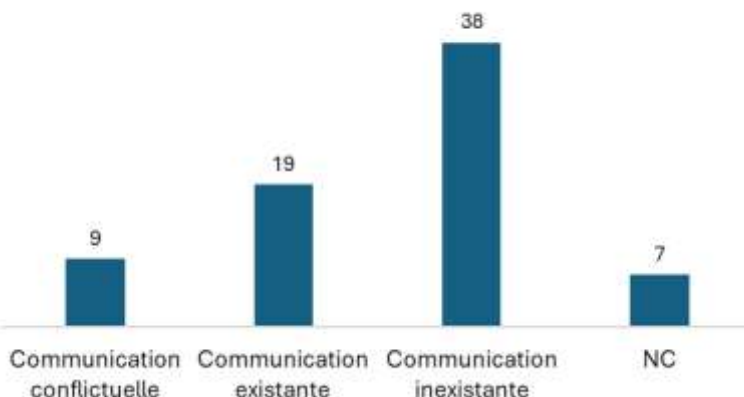
Composition familiale



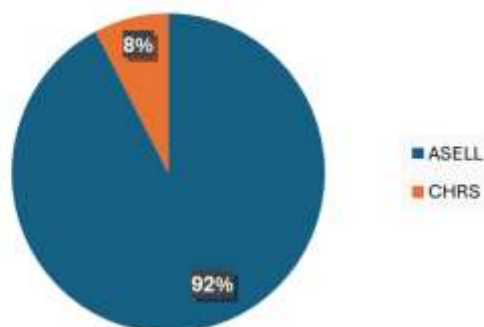
On constate que, dans le cadre des procédures d'expulsion, la communication entre Bayer et locataire reste très limitée tout au long de la mesure, malgré les thématiques travaillées.

À l'issue de ces mesures, 92% des personnes sont orientées vers le service ASELL, tandis que 8% sont dirigés vers le service CHRS de l'Association Maison d'Accueil.

Rapport bailleur/locataire



Orientations



Thématiques travaillées dans le cadre de l'accompagnement:

	Nombre d'actions réalisées
Etablissement du diagnostic social à destination du tribunal et/ou de la préfecture	69
Négociation avec le bailleur	17
Etablissement d'un échelonnement de la dette	7
(Ré)ouverture de droits	2
Constitution d'un dossier FSL maintien ou concordat	2
Constitution d'un dossier de surendettement	8
Ouverture du droit opposable au logement	1
Ouverture du droit opposable à l'hébergement	1
Autre, précisez	
Rappel des droits et devoirs des locataires	10
Aide financière réalisée	1
Aide alimentaire réalisée	17
Aide administrative	9
Travail sur le budget	11
Recherche logement/demande de NUD	4
Demande logement contingent SP	3
Demande SIAO	5

En 2024, sur les 73 ménages, 54 ménages ont pu être rencontrés.

- 26% n'ont donc pas répondu à nos sollicitations et relances dans le temps imparti de l'enquête.

Nous constatons une augmentation importante des dettes locatives dans le parc privé. En revanche, nous notons une baisse importante de l'endettement locatif dans le parc social par rapport à 2023.

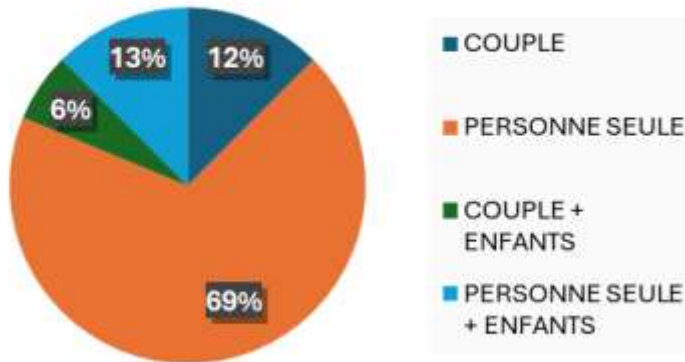
A la suite de la mesure ASELL de courte durée:

- 15% des ménages ont accepté la mise ne place d'une mesure ASELL afin de favoriser d'avantage le rétablissement de leur situation :
 - ⇒ 9 ont bénéficié d'une orientation en mesure ASELL Renforcé et 2 en mesure ASELL Généraliste.

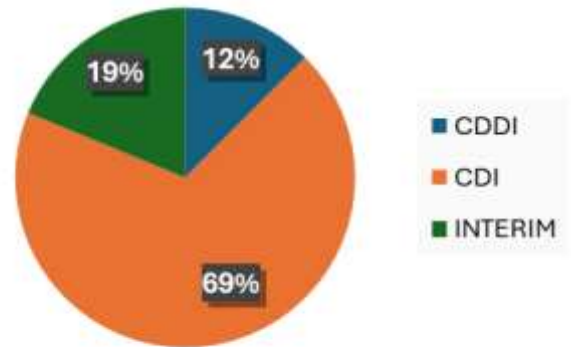
Les chiffres parlent et nous guident vers la voie des solutions

LES STATISTIQUES DES MESURES ASELL ACTION LOGEMENT EN 2024

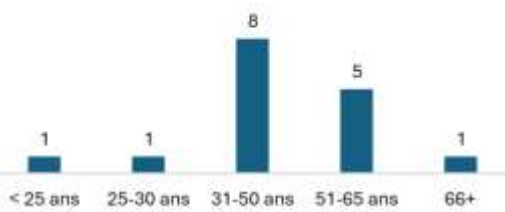
Composition familiale



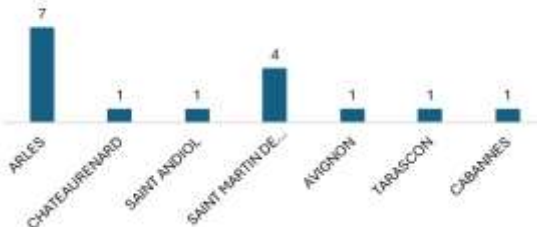
Types de ressources



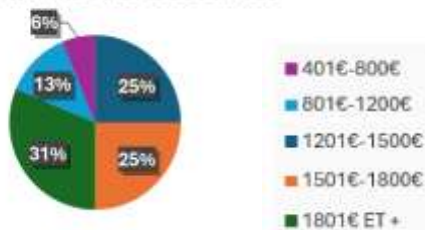
Tranches d'âges



VILLES



Tranches de ressources



Les chiffres parlent et nous guident vers la voie des solutions

16 accompagnements sociaux menés sur la convention 2024.

La durée des accompagnements est de 6 mois en grande majorité mais on note toutefois que pour 33% des cas, un accompagnement de 3 mois a été demandé.

Pour 61% des demandes d'accompagnement, il s'agit de locataires en difficulté.

Pour 39 % ce sont des ménages qui ont besoin d'une aide pour rechercher ou s'installer dans un logement.

L
a problématique financière demeure importante pour le public orienté, c'est pourquoi pour 30% un dossier de surendettement a été réalisé. Le statut de salarié limite les possibilités d'aides financières.

Ce public, peu connu des travailleurs sociaux, ne connaît souvent pas ses droits ou maîtrise peu les démarches. C'est pourquoi nous les soutenons souvent dans l'ouverture ou la réouverture de leurs droits.

Un travail budgétaire avec les personnes accompagnées est donc quasi systématique. Grâce à cet accompagnement on constate une baisse du montant des dettes ou une stabilisation chez 4 ménages sur 6.

L'avantage des mesures ASELL Action Logement est qu'il n'y a pas de plafond de ressources maximal et que l'accompagnement est qualitatif grâce à la valorisation du coût de l'accompagnement par Action Logement.

Le Pôle Hébergement de l'AMA



SOMMAIRE

L'équipe du Pôle Hébergement page 59

Mot de l'équipe page 60

Les différents dispositifs du Pôle Hébergement page 61

Réseau et partenariat page 62

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale :

Le CHRS page 63

 Données chiffrées sur le CHRS page 65

Le Bail Glissant page 70

Le CHRS Accompagnement Vers et Dans le Logement ... page 72

 Données chiffrées sur le CHRS AVDL page 74

L'Hébergement d'Urgence de l'AMA page 78

 Données chiffrées sur HU page 80

L'Accompagnement des Personnes Victimes de Violence et/ou intra-
familiale de l'AMA page 81

 Données chiffrées sur APVVI page 82

L'équipe du Pôle Hébergement



Mot de l'équipe du Pôle Hébergement

L'année 2024 a été pour nous une année particulièrement intense. Grâce à un travail impliqué, l'équipe du pôle hébergement, malgré un contexte socio-économique difficile a continué à œuvrer pour l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en situation de précarité.

Les freins liés à l'accès aux soins en santé mentale, en addictions, au logement sur le territoire d'Arles pèsent lourdement sur nos prises en charge.

Nous avons mis en place des dispositifs d'écoute et d'accompagnement individuels ainsi que collectifs afin de répondre aux besoins spécifiques des familles accompagnés, tout en favorisant leur autonomie.

Nous avons été confrontés à des défis, parfois complexes, avec des moments de frustration et d'incompréhension. Malgré ces difficultés et de nombreux changements, notre engagement et notre adaptabilité n'ont jamais faibli.

Le lien que nous entretenons entre nous, en tant qu'équipe, est véritablement notre force. Il nous permet de débattre, d'exposer nos points de vue, d'être en désaccord parfois, mais toujours dans le respect et l'écoute mutuelle. Cette dynamique d'échange a été un socle pour créer une vision commune de notre travail et pour maintenir une équipe unie malgré les défis.

Nous avons connu de très nombreux arrivées et des départs aussi bien au sein de notre équipe, que de l'association. Les travailleurs sociaux ont dû puiser dans leur réserve d'énergie et leurs ressources pour faire face aux changements.

En regardant le chemin parcouru cette année, nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli ensemble. Ce chemin se transforme chaque jour, et notre équipe continue de grandir et d'évoluer.

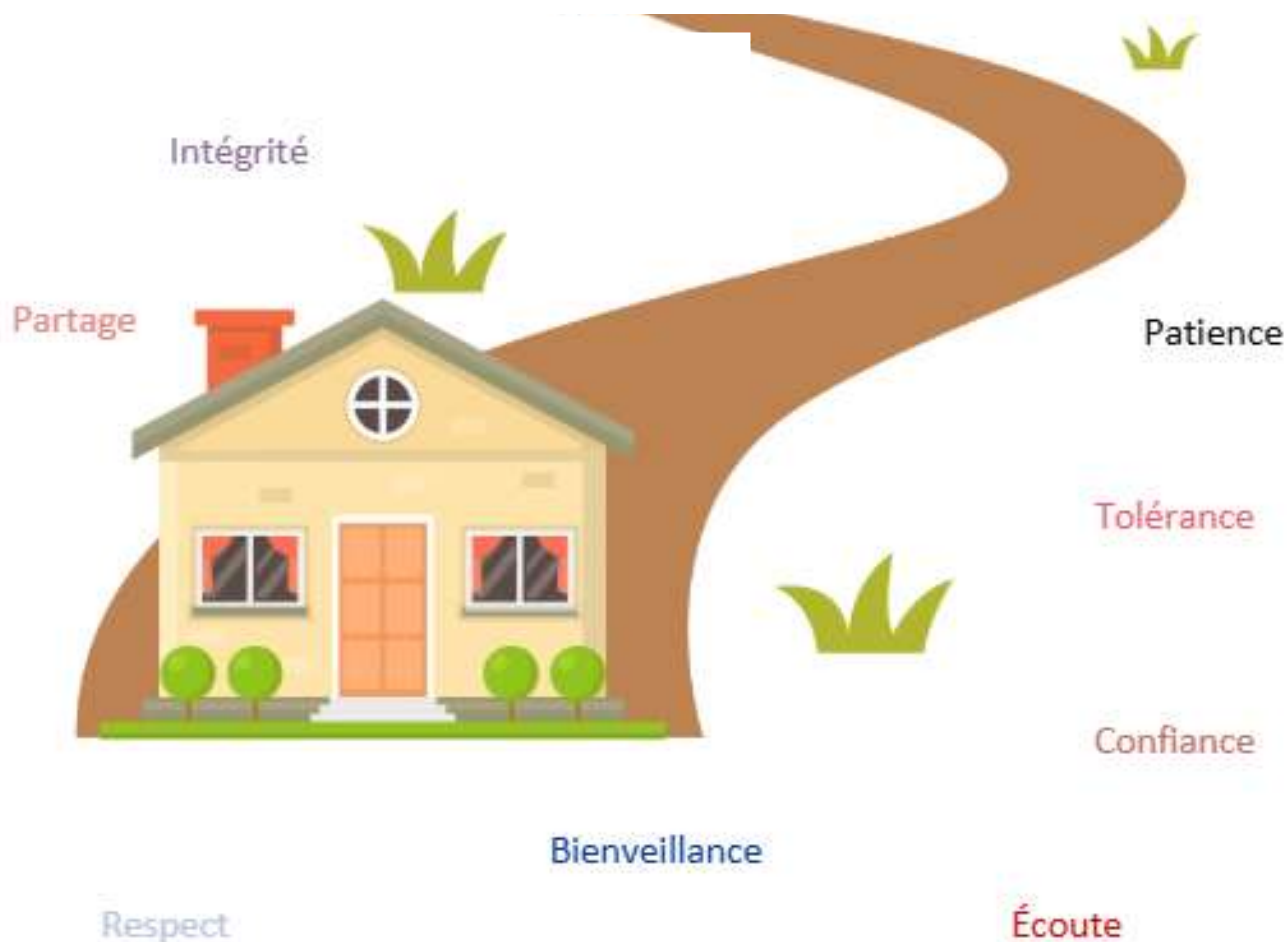
Les différents dispositifs du Pôle Hébergement



Réseau et Partenariat







Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale



Le CHRS de l'AMA accueille des personnes seules, des couples (avec ou sans enfants), des familles monoparentales, sans domicile, en situation de précarité et d'exclusion.

Sa mission est d'assurer l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement de ces personnes vers l'aboutissement d'un projet de vie en appréciant l'ensemble des potentialités de chacun.

Nos actions s'articulent autour de 4 grands axes :

-  Proposer un hébergement temporaire
-  Permettre d'être à nouveau acteur de son projet
-  Soutenir grâce à un accompagnement social adapté, l'accomplissement des diverses démarches à effectuer
-  Orienter vers les différents partenaires du territoire en lien avec les problématiques repérées



Le CHRS de l'AMA en 2024

Un accueil et un accompagnement social de qualité

Le CHRS de l'AMA accueille des personnes seules, des couples (avec ou sans enfants), des familles monoparentales, sans domicile, en situation de précarité et d'exclusion.

Sa mission principale est donc d'aider ces personnes et ces familles, par le biais d'un accompagnement social, à trouver une réponse adaptée, en vue de leur insertion ou réinsertion sociale et/ou professionnelle. Au cours de son séjour, le ménage pourra être accompagné par différents professionnels qui pourront l'écouter, l'informer, et l'orienter dans ses diverses démarches. Ils seront attentifs à ses difficultés, ses demandes, ses questions, ses attentes. Durant le mois qui suit l'arrivée, ils étudient avec la personne accompagnée, sa situation, point par point afin que chacune des informations recueillies puissent permettre la construction d'un Projet Individualisé. Lorsque les objectifs sont clairement énoncés, la prise en charge peut alors être contractualisée par la signature d'un contrat de séjour et d'un règlement de fonctionnement. Elle est également demandée en parallèle à notre autorité de tutelle, la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités).

Une fois le projet validé, le référent rencontre régulièrement la personne accompagnée afin de l'aider à le mettre en œuvre. Elle reste cependant au centre de son projet ! Il lui appartient d'effectuer ses démarches permettant d'atteindre ses objectifs. Le référent est là pour conseiller, soutenir et orienter. Dans l'idéal, et à condition que le cadre du règlement intérieur soit respecté, le ménage quitte donc le CHRS de l'AMA dès lors qu'il aura trouvé une solution de relogement. Il aura

mis ce temps passé au CHRS à profit pour réaliser un certain nombre d'actions, destinées à le préparer à l'accession au logement dans les meilleures conditions.

Un contrat d'accompagnement et un partenariat engagé avec tous les partenaires du territoire

Le temps d'hébergement d'une durée initiale de 6 mois, pourra être renouvelé si le projet le justifie. En effet, tout dépassement de la durée convenue doit obligatoirement faire l'objet d'un avenant et doit être dûment motivé auprès de notre financeur.

Notre intervention auprès des ménages hébergés nécessite à la fois une ouverture vers l'environnement dans lequel ils vivent et une coordination avec le réseau et les partenaires qui interviennent aussi sur leur situation.

Notre rôle est d'initier le fonctionnement des dispositifs, des administrations et d'accompagner les personnes pour les aider à introduire voire médiatiser les rencontres. L'hébergement au sein de logements diffus sur la commune d'Arles et les communes environnantes multiplie d'autant le nombre d'interlocuteurs pouvant être présents sur les situations. Nous sommes ainsi amenés à travailler en réseau avec différents partenaires.

Pour la réalisation de ses missions, l'Association a perçu sur 2022 des financements sous la forme de dotations annuelles de fonctionnement ou de subventions reconduites d'une année sur l'autre. Pour 2023, l'AMA devrait obtenir un financement CPOM qui permettrait de pérenniser les moyens, parfois les mutualiser, mieux les maîtriser tout en amorçant ou en renouvelant la dynamique interne de l'association.

Données chiffrées sur le CHRS

CHRS/BG/HLM

DONNES TRANSMISES PAR LE SIAO – CHRS 2024



En 2024, le CHRS de l'Association Maison Accueil a transmis **16 offres** de mises à disposition de logement au SIAO.

En 2024, 16 prescripteurs sont à l'origine des 26 orientations réalisées par le SIAO.

Nombre d'admissions et motifs de clôture des offres de mises à disposition par le SIAO



Le SIAO a effectué 26 orientations sur les offres d'hébergements mises à disposition par le CHRS de l'Association Maison Accueil.

Répartition des admissions et refus suite aux orientations du SIAO



Liste Prescripteurs

CCAS ARLES
PRES JEDA / Accompagnement au logement MARSEILLE
CHRS LA MAISON D'ACCUEIL
MDS ARLES
ADJ BOUES
HU VITROLLES – EP VALDO (Insertion)
GROUPE SOS CADA ARLES
IML ADAMAL
POLE ACCUEIL SIAO
HEBERGEMENT REFUGIES SARA LOGISOL
PLIE ACCM
RS ADOMA - LES JARDINS DE L'ESPERANCE
ALT MAISON D'ACCUEIL – APVVI
ENVERGURE (SP)
MDS LE NAUTILE
CA MAISON COPERNIC – GROUPE SOS SOLIDARITE

Concernant les orientations via le SI SIAO, notre association n'a pas de regard sur les demandes faites par les différents prescripteurs. De notre place, nous informons le SI SIAO d'un logement vacant et ensuite le SI SIAO nous oriente les familles.

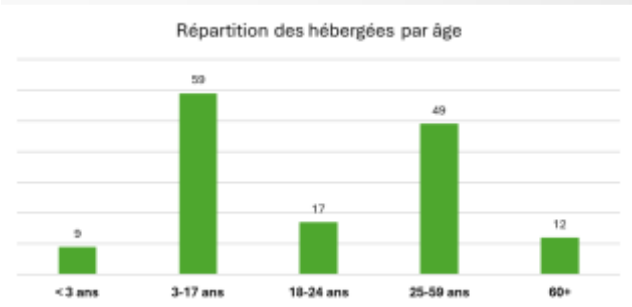
Données chiffrées sur le CHRS

CHRS/BG/HLM

Hébergement insertion : 80 places

Nombre de personnes présentes au 01/01/2024 : 78 personnes soit 25 ménages.

Nombre de personnes présentes sur l'année 2024 : 146 personnes soit 46 ménages.



A savoir :

- 68 Enfants mineurs hébergés au CHRS en 2024 dont 9 enfants de moins de trois ans et 59 enfants entre 3 et 17 ans.

- 78 adultes hébergés au CHRS en 2024 dont 17 adultes entre 18 et 24 ans, 49 adultes entre 25 et 59 ans et 12 adultes de plus de 60 ans. Parmi ces 78 adultes on compte 13 enfants majeurs hébergés au CHRS.

Répartition du nombre d'adultes hébergés (78)

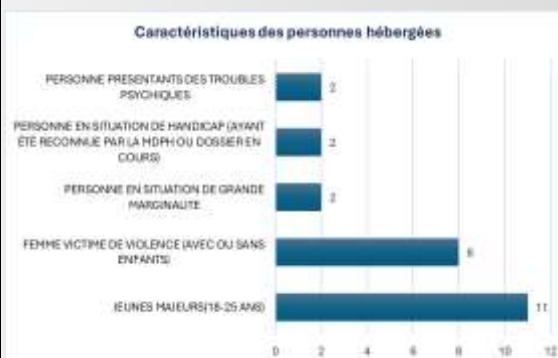


La répartition de l'ensemble des hébergés par sexe est 62% de sexe féminin et 38% de sexe masculin.

Villes d'origine des ménages hébergés par le CHRS

CHRS (en nombre de ménage)	
AIX EN PROVENCE	1
ARLES	20
CHATEAURENARD	2
FONTVIEILLE	1
GRAVESON	1
MAILLANE	1
MARSEILLE	11
MARTIGUES	1
MIRAMAS	1
PORT DE BOUC	1
SAINT ANDIOL	1
SAINT MARTIN DE CRAU	1
TARASCON	2
VITROLLES	2
Total général	46

On constate que la majorité des ménages hébergés par le CHRS de l'Association Maisons d'Accueil proviennent d'Arles avec 20 ménages sur 46. Marseille arrive en 2e position avec 11 ménages sur 46.



Concernant les caractéristiques des personnes hébergées, le graphique montre que 11 personnes sur 46 sont de jeunes majeurs âgés de 18 à 25 ans. Par ailleurs, 8 personnes sur 46 sont des femmes victimes de violences avec ou sans enfant(s).

En 2024, un total de 29 010 nuités ont été réalisés.

Nombre de personnes sorties en 2024 : 73 personnes soit 22 unités familiales.

Le taux de sortie est de 50 % (73 personnes sorties pour 146 personnes hébergées en 2024).

Nombre de familles hébergés selon la durée d'hébergement

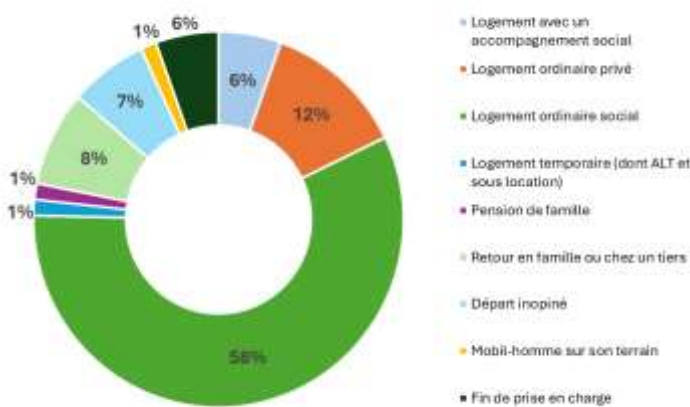


En 2024, un total de 29 010 nuitées ont été enregistrées pour 73 personnes hébergées, représentant 22 unités familiales.

Le taux de sortie s'élève à 50 %, avec 73 départs pour 146 personnes hébergées. Concernant la durée d'hébergement, on observe que :

- 57 personnes ont été hébergées entre 8 jours et 6 mois,
- 84 personnes ont séjourné plus de 6 mois,
- 5 personnes sont restées moins de 8 jours.

Répartition des hébergés par type de sortie en pourcentage

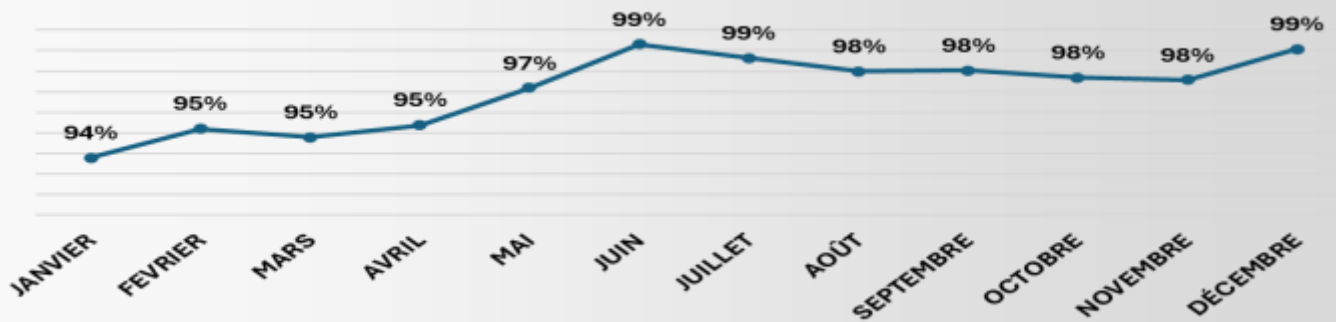


En ce qui concerne la répartition des sorties :

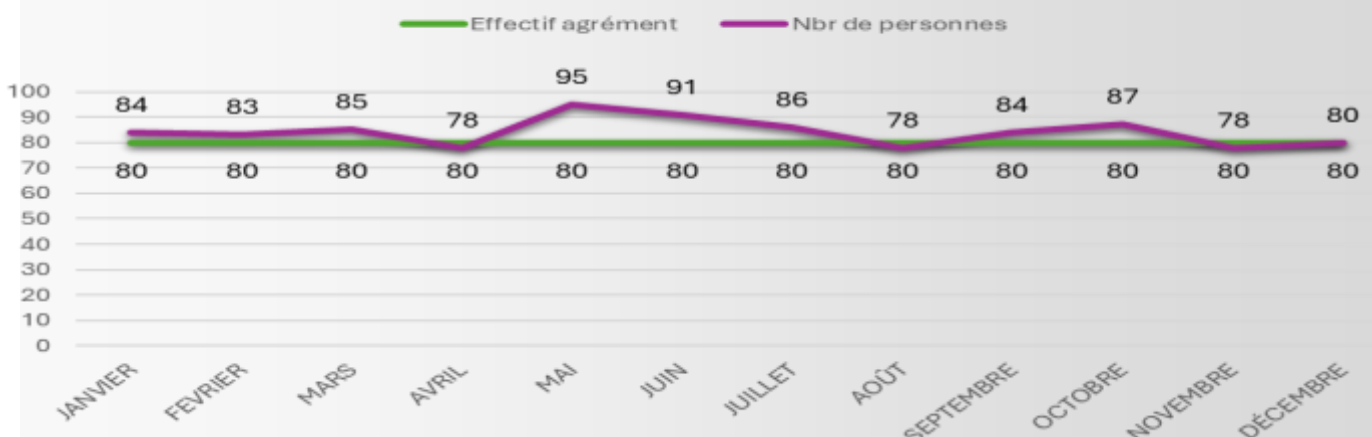
- 58 % des personnes ont accédé à un logement ordinaire,
- 12 % à un logement ordinaire privé,
- 8 % sont retournées dans leur famille ou chez un tiers.

Enfin, les derniers graphiques montrent un taux d'occupation cumulé en 2024 débutant à 94 % en janvier et atteignant 99 % en décembre. Cela témoigne d'un niveau d'hébergement supérieur à l'effectif prévu par l'agrément.

Taux d'occupation cumulés sur l'année - 2024



Hébergements en nombre de places - 2024



Hébergement Urgence (Ex-SAHFEVVI) : 18 places

Nombre de personnes présentes au 01/01/2024 : 11 personnes soit 3 ménages.

Nombre de personnes présentes sur l'année 2024 : 40 personnes soit 15 ménages.

A savoir :

21 Enfants mineurs hébergés au SAHFEVVI en 2024 :

< 3 ans	5
3-17 ans	16
Total général	21

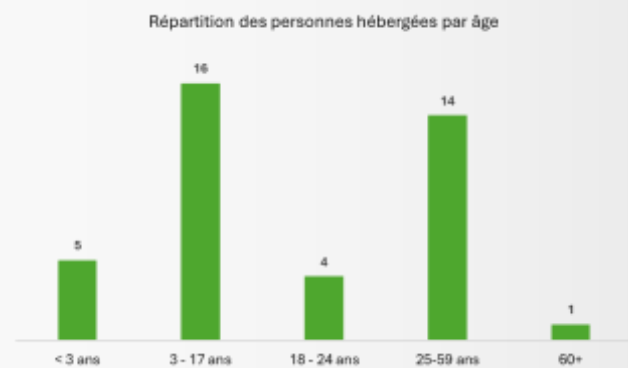
19 adultes hébergés au SAHFEVVI en 2024 :

18-24 ans	4
25-59 ans	14
60+	1
Total général	19

Parmi ces 19 adultes on compte :

4 Enfants majeurs hébergés au SAHFEVVI en 2024 :

18-24 ans	4
Total général	4



Villes d'origine des ménages orientés par le SIAO – 115 :

Concernant les villes d'origine des ménages orientés par le SIAO 13, 8 personnes sur 15 proviennent de Marseille, suivies d'Arles, avec 4 personnes sur 15.

SAHFEVVI (en nombre de ménage)	
ARLES	4
FOS SUR MER	1
MARSEILLE	8
MARTIGUES	1
VITROLLES	1
Total général	15

Parmi les 40 personnes hébergées, réparties en 15 ménages, la répartition selon la situation familiale est la suivante :

- 7 ménages sont composés d'une personne seule avec 2 enfants,
- 5 ménages d'une personne seule avec 1 enfant,
- 2 ménages d'une personne seule avec 3 enfants,
- 1 ménage d'une personne seule sans enfant.

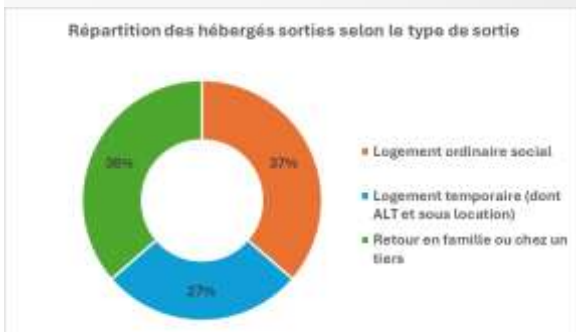
Concernant la répartition par tranche d'âge :

- 16 personnes ont entre 3 et 17 ans,
- 14 personnes ont entre 25 et 59 ans,
- 5 personnes ont moins de 3 ans,
- 4 personnes ont entre 18 et 24 ans,
- 1 personne a plus de 60 ans.

En 2024, un total de 6 100 nuités ont été réalisés sur le service d'urgence (EX- SAHFEVVI).

Nombre de personnes sorties en 2024 : 22 personnes soit 8 ménages.

Le taux de sortie est de 55 % (44 personnes sorties pour 40 personnes hébergées en 2024).

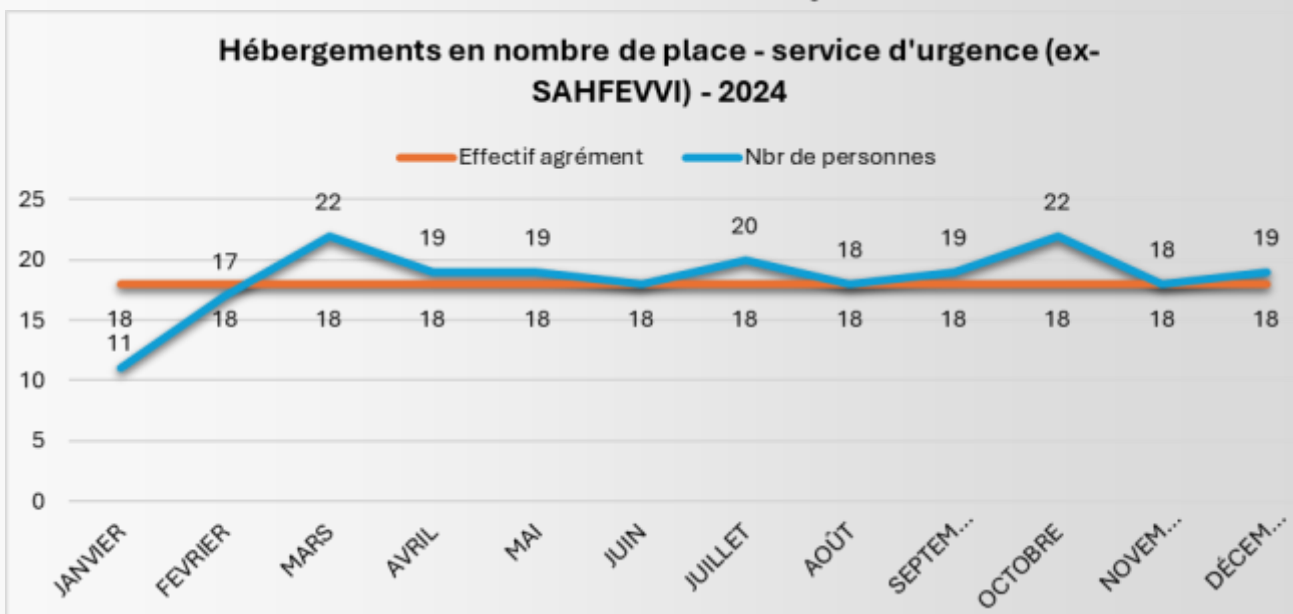
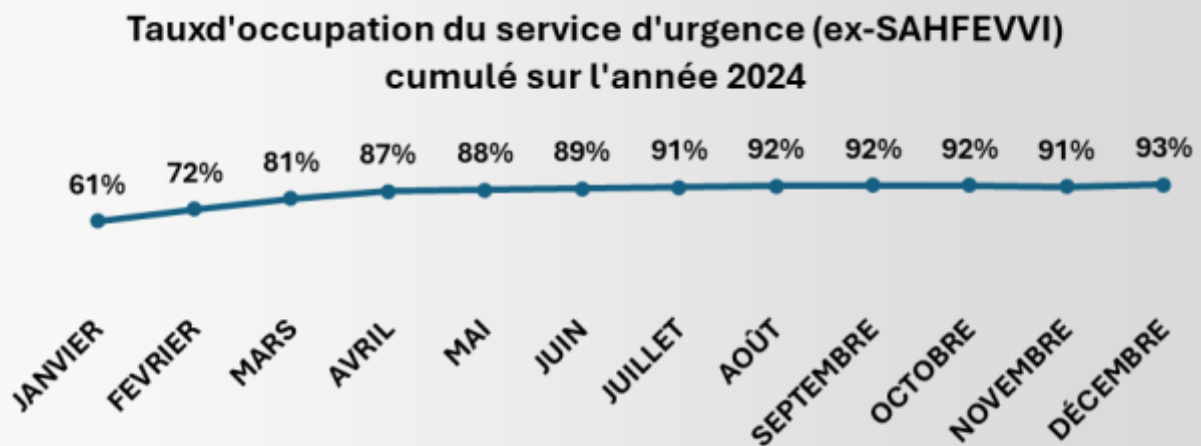


En 2024, 22 personnes, soit 8 ménages, sont sorties du dispositif, représentant un taux de sortie de 55 %. La répartition des sorties est la suivante :

- 37 % vers un logement ordinaire social,
- 27 % vers un logement temporaire,
- 36 % sont retournées en famille ou chez un tiers.

Concernant le taux d'occupation du service d'urgence en 2024 :

- Il était de 61 % en janvier et a progressivement augmenté pour atteindre 93 % en décembre.
- Malgré une baisse en janvier, où l'occupation était inférieure à l'effectif agréé, ce taux est resté supérieur aux prévisions de février à décembre



Le Bail Glissant



Soutien
Potentialités
Croissance
Force
Stabilité

- ! Poursuivre un projet de vie
- ! Favoriser l'autonomie afin de devenir locataire en titre
- ! Soutenir grâce à un accompagnement social adapté, l'accomplissement des diverses démarches à effectuer
- ! Orienter vers les partenaires du territoire en lien avec les besoins repérés

Le Bail Glissant sur l'année 2024

Une période transitoire de sous location et un accompagnement social de qualité

Le bail glissant est une solution locative qui permet de soutenir des personnes et des familles pour accéder à un logement. Le bail glissant, est utilisé, grâce à l'aide d'un intermédiaire, comme moyen de transmettre des compétences, de donner confiance entre les parties et de permettre au ménage accompagné d'accéder à l'autonomie. Il s'agit d'une période transitoire de sous-location et d'accompagnement social. Ce dispositif permet de ménager une phase transitoire, destinée à développer l'apprentissage d'un « savoir habiter » et à valider les capacités des occupants à assumer les obligations locatives avant l'accès direct au logement.

L'AMA, locataire principal sous loue l'appartement au sous locataire qui accepte les conditions d'un contrat.

Les parties s'accordent pour considérer que la sous-location a pour objectif « le glissement du bail » au profit du sous –locataire.

L'AMA met alors en œuvre une démarche d'accompagnement permettant au sous –locataire d'obtenir le statut de locataire.

Le glissement du bail in fine et un projet individualisé bien défini

Conformément au contrat de location signé avec le bailleur, il est convenu que le locataire principal sous loue à la personne accompagnée pour une période de 6 mois renouvelable. A l'issue de cette période, si toutes les conditions sont remplies, et sous réserve d'acceptation de la Commission d'Attribution de

Logement (CAL), le bail « glisse » au nom du sous –locataire.

L'objectif de l'accompagnement social est d'aider le sous—locataire à devenir locataire en titre du logement.

Un avenant à ce contrat, intitulé « Projet Individualisé » est élaboré avec le sous –locataire et précise les objectifs et les prestations les plus adaptés à sa situation. Un référent social est désigné pour assurer cet accompagnement.

L'AMA s'engage donc à mettre en œuvre l'ensemble des prestations définies avec le sous –locataire afin de l'aider à atteindre les objectifs définis sur le contrat d'accompagnement individualisé.

Le sous-locataire s'engage en contrepartie à accomplir les démarches nécessaires à la réalisation de son projet d'insertion.

L'accompagnement en Bail glissant est demandé à notre autorité de tutelle, la DDETS et est contractualisé par la signature d'un contrat de sous location en « bail glissant » et d'un règlement de fonctionnement pour une durée de 6 mois.

Cette année encore, ce dispositif en nette augmentation suite au partenariat de qualité mis en place avec les bailleurs sociaux UNICIL et GRAND DELTA HABITAT.

Depuis 2021, 18 baux ont glissés dont 2 en 2024.

Bailleurs / baux en cours ou glissés	Nombre de BAUX
GRAND DELTA	2
FIN DE BAIL	2
UNICIL	21
EN COURS	5
FIN DE BAIL	16

Le CHRS Accompagnement Vers et Dans le Logement

Le dispositif Aller vers et dans le Logement s'adresse à des personnes en demande d'accompagnement spécifique et individualisé basé sur leurs besoins et leurs attentes.

Cette démarche repose sur la volonté personnelle, réelle et constante du demandeur de se faire accompagner.



L'objectif de ce dispositif est de sécuriser et de consolider les compétences acquises par le locataire au sein du logement de manière stable et pérenne.

Nos actions s'articulent autour de 4 grands axes :



Favoriser l'autonomie en vue d'atteindre les objectifs inscrits dans le projet individualisé



Soutenir, grâce à un accompagnement social adapté, l'accomplissement des diverses démarches à effectuer



Orienter vers les partenaires du territoire en lien avec les besoins repérés



Évaluer le projet et éventuellement le réajuster

Le dispositif AVDL sur l'année 2024

Un accompagnement global centré sur les besoins de la personne et un logement pérenne décorrélé de l'accompagnement

L'accompagnement en Aller Vers et Dans le Logement s'inspire à la fois des pratiques déjà existantes et des principes fondamentaux du Logement d'abord. Il réaffirme la place du CHRS en s'appuyant notamment sur la plus-value que représente l'accompagnement social qui y est dispensé.

Le CHRS Hors Les murs fonctionne donc comme le CHRS : c'est le statut de la personne qui passe d'hébergé à locataire, avec les droits qui y sont associés.

L'AMA accompagne donc des personnes dont la situation ne nécessite pas un hébergement en CHRS, mais pour qui la mise en place d'un accompagnement spécifique aide le développement des compétences nécessaires à se maintenir ou à accéder à un logement.

Les logements sont attribués par les bailleurs en bail direct aux personnes accompagnées. Lorsque l'accompagnement prend fin, la personne conserve son logement.

Les missions du CHRS Hors Les Murs sont de permettre l'accès et/ou le maintien dans le logement, faciliter l'accès aux droits, aux soins, et favoriser le mieux-être.

Il propose une nouvelle conception de l'intervention sociale en direction des personnes sans-abri ou en risque de le devenir.

S'il privilégie l'accès au logement classique avec ou sans

étayage spécialisé, il préconise l'inclusion à partir de logements intermédiaires et affirme que l'hébergement n'est pas le point de départ idéal pour rejoindre l'AVDL ». Seule la condition de la personne accompagnée doit primer sur son accès. Les conditions d'accès au dispositif Aller Vers et Dans le Logement s'adressent à des personnes dont le niveau d'autonomie est plus avancé que celles qui ont besoin des murs pour se sécuriser.

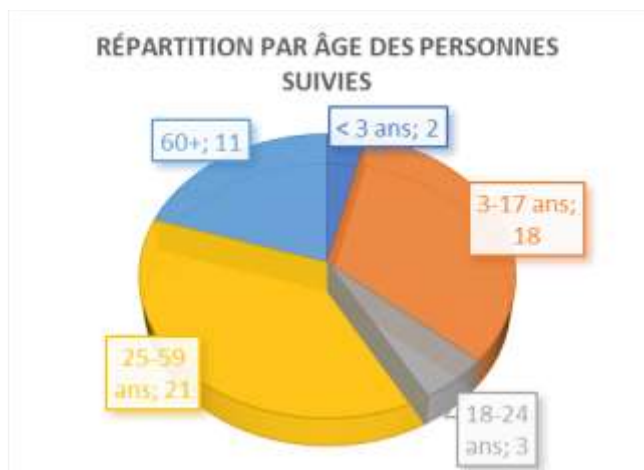
Une dimension partenariale importante

La dimension partenariale est également très forte dans le cadre d'un accompagnement AVDL, avec bien souvent la constitution d'un trinôme Etat-associations-bailleurs sociaux dès la constitution du projet qui permet de favoriser l'accès au logement pour les personnes en situation de précarité mais également le maintien dans leur logement en cas de difficultés.

Ce dispositif, pluridisciplinaire, implique la mobilisation d'un réseau d'acteurs : services sociaux de secteur, associations, professionnels de la santé, de l'emploi, etc. En effet, l'accompagnement AVDL est complémentaire des dispositifs existants : mesures ASELL, accompagnement Pôle Emploi, RSA ... Il ne doit pas être redondant avec ces mesures, sous peine de risquer le désengagement des partenaires. Accès au logement, accès aux droits, accès aux soins, insertion professionnelle, et insertion sociale ne se pensent donc pas en parallèle mais en synergie.

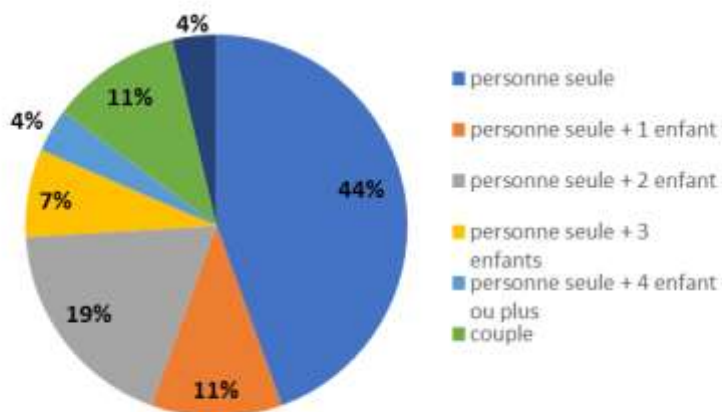
Données chiffrées sur les accompagnements en AVDL

Sur la période du 01/01/2024 au 31/12/2024, **27 ménages** ont pu bénéficier d'une **mesure AVDL** à l'AMA, représentant un total de **55 personnes**.



Sur les **55 personnes accompagnées**, **2 personnes** avaient **moins de 3 ans**, **18 personnes** avaient **entre 3 et 17 ans**, **3 personnes** **entre 18 et 24 ans**, **21 personnes** **entre 25 et 59 ans** et **11 personnes** **+ de 60 ans**. Soit **71 %** étaient de **sexe féminin** et **29 %** de **sexe masculin**

Composition familiale des familles suivies en AVDL en pourcentage



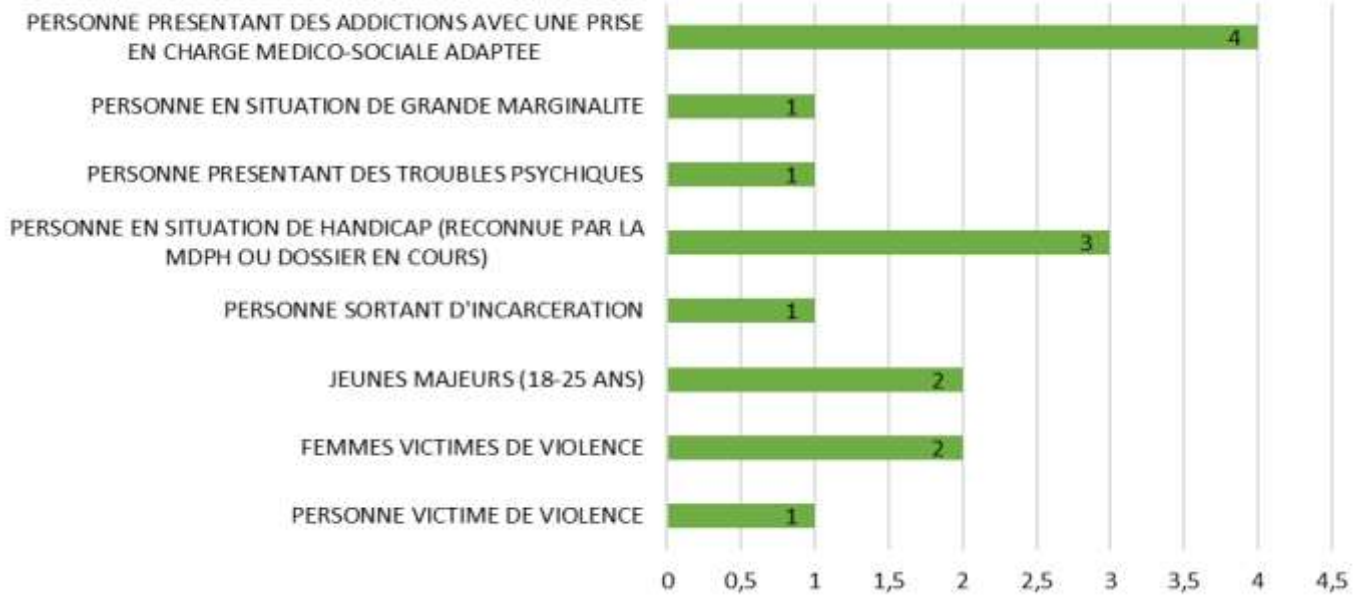
Sur les **27 ménages** accompagnés, **12** représentaient des **personnes seules**, **3** des **personnes seules avec 1 enfant**, **5** des **personnes seules avec 2 enfants**, **2** des **personnes seules avec 3 enfants**, **1** des **personnes seules avec 4 enfants ou plus**, **3 un couple** et **1 un couple avec 1 enfant**.

Nous pouvons donc faire le constat que les **personnes isolées** et les **familles monoparentales** sont nombreuses à bénéficier d'une mesure AVDL.

Parmi les **27 ménages** suivis en mesure AVDL en 2024, **19** étaient des **mesures AVDL Accès** dont **12 accompagnements** ont pris fin avant le **31/12/2024** pour les raisons suivantes:

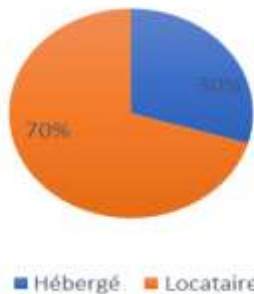
Accès à un logement social	4
Maintien dans le logement	6
Hospitalisation	1
Refus de poursuivre la mesure	1

Caractéristiques des personnes accompagnées en mesure AVDL



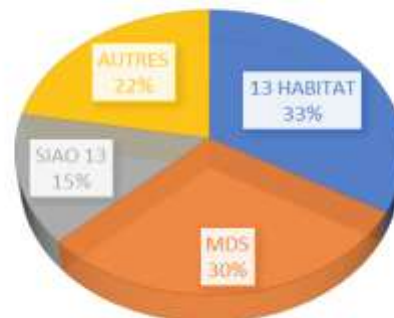
Sur les **27** ménages accompagnés en mesure AVDL en 2024, **4** personnes présentaient des **addictions** avec une prise en charge médico-sociale adaptée, **1** personne était en **situation de grande marginalité**, **1** personne présentait des **troubles psychiques**, **3** personnes étaient en **situation de handicap** reconnue par la MDPH (ou dossier en cours), **1** personne **sortait d'incarcération**, **2** personnes étaient des **jeunes majeurs** (18-25 ans), **2** femmes étaient **victimes de violences** et enfin **une** personne était également **victime de violences**.

Situation par rapport au logement à l'arrivée



Sur les **27** ménages accompagnés, **70 %** étaient **locataires** au début du suivi AVDL et **30 %** étaient **hébergés**.

STRUCTURES À L'ORIGINE DE L'ORIENTATION



Sur les **27** ménages accompagnés en mesure AVDL par l'Association Maison d'Accueil en 2024, **9** ont été orientés par le **bailleur 13 Habitat**, **8** ont été orientés par la **MDS**, **4** ont été orientés par le **SIAO 13**, et **6** ont été orientés par **d'autres partenaires**.

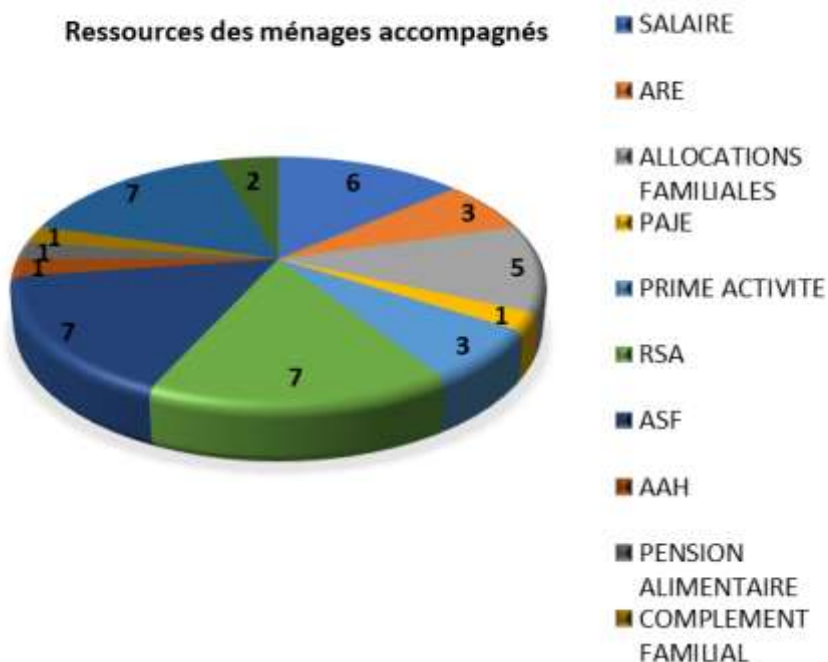
Concernant la répartition des familles suivies en AVDL par ville / quartier

Sur les **27** ménages accompagnés, **1** habitait à **Trinquetaille**, **2** en **Centre - Ville d'Arles**, **2** à **Montplaisir**, **1** aux **Ateliers**, **1** à **Plan du Bourg**, **1** aux **Alyscamps**, **1** à **Mas Thibert**, **1** à **Raphèle**, **1** à **Maussane Les Alpilles**, **1** à **Fontvieille**, **2** à **Saint Martin de Crau**, **1** à **Saint Rémy de Provence**, **1** à **Chateauneuf-de**

Gadagne (orientation effectuée par le SIAO 13), **2** sur le quartier de **Barriol**, **2** sur le quartier de **Griffeuille**, et **7** sur le quartier du **Trébon**.

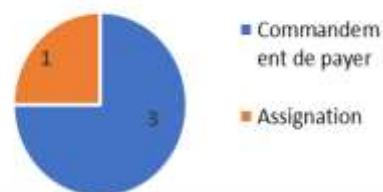
Malgré une intervention sur un vaste territoire, nous pouvons constater, comme l'année dernière, que **de nombreuses mesures AVDL** sont concentrées sur les **QPV de la Ville d'Arles** (Trébon, Griffeuille, Barriol).

Ressources des ménages accompagnés



Sur les **27** ménages accompagnés en mesure AVDL en 2024, **6** percevaient un **salaires**, **3** une **ARE**, **5** des **allocations familiales**, **1** la **PAJE**, **3** une **prime d'activité**, **7** percevaient le **RSA**, **7** l'**ASF**, **1** ménage était bénéficiaire d'une **AAH**, **1** percevait une **pension alimentaire**, **1** un **complément familial**, **7** percevaient une **pension de retraite** et enfin **2** ménages percevaient une **pension d'invalidité**.

Ménages en procédure d'expulsion en début d'accompagnement, selon le stade de la procédure, ayant réussi à se maintenir ou à accéder à un logement

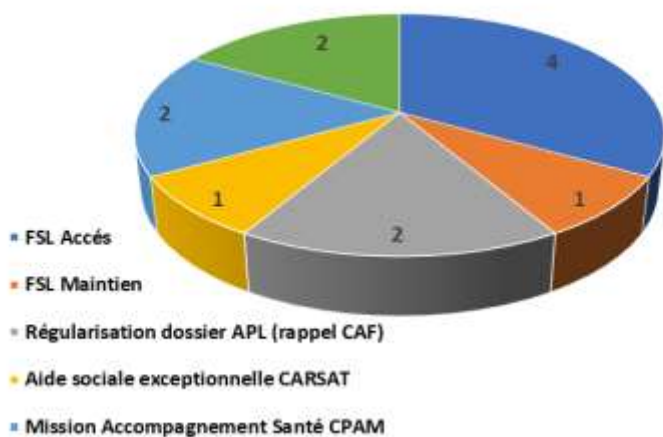


Sur les **27** ménages accompagnés en mesure AVDL par l'AMA en 2024, nous pouvons constater que **4** ménages étaient sous le coup d'une **procédure d'expulsion au début de l'accompagnement** :

3 étaient au stade du **Commandement de Payer** et **1** au stade de l'**Assignation**.

Grâce à l'intervention de l'AMA et à l'adhésion de ces ménages sur ce dispositif, tous ont réussi à se maintenir au sein de leur logement.

Démarches effectuées/aides obtenues par les ménages ayant réussi à se maintenir dans leur logement



Sur les **27** ménages accompagnés en 2024 par l'AMA en mesure AVDL, **2** ménages ont pu **régulariser leur situation et solder leur dette locative** grâce à la **régularisation de leur dossier APL (rappel CAF)**, **4** ménages ont pu bénéficier d'un **FSL Accès**, **1** ménage a pu bénéficier d'un **FSL Maintien**, **1** ménage a pu bénéficier d'une **aide exceptionnelle de la part de la CARSAT**, **2** ménages ont pu bénéficier d'une **aide de la Mission Accompagnement Santé de la CPAM** et **2** ménages ont pu bénéficier de la **mise en place d'une mesure de protection**.

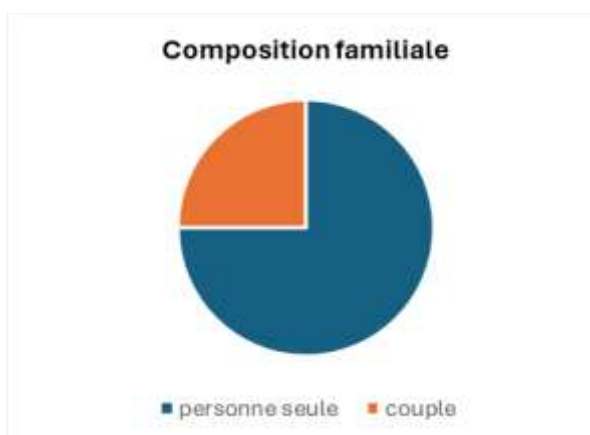
Sur les 27 ménages accompagnés par l'AMA en 2024, 25 ont réussi grâce aux actions menées en lien avec le référent social à accéder à un logement social ou à se maintenir dans leur logement. Les deux ménages restants, orientés par le SIAO 13, ont démarré l'accompagnement avec l'AMA mais n'ont pas pu poursuivre en raison d'une situation qui s'est avérée inadaptée au dispositif proposé.

L'AVDL à l'AMA propose donc **un accompagnement sur-mesure, évalué et réajustable**.

En 2024, l'AVDL mené par l'AMA fait donc encore ses preuves.

Toujours plus de ménages accompagnés qui ont réussi soit à se reloger, soit à se maintenir au sein de leur logement grâce à un accompagnement sur mesure, évalué et réajustable.

Nous espérons pouvoir obtenir davantage de mesures sur 2025 pour aider toujours plus de ménages en difficultés, afin de poursuivre la mise en place de la stratégie du « Logement d'Abord », tout en continuant de renforcer le partenariat entre tous les acteurs du logement au sein de ce vaste territoire.



Tout Public	Enfants 0 à 10 ans	Adolescents 11 à 18 ans	Jeunes adultes 19 à 25 ans	Adultes 26 à 60 ans	Seniors > de 60 ans
0	0	0	0	3	2

Sur la période du 01/01/2024 au 31/12/2024, **4 ménages** ont pu bénéficier d'une **mesure AVDL** à l'AMA, représentant un total de **5 personnes**.

Sur les **5 personnes accompagnées**, **2 personnes** avaient **+ de 60 ans**, **3 personnes** avaient **entre 26 à 60 ans**, **Soit 33 %** étaient de **sexe féminin** et **67 %** de **sexe masculin**.

Sur les **4 ménages accompagnés**, **3** représentaient des **personnes seules** et **1** représentaient **1 couple**.

Concernant la répartition des familles suivies en AVDL par ville / quartier :

Sur les **4 ménages accompagnés**, **2** habitaient à **Arles, Barriol** et **2** à **Port Saint Louis du Rhône**.

La mesure AVDL orienté par 13 HABITAT à l'association Maison d'Accueil a permis aux 4 ménage de se maintenir dans leur logement.

Afin d'évaluer notre action, un projet individualisé a été co - construit avec les ménages au début de l'accompagnement.

Ce document officiel, pensé pour prendre en compte la parole de la personne accompagnée, lui permet d'être actrice de ses démarches et de travailler ensemble afin de l'accompagner de la manière la plus adaptée possible en fonction de ses besoins, ses envies, ses demandes et ses attentes.

Afin de l'accompagner des entretiens individuels :

- des rencontres hebdomadaires au sein des logements des personnes ont été et sont prioritésées.
- Hebdomadaire : La mesure AVDL propose un accompagnement sur mesure, évalué et réajustable. Pour ce faire, le référent social rencontre les personnes accompagnées à raison d'une fois par semaine en visite à domicile.

Ainsi que des Ateliers collectif s Certaines personnes a pu participer a de nombreuses activités proposées par l'Association Maison Accueil (barbecues, séjour collectif été 2024, visite guidée du château de Tarascon). D'autres non de part leur pathologie et leur âge avancé.

L'Hébergement d'Urgence de l'AMA

Le HU de l'AMA accueille en urgence des personnes seules, des couples (avec ou sans enfants), des familles monoparentales, sans domicile, en situation de précarité et d'exclusion.

Sa mission est d'assurer l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement de ces personnes vers l'aboutissement d'un projet de vie en appréciant l'ensemble des potentialités de chacun.



Nos actions s'articulent autour de 4 grands axes :



Proposer un hébergement d'urgence



Permettre d'être à nouveau acteur de son projet



Soutenir grâce à un accompagnement social adapté, l'accomplissement des diverses démarches à effectuer



Orienter vers les différents partenaires du territoire en lien avec les problématiques repérées

Le dispositif HU sur l'année 2024 à l'AMA

Ce dispositif, géré par le 115 demande un accueil immédiat, inconditionnel et anonyme.

Il propose en effet un hébergement temporaire à des personnes isolées ou des familles, rencontrant de graves difficultés de logement, de réinsertion sociale, économiques, familiales et de santé.

Le séjour peut durer aussi longtemps qu'une solution durable n'est pas trouvée.

L'Hébergement d'Urgence intervient dans le domaine de l'accueil, de l'hébergement et de la réinsertion sociale et professionnelle de personnes en situation d'exclusion, isolées ou en famille.

L'objectif premier de ce dispositif est donc de les accompagner vers le logement en respectant leur projet de vie: proposer un toit pour leur permettre de se reconstruire !

L'accompagnement socio—éducatif soutenu est également destiné à les aider à retrouver une autonomie personnelle, familiale et professionnelle.

Une fois la décision prise d'accueillir, un rendez-vous est rapidement organisé pour installer le ménage accompagné. Comme sur le CHRS, l'adhésion de ce dernier est contractualisée par la signature d'un contrat de séjour et d'un règlement de fonctionnement en présence du référent social et de la cheffe de service.

Dans un délai d'une semaine après l'installation, un entretien et une visite dans le logement s'effectuent précédant l'envoi de la prise en charge à la DDETS

(Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) via le logiciel SIAO.

Dans les deux semaines qui suivent, les objectifs du projet individualisé sont aussi coconstruits et définis avec la/les personne(s) accompagnée(s).

Les personnes hébergées sur le dispositif d'Hébergement d'Urgence sont soutenues face aux démarches d'accès aux droits et de recherche de logement ou d'une structure d'insertion adaptée. Elles bénéficient d'un accompagnement individualisé englobant notamment un soutien éducatif au niveau de la vie quotidienne. Comme sur le CHRS, un kit hygiène et un colis alimentaire sont distribués à l'entrée.

La /les personne(s) accompagnée(s) s'acquittent également d'une participation financière à leurs frais d'hébergement et d'entretien sur la base d'un barème réglementaire tenant compte de leurs revenus.

Logements:

Actuellement nous avons 2 logements diffus pour ce dispositif sur le secteur d'Arles.

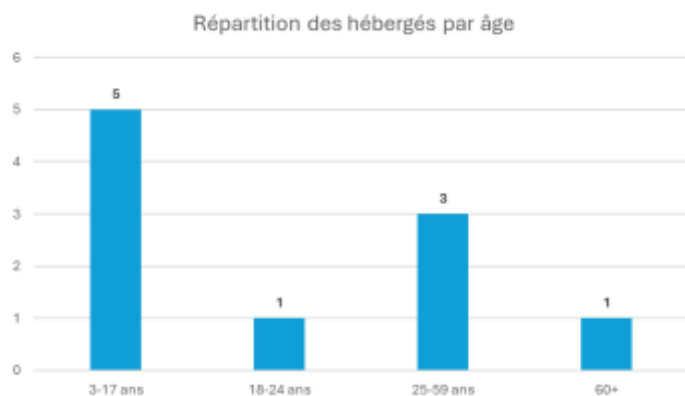
2 logements (un appartement et une maison de ville) pouvant accueillir une composition familiale : 1 couple avec 2 enfants.

Données chiffrées sur les accompagnements en H.U.

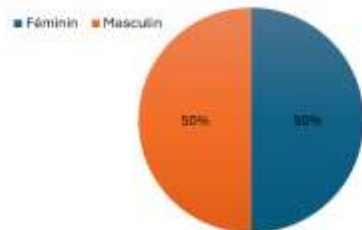
Nombre de personnes présentes sur l'année 2024 :
10 personnes soit 3 ménages
(dont un ménage avec un adulte ascendant dépendant).

Ville d'origine des ménages orientés :

HU (en nombre de ménage)	
ARLES	1
MARSEILLE	2
Total général	3



Répartition de l'ensemble des hébergés par sexe



Répartition des hébergés par situation familiale.



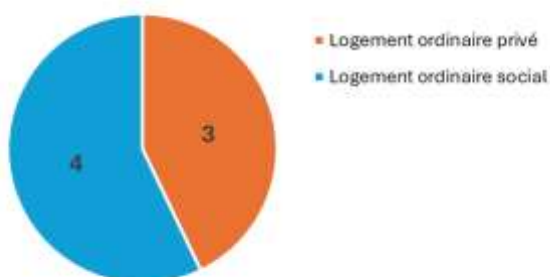
Répartition des hébergés par situation familiale.



En 2024, un total de 2 495 nuités ont été réalisés.

Nombre de personnes sorties en 2024 : 7 personnes, soit 2 ménages sortis.

Répartition des hébergés par type de sortie



L'Accompagnement des Personnes Victimes de Violence et/ou intra-familiale de l'AMA



L'APVVI et le SAFHEVVI accueillent toute personne victime de violences conjugales et/ou intra familiales dans le but de permettre à chaque personne accueillie d'être à nouveau actrice de sa vie. L'orientation sur le service de l'APVVI de l'AMA est effectuée par un travailleur social sur le dispositif SI-SIAO et par le dispositif 115 pour les places en SAFHEVVI.

L'APVVI accueille des personnes fragilisées par le contexte de violences. Dès l'entretien de pré-admission en APVVI nous apportons une écoute bienveillante à chaque personne créant ainsi un climat de confiance propice à la libération de la parole. En SAFHEVVI, il n'y a pas d'entretien de pré-admission.

Nous priorisons l'accueil des femmes et de ces familles comme un temps privilégié de rencontre. Nous proposons un échange entre les membres de l'équipe et la famille, ce temps permettant à chaque personne accueillie de déposer ses émotions, ressentis et inquiétudes par rapport à son arrivée dans une structure d'hébergement, parfois dans une ville qu'elle ne connaît pas. Cet instant privilégié permet également de mettre en place les fondations d'une relation éducative en instaurant une relation de confiance.

Le temps d'hébergement est d'une durée de 6 mois renouvelable si le projet de la personne le nécessite. Cela pour permettre à la personne accueillie de se poser, de se repérer dans la ville d'Arles, de réfléchir à son projet, de se recentrer sur ses propres besoins et objectifs en identifiant les partenaires et personnes ressources.

Chaque famille accompagnée bénéficie d'1 TS référent ainsi que d'un intervenant relais.

A ce jour, nous disposons de 12 d'hébergements diffus répartis sur le territoire du Pays d'Arles dont 3 en colocation . Parmi ces hébergements nous en comptons 6 sur le dispositif SAFHEVVI et 6 sur le dispositif APVVI.

Les axes d'accompagnement:

Assurer un hébergement temporaire non repérable et adapté aux besoins de la famille accueillie afin qu'elle puisse se ressourcer avant de s'inscrire dans un parcours de reconstruction.

Garantir la sécurité et la confidentialité de chaque personne accueillie

Soutenir la personne dans son projet en la guidant dans l'accomplissement des diverses démarches administratives.

Orienter vers les partenaires du territoire en lien avec les besoins de chaque membre de la famille.

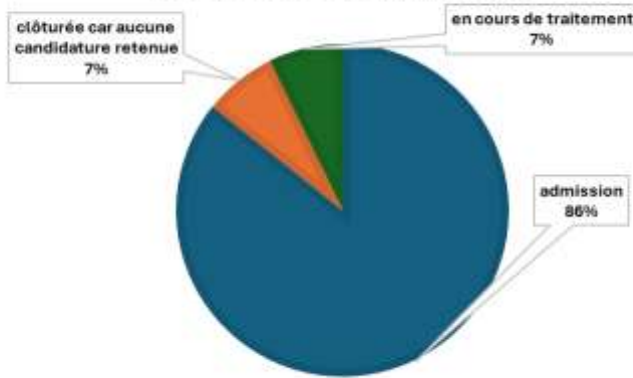
Convier les personnes accompagnées à des ateliers collectifs afin de se recentrer sur soi.

Proposer des temps autour de la parentalité.

Données chiffrées sur les accompagnements en A.P.V.V.I.

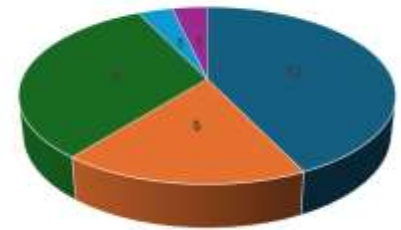
DONNES TRANSMISES PAR LE SIAO – APVVI (ALT FVV) 2024

NOMBRE D'ADMISSIONS ET MOTIFS DE CLOTURE DES OFFRES DE MISES À DISPOSITION PAR LE SIAO



Le SIAO a effectué 28 orientations sur les offres d'hébergements mises à disposition par l'APVVI (ALT FVV) de l'Association Maison Accueil.

Répartition des admissions et refus suite aux orientations du SIAO



* Admission * Refus GHI * Refus ménage * En attente de réponse * Orientation annulée

En 2024, 15 prescripteurs sont à l'origine des 28 orientations réalisées par le SIAO :

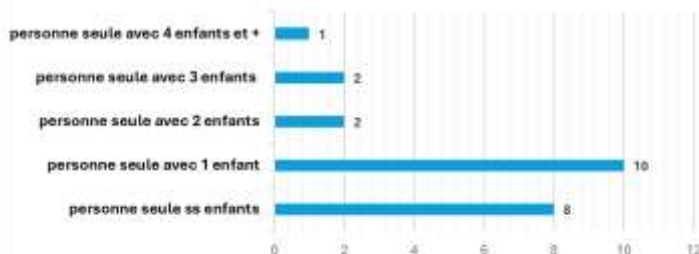
HEBERGEMENT TEMPORAIRE ADAMAL, MDS ARLES, CHRS LA MAISON D'ACCUEIL, CHUF – GROUPE SOS SOLIDARITE, PRES Ecole St Louis Groupe SOS (SP), MDS TARASCON, ILOT PVV, Solidarité Femmes 13 – Accueil Marseille, CCAS SAINT MARTIN DE CRAU, CA FOYER D'URGENCE FEMMES – LA CARAVELLE, CHRS AMICALE DU NID ORION, Solidarit2 Femmes 13 – Accueil Aix? SIAO, LA CLEDE CHRS;

Données AMA : APVVI (ALT FVV)

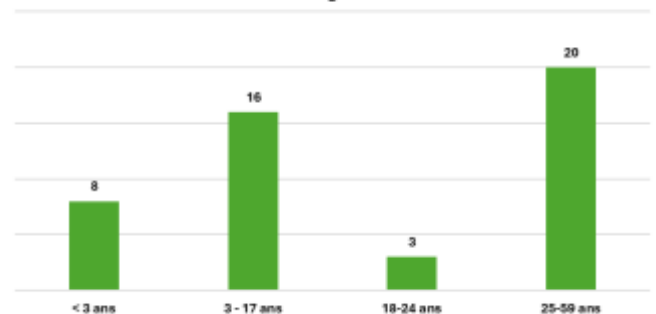
Nombre de personnes présentes au 01/01/2024 : 23 personnes soit 10 ménages.

Nombre de personnes présentes sur l'année 2024 : 47 personnes soit 23 ménages.

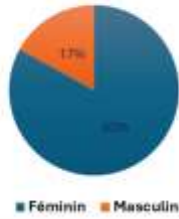
Répartition des hébergés en dispositif ALT FVV par situation familiale (23 ménages)



Répartition des personnes hébergées en dispositif ALT FVV par âge



Répartition de l'ensemble des hébergées du dispositif ALT FVV selon leur sexe en pourcentage



Nombre de familles hébergées selon la durée d'hébergement



Villes d'origine des ménages hébergés en APVVI :

ALT FVV (en nombre de ménage)	
ANTIBES	1
ARLES	2
BARBENTANE	1
FONTVIEILLE	1
LANCON DE PROVENCE	1
MARSEILLE	7
MARTIGUES	1
MAUSSANE LES ALPILLES	1
SAINT MARTIN DE CRAU	3
SALON DE PROVENCE	2
TARBES	1
VITROLLES	1
INCONNU	1
Total général	23

En 2024, un total de 8 930 nuitées ont été réalisées sur le dispositif ALT FVV.

Nombre de personnes sorties en 2024 :

21 personnes soit 12 ménages.

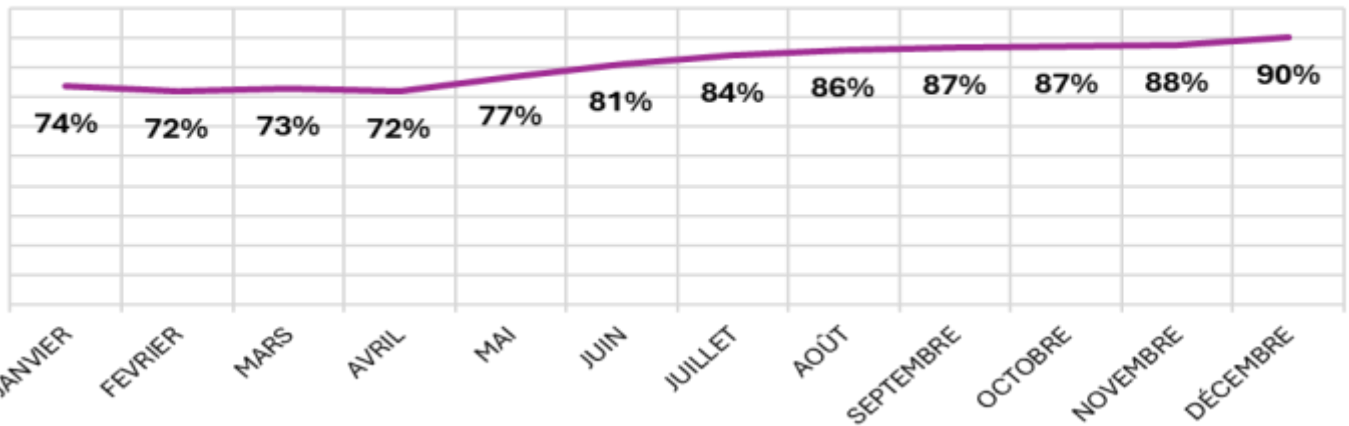
Le taux de sortie est de 44,68 %

21 personnes sorties pour 47 personnes hébergées en 2024

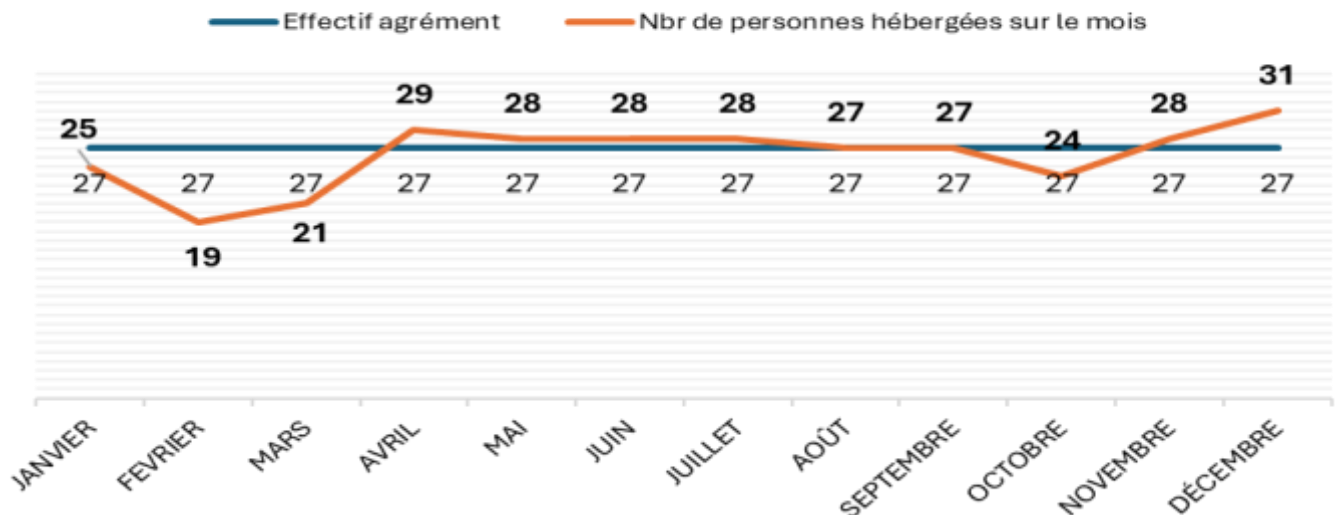
Répartition des hébergés sortis du dispositif ALT FVV par type de sortie



Taux d'occupation cumulé sur l'année



Hébergement en nombre de place - dispositif ALT FVV



Le bien être

L'Association Maison d'Accueil adopte une approche différente dans l'accompagnement des personnes suivies. Pour cela , nous proposons des ateliers bien être afin de leur offrir un moment de pause dans leur parcours.

Nous avons aménagé une salle dédiée à l'accueil d'intervenants extérieurs, permettant ainsi l'organisation de divers ateliers : *bien-être, yoga, musique, etc...*

Cependant, bien que cet espace soit agréable et bien desservi par les transports en commun, de nombreuses familles rencontraient des difficultés à s'organiser en raison du temps de trajet trop important. C'est pourquoi la direction a pris la décision de rapatrier ces ateliers début janvier 2025 au siège social de l'Association Maisons d'Accueil, afin de garantir leur continuité et d'en faciliter l'accès.

Nous avons également fait appel à des intervenants extérieurs, notamment un psychologue, afin de compléter cet accompagnement et également une diététicienne pour compléter l'équipe et enrichir l'accompagnement proposé.

2025, une psychanalyste renforcera l'équipe.



**Vous
guident
pour
mieux
aller**

Présentation de l'intervention de Sabine Garcia Ateliers Bien-Être et Soins Énergétiques

1. Contexte et justification de l'intervention

Les personnes accompagnées par les structures sociales vivent fréquemment des situations de stress chronique, d'isolement, de précarité matérielle et affective, ainsi que des épisodes traumatiques pouvant engendrer une déconnexion d'elles-mêmes. Dans ce contexte, la proposition d'un espace de bien-être personnalisé s'avère particulièrement pertinente. L'Association AMA a ainsi fait appel à Sabine Garcia, praticienne en soins énergétiques et accompagnement holistique, afin d'offrir aux personnes suivies un accompagnement complémentaire axé sur la détente, la libération émotionnelle, et la reconstruction intérieure.

2. Profil de l'intervenante

Sabine Garcia est praticienne bien-être, spécialisée en soins énergétiques et en accompagnement holistique. Elle développe depuis plusieurs années une approche intuitive et intégrative, qui combine l'écoute active, les techniques de massage intuitif, la gestion des énergies corporelles, et l'accompagnement émotionnel. Intervenant régulièrement dans des structures sociales, elle adapte ses pratiques aux besoins spécifiques des publics en situation de fragilité. Son approche vise à restaurer l'unité entre le corps, l'émotionnel et le mental, dans un cadre sécurisé, respectueux et profondément humaniste.

3. Objectifs de l'accompagnement proposé

L'objectif central de cette intervention est de proposer un espace bienveillant permettant à la personne de :

- Se reconnecter à son corps et à ses ressentis
- Libérer les tensions physiques et émotionnelles
- Retrouver un apaisement intérieur et une forme de stabilité
- Valoriser l'image de soi et renforcer la confiance
- S'accorder un moment pour soi, en dehors des urgences et des contraintes
- S'ancre dans une dynamique de reconstruction identitaire

Ces objectifs s'inscrivent pleinement dans une logique de projet individualisé, et constituent un soutien précieux au travail réalisé par les équipes éducatives et sociales.

4. Déroulé type d'une séance individuelle

•Accueil et cadrage (10 à 15 min)

La séance débute par un temps de parole libre où la personne peut exprimer son état général, ses préoccupations ou ses ressentis. Ce moment permet de créer une relation de confiance et de déterminer ensemble l'intention de la séance.

•Libération corporelle et énergétique (15 à 20 min)

En fonction de l'intention posée, l'intervenante engage un travail corporel (massage intuitif, pressions ciblées) et énergétique (imposition des mains, soin vibratoire) afin de détendre les tensions et de faciliter l'émergence émotionnelle. Le corps est ici mobilisé comme support de libération.

•Harmonisation (10 min)

Cette phase permet de réaligner les énergies, d'équilibrer les

centres énergétiques (chakras) et de restaurer une cohérence intérieure. Elle favorise un apaisement du système nerveux et un retour au calme profond.

•Intégration et expression (5 à 10 min)

Un temps de silence ou de verbalisation permet à la personne d'intégrer les ressentis, de poser des mots sur l'expérience vécue et de consolider les bénéfices du soin dans une perspective de transformation.

•Clôture (5 min)

La séance se termine sur un ancrage positif. La personne repart avec une sensation de sécurité, de légèreté et une meilleure présence à elle-même.

5. Complémentarité avec l'accompagnement social

L'intervention bien-être proposée par Sabine Garcia agit en complémentarité avec les actions sociales classiques. Elle permet notamment de créer un terrain favorable à l'expression, à la motivation et à la coopération. En allégeant la charge émotionnelle, en apaisant les tensions internes et en restaurant la confiance, ces séances facilitent les démarches sociales et renforcent l'engagement dans le projet individualisé. Pour les travailleurs sociaux, c'est un levier supplémentaire pour construire une relation d'aide plus profonde, plus globale et mieux ajustée aux besoins réels des personnes accompagnées.

6. Conclusion

L'accompagnement proposé par Sabine Garcia s'inscrit dans une vision intégrée de la personne humaine. Il répond à une exigence de dignité, de bienveillance et de transformation. En offrant un espace de recentrage et de réparation, il permet aux personnes les plus fragilisées de retrouver un élan, une estime et une présence à elles-mêmes. Un tel dispositif mérite d'être soutenu, reconnu et inscrit durablement comme ressource au service des équipes et des publics accompagnés.

Sur la période du 11 janvier au 22 août 2024,
88 créneaux de rendez-vous ont été ouverts
afin d'accueillir les personnes suivies.



L'atelier : Le Yoga énergétique

Le yoga énergétique fait du bien aux gens en combinant mouvements, respiration et concentration pour harmoniser le corps et l'esprit. Voici ce qui contribue à ses bienfaits :

1. La respiration (Pranayama) : Elle aide à calmer l'esprit, à réduire le stress et à oxygéner le corps en profondeur.
2. Les postures (Asanas) : Elles améliorent la souplesse, renforcent les muscles et libèrent les tensions physiques.
3. La circulation de l'énergie (Prana) : Le yoga énergétique vise à équilibrer et à stimuler la circulation du prana (énergie vitale), favorisant ainsi un bien-être global.
4. La relaxation et la méditation : Elles permettent de relâcher les tensions, d'améliorer la concentration et d'apaiser l'anxiété.
5. L'ancrage et la reconnexion à soi : En pratiquant régulièrement, on développe une meilleure conscience de son corps et de ses émotions, ce qui favorise un état d'équilibre intérieur.

Sur la période du
08 octobre au 3 décembre 2024,
7 créneaux de rendez-vous ont été ouverts afin d'accueillir 33 personnes.

Le yoga énergétique aide à détendre le corps, à apaiser l'esprit et à revitaliser l'énergie vitale.



L'atelier « Naissance en paix »

L'intervenante Pauline animait l'atelier « Naissance en paix » et a ensuite proposé une extension de cet atelier avec « Expression corporelle » nommée "Corporesens".

Spécialiste en médiation artistique, elle est intervenue à nouveau cette année, mais a conclu ses ateliers en avril pour de nouvelles aventures dans une autre structure. Toutefois, avant son départ, elle a travaillé auprès des femmes accompagnées par le service femmes victimes de violences et des femmes du service « centre d'hébergement de réinsertion sociale ».

L'objectif était de favoriser l'expression libre à travers la création artistique, sans interprétation imposée, puis d'engager un travail de médiation pour offrir à chaque femme un espace de partage. Ce cadre lui permettait de redonner du sens à leur parcours de vie, grâce à la transmission et à la réception de messages positifs.

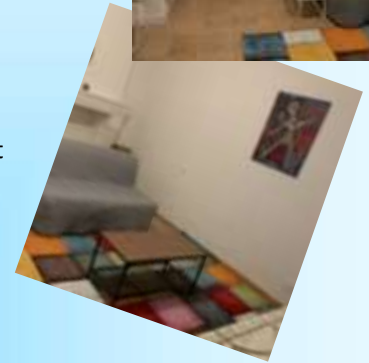
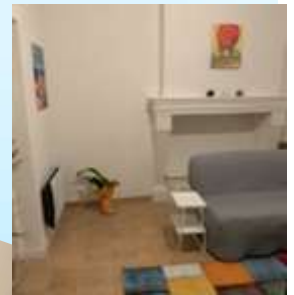
Nous avons en effet constaté que le rapport au corps était souvent compliqué pour les femmes ayant subi des violences physiques, ce qui affectait leur confiance en elle et les mettait mal à l'aise. S'exprimer par le mouvement dans un atelier dédié leur offrait ainsi l'opportunité de se réapproprier leur corps, de relancer leur énergie vitale et de libérer leurs émotions en lâchant prise. C'est dans cette optique qu'un second atelier "Corporesens" a été mis en place.

Atelier : « Café rencontre »

Un nouvel espace a été aménagé pour le « Café Rencontre », afin d'offrir aux personnes victimes de violences et les personnes accompagnées isolées un lieu où elles peuvent se rencontrer, échanger et libérer leur parole. Cet espace vise à rompre l'isolement et à leur permettre de discuter entre elles, ce qui peut leur apporter un certain soulagement.



Lydie, salariée de l'association, est présente pour faciliter le premier contact, accueillir les participantes et leur offrir un café accompagné de quelques gâteaux. Dans une atmosphère chaleureuse et bienveillante, ces moments d'échange permettent de parler librement, que ce soit du quotidien, de la météo ou de sujets plus personnels, favorisant ainsi un climat de confiance et de soutien mutuel.



Atelier : Numérique



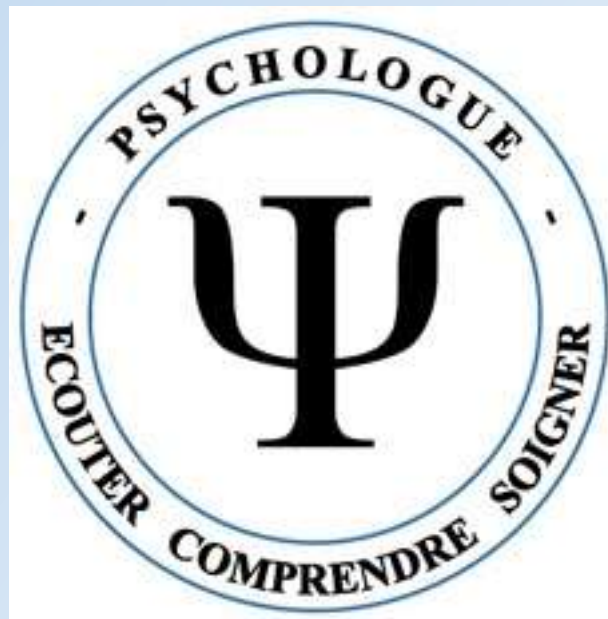
Un atelier numérique a été mis en place pour aider les personnes accompagnées à réaliser leurs démarches administratives sur ordinateur et via Internet.

Des séances sont organisées deux fois par semaine afin de les accueillir selon leurs besoins. L'accès est libre, sans rendez-vous.



Le voyage psychologique est une opportunité omniprésente, un aperçu de potentiel.

Le psychologue de l'AMA



REMY Cédric

Psychologue et Psychothérapeute

ADELI : 309 304 897



Bilan de l'activité réalisé sur le mi-temps de psychologie des structures Copernic - Accueil de jour & l'Association Maison d'Accueil durant l'année

Travail mené sur l' Association Maison d' Accueil de Arles



Au cours de cette année 2024 j'ai été confronté à des questions, organisationnelles, en lien avec l'éthique clinique de ma pratique. L'Association Maison d' Accueil est constituée de plusieurs services. Je suis mandaté pour intervenir sur les services CHRS et APVVI ». Cependant, je suis régulièrement confronté à des demandes émanant de personnes accompagnées sur d'autres services. Il me semble important d'harmoniser la prise en charge psychologique à l'ensemble des personnes accueillies sur la structure.

Lors de cette année, des entretiens à visée thérapeutique, qu'ils soient individuels, ou familiaux ont été réalisés. Ces entretiens ont eu pour fonction de soutenir, d'orienter selon les difficultés rencontrées, ou de proposer un travail psychothérapeutique. Ces entretiens se sont réalisés en structure, en V.A.D ou sur l'extérieur, afin de prendre en considération la santé psychique et physiques des personnes.

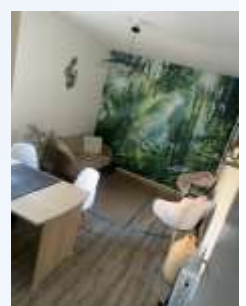
L'investissement auprès des personnes accueillies sur cette structure demande du temps et un investissement de proximité, afin de soutenir la demande et offrir une continuité psychique mis à mal par le contexte psycho social dans lequel elles se trouvent, et leur structuration psychique. La demande constante, ainsi que le mi-temps de psychologue sur l'Association Maison d'Accueil, ne permet pas de travailler cette continuité et génère des clivages. Le travail d'élaboration avec les équipes c'est également considérablement réduit. Il me semble donc primordial d'augmenter le temps de psychologie.

Rendez-vous réalisés sur l'APVVI et CHRS de l'Association Maison d' Accueil durant l'année

Mois 2024	Service APVVI	Service CHRS	Mois 2024	Service APVVI	Service CHRS
Janvier	9	11	Juillet	8	4
Février	8	8	Août	1	2
Mars	13	14	Septembre	17	12
Avril	22	17	Octobre	25	16
Mai	15	16	Novembre	16	10
Juin	10	15	Décembre	16	5

Soit un total de 160 rendez-vous des personnes accompagnées au service APVVI, Accueil Personnes Victimes de Violences et 130 rendez-vous avec les personnes accompagnées du service CHRS, Centre d'hébergement de Réinsertion Social.

⇒ **Sur l'année 2024, soit 290 rendez vous** dans le bureau du psychologue de l'Association Maison d'Accueil.



Mieux manger pour tous



Si d'un côté l'objectif le plus évident de l'Épicerie est de nourrir avec des aliments de meilleure qualité les personnes en précarité alimentaires dans le périmètre géographique du PETR du Pays d'Arles, le projet vise également à sensibiliser son public cible, à favoriser la prise de conscience des enjeux de santé autour de l'alimentation et de soutenir le changement des pratiques alimentaires quand nécessaire.

Cela afin de concilier la difficulté financière des ménages, impliquant la sous-alimentation, une alimentation avec des carences nutritives importantes, qui peuvent mener aux pathologies médicales conséquentes.

En termes d'éléments qualitatifs ciblés, le projet de l'Épicerie solidaire bio et en circuit court vise également à faciliter l'expression des personnes concernées pour les aider à sortir de la stigmatisation liée au fait de bénéficier de l'aide alimentaire.

Rétablir le lien social, quand nécessaire, être partie prenante d'un projet qui les concerne, pouvoir exprimer ses préférences, avoir le choix, tout cela peut être un facteur de reconstruction, qui va au-delà de la simple satisfaction d'un besoin primaire.

Un autre impact que le projet de l'Épicerie solidaire bio et en circuit court est de favoriser le décroisement des secteurs de l'agro-alimentaire et de la précarité alimentaire (ainsi de l'AHI et de l'IAE), promouvoir la sensibilisation des publics aux enjeux de la transition écologique et de l'autre côté soutenir et sensibiliser les producteurs aux difficultés des publics en précarité

Les objectifs du projet

Réappropriation des connaissances alimentaires

Afin de permettre aux bénéficiaires de l'AMA de mieux s'approprier les questions d'alimentation, il est prévu de développer une animation sur mesure. Celle-ci comprendra :

- Des ateliers thématiques animés par une diététicienne, favorisant les échanges et l'acquisition de nouvelles compétences culinaires
- La conception et la diffusion de magazines et de fiches pratiques de cuisine, mettant l'accent sur une alimentation saine et équilibrée
- L'organisation de visites à la ferme, pour créer un lien direct avec la production alimentaire locale
- Parallèlement, une charte du "Manger bien pour tous" sera coconstruite. Cet outil participatif permettra de définir ensemble les types d'aliments les mieux adaptés à leurs besoins et à leurs préférences.

Les Magazines :

Durant l'année 2024, un magazine a vu le jour après les deux éditions. Chaque magazine a pour but de faire de la prévention et de donner un maximum d'informations sur la santé et l'alimentation. La prévention des troubles du comportement alimentaire, des troubles du sommeil, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la sédentarité, les conséquences d'une alimentation trop sucrée, les conséquences d'une alimentation ultra transformée sont autant de sujets qui peuvent être abordés. Les magazines sont distribués à titre gracieux au sein de chaque service et restent en accès libre au secrétariat de l'Épicerie. Des idées de recettes chaudes, froides, ou avec un mug par exemple sont également soumises tout en prenant en compte l'aspect budgétaire afin de permettre aux personnes en situation de précarité de les réaliser. Des jeux sont proposés en fin de magazine pour éveiller les sens de petits et grands. Des anecdotes sur l'alimentation sont aussi proposées.

Les Ateliers :

Les moyens de communication pour les ateliers passent par la création d'affiches, qui peuvent être évoquées lors des consultations. Les travailleurs sociaux transmettent l'information aux personnes accompagnées afin que ces dernières puissent s'inscrire sur les différents ateliers proposés. Un mail a également été transmis à des structures sociales partenariales (CCAS, MDS, Maison Copernic...) afin de transmettre l'information.

En fin d'atelier, des questionnaires sont distribués afin de connaître l'avis des personnes accompagnées sur l'efficacité, l'utilité des ateliers, les sujets qu'elles souhaiteraient pouvoir aborder.

Le retour de certains questionnaires laisse apparaître l'envie de pouvoir accéder à une alimentation biologique mais indique aussi que le coût en magasin empêche l'achat. On remarque également que les facteurs déterminants les achats sont les labels sur les emballages. Il y a une volonté de la part des personnes accompagnées d'avoir une meilleure alimentation, mais souvent, elles ne savent pas par où commencer. Grâce aux ateliers et au temps d'échange, la sensibilisation est l'information sur le sujet est abordée et comprise. Déconstruire le préjugé que les produits biologiques sont accessibles qu'aux personnes ayant les moyens. Indiquer qu'il est possible d'avoir accès à des produits en demandant où ils peuvent s'en procurer, les personnes en situation de précarité sont tout autant légitimes qu'une autre personne de consommer des produits biologiques de qualité, durant les ateliers, on essaie de leur faire comprendre que c'est possible d'aller vers une alimentation de meilleure qualité pour améliorer leur qualité de vie.

Atelier des 5 sens



Atelier lecture d'étiquette



Atelier modifié ou non



Atelier initiation à l'alimentation



Atelier provenance de notre alimentation



Atelier médiation thérapeutique



fruits



Atelier cuisine

Atelier



Atelier sous

chasse aux



quelle forme

Compte rendu d'atelier : ATELIER DES 5 SENS

L'atelier s'est déroulé le mercredi 31 janvier 2024 de 9h à 12h au sein des locaux de l'AMA. 15 personnes étaient présentes dont 6 adultes et 9 enfants.

L'atelier a commencé par une présentation générale. Une première image représentant les différents goûts (salé, sucré, acide, amer et umami) a été présentée aux participants. Une seconde image d'une langue avec les parties distinctes sur la perception du salé, sucré, acidité, amertume, umami a aussi été exposée afin de comprendre quelle partie de la langue reconnaît les différentes saveurs.

Par la suite, les participants ont pu tester leurs 5 sens :

Le toucher : Le toucher est un sens très important pour l'être humain, qui a besoin de contact. Il passe par toutes les terminaisons nerveuses qui se trouvent sous la peau. 5 sachets où l'on ne peut pas voir à l'intérieur ont été distribués aux participants. Chaque sachet contenait un aliment différent : Nous pouvions y retrouver du kiwi, du citron, du thé, de la salade, de la farine.

L'odorat : Le nez permet de faire fonctionner l'odorat, on perçoit alors les odeurs qui nous entourent. Celles-ci peuvent être perceptibles ou imperceptibles. On sait en effet que nous sommes capables de "sentir" des substances qui ne sont pas forcément odorantes. 5 gobelets recouverts d'aluminium troué ont été distribués afin d'appréhender les différentes odeurs. Nous pouvions y retrouver de la cannelle, du curcuma, du gingembre, du café, du citron.

Le goût : Le goût est ressenti grâce aux papilles qui sont situées sur la langue, il existe différents goûts (amer, sucré, salé, acide...) et tout le monde n'a pas la même perception ! Par exemple, en goûtant une clémentine, un enfant va peut-être la trouver trop amère alors que, pour un autre, elle sera acide, voire sucrée. 5 assiettes et gobelets ont été distribués afin de travailler sur le goût. Nous pouvions y retrouver de l'eau salé, du citron, du miel, du chocolat noir et de la confiture de fruit rouge.

L'ouïe : L'ouïe fonctionne grâce aux oreilles. Les ondes sonores passent par le conduit auditif pour être traitées par le cerveau. Cela permet alors d'entendre les sons et de les comprendre. On peut sensibiliser les enfants à la musique dès le plus jeune âge, leur faire écouter le chant des oiseaux, le bruit du vent et des vagues, pour les éveiller aux différents sons qui l'entourent. 5 gobelets avec de l'aluminium ont été distribués pour travailler sur l'écoute de différents aliments. Nous pouvions y retrouver du sucre, du café, de la biscotte, des pâtes, du thé.

La vue : L'œil est l'organe de la vue, mais la vision ne peut fonctionner sans certaines zones essentielles du cerveau. La vue permet de voir les formes, les couleurs, les reliefs... Elle peut être impactée par de nombreux problèmes. 5 images plastifiées sur des aliments ont pu être présentées. Les images étaient grossies volontairement afin de faire travailler la vue. Nous pouvions y retrouver un champignon, une grenade, de la viande rouge, des pois chiches.

A la fin de l'atelier, un questionnaire avec les différents sens et 5 cases a été distribué à chacun des participants. Ils ont alors pu exprimer leur ressenti, leurs sensations, leurs perceptions par rapport à chaque aliment selon les différents sens qui ont été sollicités.

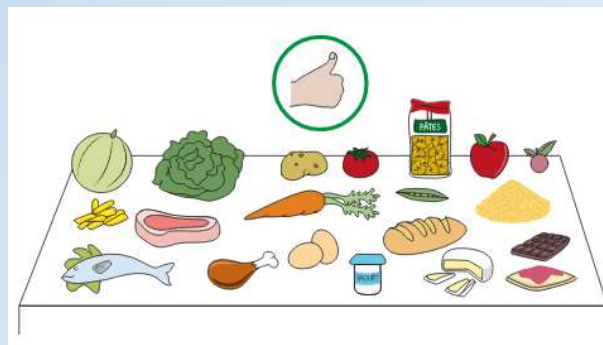
Un éveil des sens et la pleine conscience ont alors été mis en avant pour essayer de reproduire cela à la maison.

Tout le monde a été réceptif et a testé chaque sens. Des réactions différentes pour chaque participant ont permis un échange riche de sens entre tous. Une sensibilisation sur l'alimentation biologique a été abordée afin de comprendre pourquoi il faut privilégier les produits locaux afin d'en concevoir l'impact sur nos sens et sur notre environnement.

Les participants ont pu démontrer un réel enthousiasme à l'annonce du prochain atelier.

nombre de personnes qui y ont participé aux différents ateliers :

- Médiation thérapeutique : 3
- Café rencontre : 5
- Alimentation et budget : 5
- Atelier cuisine 1 : 3
- Atelier cuisine 2 : 6
- Chasse aux fruits : 15
- Les 5 sens : 15
- Lecture d'étiquette : 1
- Alimentation modifiée ou non : 2
- Initiation à l'alimentation, la pyramide alimentaire : 3
- Provenance de notre alimentation : 2
- Sous quelle forme : 5
- Jeu des 7 familles d'aliments : 10
- Forum de la nutrition : 10
- Les préjugés alimentaires : 15



Partenaires :

Etat	DREETS
Collectivité	PETRE, Mairie d'Arles
Grand réseau	Banque Alimentaire, Phenix
Association d'aide alimentaire	VRAC, Secours Catholique, Banque Alimentaire, Secours Populaire
Autre Association	GROUPE SOS
Structure sociale	MDS, Missions Locales, CCAS, CAF, CIDFF, Hôpital d'Arles

Au cours de l'année 2024, 42 la diététicienne. Après le nous avons pu constater une de rendez-vous des



rendez-vous ont été pris avec de premier atelier (les 5 sens), légère augmentation sur la prise consultations.

Formations

FORMATION « DEVENIR PSYCHOBXEUR »



« On combat en retenant ses coups. On touche. On est touché et on en parle ! »

Le 20 et 21 juin 2024, 10 professionnels de l'AMA ont commencé leur formation pour devenir psychoboxeur. (1 psychologue, 2 travailleurs sociaux du service JER, 6 du service Pôle Hébergement et 1 éducatrice spécialisée de l'ASELL). Cette formation est menée par Ghislain PATEUX, psychoboxeur, didacticien, superviseur d'analyses des pratiques professionnelles, coordinateur pôle thérapeutique et éducateur spécialisé.

En 2024, le groupe a participé à 2 modules de 2 jours dans le but de comprendre et analyser de la place de psychoboxant et observateur :

- Le cadre en Psychoboxe
- Saisir la violence comme une opportunité de travail
- Appréhender une situation violente de façon plus sereine.
- Différencier les notions de violence, d'agressivité, de passages à l'acte
- Comprendre la portée du dispositif

La psychoboxe réclame un engagement tant psychique que physique de la part des participants. C'est pourquoi la formation alterne entre des échanges verbaux et des mises de gants.

La psychoboxe c'est quoi ?

C'est un outil thérapeutique innovant. Il s'agit de pratiquer un combat d'1min30 avec un psychoboxeur. La force des coups est réduite afin de mettre un travail sur soi en toute sécurité. Un tier symbolique est garant du cadre et dirige les temps de verbalisation à partir de ce que la mise en gants a pu réveiller et révéler.

La psychoboxe pour qui ?

Cet outil s'adresse à toute personne ayant le désir d'interroger et de mettre en travail son rapport à la violence aussi bien agie que subie.



LES SUPPORTS INSTITUTIONNELS



Analyses des Pratiques Professionnelles

Afin de soutenir les Travailleurs Sociaux dans leurs missions d'accompagnement, la Direction a mis en place des séances mensuelles avec une psychologue dans le cadre d'une Analyse des Pratiques Professionnelles. Ces séances nous apportent une réflexion et analyse détaillée et collective de la situation évoquée, une prise de recul pour le Travaillleurs sociaux, des pistes de travail, des orientations à proposer. Elle permet une approche plus centrée sur les besoins des personnes accompagnées. Cette instance indispensable permet de renforcer la collaboration entre travailleurs sociaux et donc le cheminement collectif.

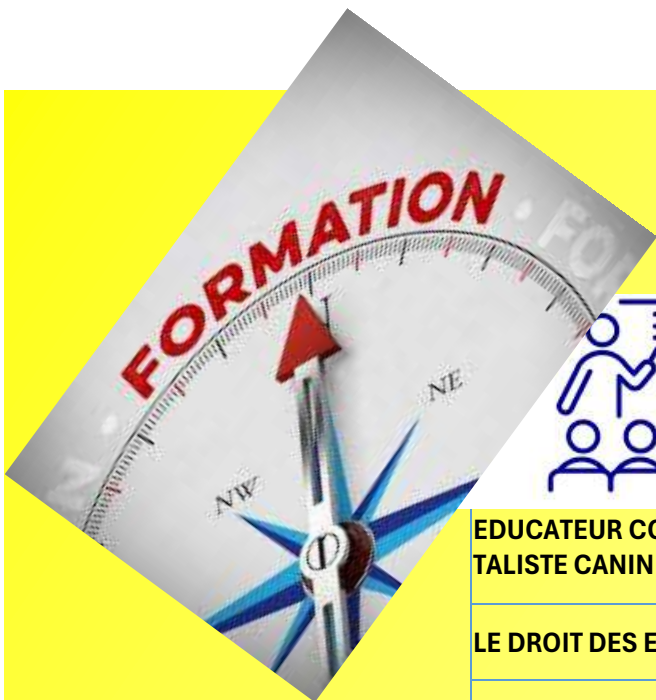
Formation Gérer des Emotions



L'équipe a pu également bénéficier de deux jours de formation intitulée « Gérer les Emotions dans un contexte professionnel ». Ce qui a permis de rappeler les connaissances et de renforcer les acquis concernant la manière d'aborder nos émotions, ceux des collègues et des personnes accompagnées. Cela favorise la cohésion d'équipe, permet de mieux comprendre les réactions des interlocuteurs et donc d'adapter nos interactions dans l'intérêt du bien-être au travail.

Les salariés sont toujours volontaires pour développer leurs connaissances et leurs pratiques professionnelles. Ce qui est possible grâce à la Direction qui est toujours force de proposition.





*La formation,
toujours en
évolution,
GARANT D'UN
accompagnement de
qualité au sein
DE L'ASSOCIATION
maison
D'ACCUEIL*

EDUCATEUR COMPORTEMENTALISTE CANIN ET FELIN

LE DROIT DES ETRANGERS

LA PNL : PROGRAMMATION NEURO LINGUISTIQUE

GERER LES PERSONNALITES DIFFICILES

LA POSTURE EDUCATIVE

MANAGER AVEC LES ACCORDS TOLTEQUES

SHIATSU UNE APPROCHE RELATIONNELLE BIENVEILLANTE

Maîtrisez l'essentiel d'Excel

ASSERTIVITE AGIR DANS LE RESPECT DE SOI ET DE L'AUTRE

GERER LES EMOTIONS DANS UN CONTEXTE PROFESSIONNEL

Exemple de formations demandées et validées en 2024



Chaque année, aux alentours du mois de septembre, l'ensemble des salariés reçoit une fiche de demande de formation pour l'année N+1, à compléter avant la fin du mois d'octobre. Les salariés ont la possibilité de choisir et de proposer autant de formations qu'il le souhaite auprès de n'importe quel organisme. Il suffit de remplir la fiche de demande correspondante réceptionnée par mail.

En fin d'année, ces demandes sont examinées par la direction, qui nous informe en début d'année des formations acceptées par le financeur. Le financement peut être assuré soit par l'utilisation du CPF, soit par le plan de formation de l'entreprise. Si une demande n'est pas acceptée, une solution alternative est envisagée.

Par ailleurs, différentes formations sont proposées à l'ensemble des salariés. Par exemple, en 2024, nous avons organisé la formation "Gérer les émotions dans un contexte professionnel". Toutes les équipes étaient conviées, et un appel à candidatures a été lancé par mail. Cette formation s'est déroulée sur deux jours, par groupes de 10 personnes. Idem pour la formation psycho boxeur.

Bienvenue sur l'actualité de l'AMA





SEJOUR COLLECTIF JUILLET 2024

Grâce au dispositif partenarial entre l'Agence Nationale pour les chèques vacances (ANCV) et la fédération des acteurs de la solidarité, l'AMA a pu monter avec les personnes accompagnées un projet collective pour la 3ième année consécutive.

Le séjour s'est déroulé du 22 au 26 juillet 2024 et a réuni 50 personnes, soit 17 familles accompagnées par l'AMA avec 7 personnels encadrants, tous services de l'AMA confondus.

Les objectifs de ce projet étaient :

- Permettre aux personnes accompagnées de partir en vacances
- Dynamiser le collectif au sein de l'AMA
- Lutter contre l'isolement social
- S'autoriser à rêver



Les enjeux de ce projet :

- Ouvrir les champs du possible
- Apporter une autre dimension à l'accompagnement social en dehors de l'institution

Nous étions hébergés au Centre de vacances La Renardière-Archipel, à Saint-Chaffrey dans le département des Hautes-Alpes, à 300 km d'ARLES. Un bus a été mis à disposition pour le groupe. Le lieu était équipé de 67 couchages avec 19 chambres modulables de 1 à 5 lits équipés de salle de bain et de WC, d'une salle de restaurant puisque le séjour s'est déroulé en pension complète et de 3 salles d'activités.

Les familles ont pu participer à de nombreuses activités (rafting, accrobranche, baignades...). Pour clôturer le séjour, un apéro dinatoire ainsi qu'une soirée dansante ont pu être organisés.

Nous tenions à adresser nos sincères remerciements à la FAS PACA CORSE et l'AGENCE NATIONALE POUR LES CHEQUES VACANCES pour la confiance accordée face à ce projet qui a permis à ces familles de passer des moments privilégiés dans un cadre extraordinaire !



Sorties collectives Pôle Hébergement Eté 2024

Barbecues d'ouverture et de clôture de saison estivale :
Le 2 juillet et 26 août 2024



Visite du Château de Tarascon le 9 août 2024



Sortie Cinéma le 10 juillet 2024



Sortie aux Saintes Marie de la Mer le 8 août 2024



Merci au Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis.

Dans le cadre de la 'été culturelle, grâce au soutien du ministère de la Culture, on adressé à l'association Maison d'accueil, plusieurs enveloppe afin de les transmettre aux personnes accompagnées par l'association.

Lors du GEH (Groupe d'expression des hébergées), la chef de service et les référentes des familles ont eu le plaisir de remettre cette enveloppe pour permettre au famille de s'amuser autour de la lecture



Soutenu par



L'Été culturel Des livres à soi

Chaque année, en France, plus d'un million de malades sont soignés grâce au don du sang.

Le don de sang est un acte solidaire, anonyme et sécurisé. Il n'existe à ce jour aucun produit capable de se substituer au sang humain.



UNE BELLE ACTION

POUR PARTICIPER ACTIVEMENT A CETTE CAUSE IMPORTANTE, LA DIRECTION DE NOTRE ASSOCIATION PERMET « CETTE ANNEE ENCORE » A SES SALARIES DE DONNER LEUR SANG SUR LEUR TEMPS DE TRAVAIL !

BRAVO



MERCI



Halloween

Nous avons organisé un temps convivial autour d'HALLOWEEN le mercredi 30 octobre 2024 à partir de 14h00 au sein de nos locaux. Les familles ont pu bénéficier d'ateliers créatifs (coloriage, fabrication de monstres, etc...) et d'un atelier maquillage. Un certain nombre d'enfants et même certains parents sont arrivés déguisés et maquillés se prêtant grandement à l'évènement.

Les enfants se sont enfin pris au jeu de la PINATA avec enthousiasme jusqu'à la faire éclater pour récupérer les friandises, à consommer bien évidemment avec modération. Pour clôturer ce temps de partage, un goûter a été offert aux familles présentes.

Noël des Familles

L'association Maison d'Accueil a organisé le mercredi 11 décembre le Noël des Familles accompagnées par notre structure.



64 familles attendues, 31 familles présentes soit 48%

Cette action s'est déroulée dans une salle de la Maison de la vie Associative prêtée par la Mairie d'Arles. Cet après-midi a été animé par un spectacle, des ateliers créatifs sur le thème de Noël, un atelier maquillage qui a toujours grand succès. Nous avons été surpris par la visite Père Noël qui a remis un petit présent à chaque enfant. Ce temps convivial s'est poursuivi autour d'un goûter et le tirage de la tombola.



Les travailleurs sociaux et l'ensemble des salariés de l'Association ont pris plaisir à préparer et organiser cette après-midi festive pour illuminer cette fin d'année 2024 pour les enfants et les familles.

A l'occasion, une tombola a été organisée à la fin du spectacle. L'association remercie les enseignes suivantes pour leur dons.

- Le Jjubier (Snack restaurant) - Rue Neuve 3 [13520 Les Baux-de-Provence](#)
- Le Comptoir de Lily (Magasin) - [Rue des Fours, 13520 Les Baux-de-Provence](#)
- Le Marché Provençal (Magasin) - Route des Baux, 13210 Saint-Rémy-de-Provence
- Le Bouchon Rouge (Restaurant) - Au café du Bouchon Rouge—rue du trencat—13520 Les Baux-de-Provence
- Bureau Vallée a Arles—[1 Av. des Arches, 13200 Arles](#)
- Pharmacie Martin-Caille—Elsie Santé - [Cap Fourchon, 6 Rue François Mesnier, 13200 Arles](#)
- Cave à vin - [4 Av. des Arches, 13200 Arles](#)





Octobre en rose

CAP Fourchon Arles

Octobre en rose à CAP Fourchon : une journée de Succès et de solidarité. Les salariés de Maison d'Accueil se sont réunis pour cette campagne annuelle mondiale de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

L'AMA s'engage dans ce nouveau dispositif multipartenarial

Prévenir les expulsions locatives en agissant en amont avec la Maison de la justice & du droit d'Arles

A l'image de Marseille, Aix-en-Provence et Salon-de-Provence, Arles bénéficie désormais de son antenne de prévention des expulsions locatives au sein de la Maison de la justice et du droit dans le quartier de Griffeuille, antenne destinée à épauler tous les justiciables de la juridiction du tribunal de Tarascon. *"Jusqu'à maintenant, les personnes concernées devaient se rendre dans l'une de ces trois villes, ce qui posait des difficultés car ce sont des personnes qui, souvent, ne se déplacent pas ou ne peuvent pas se déplacer"*, explique Céline Cheron, présidente du tribunal.

Par **Cyrielle GRANIER**

Publié le 08/10/24 à 12:02



Ce dispositif multipartenarial est porté notamment par le Conseil départemental de l'accès au droit des Bouches-du-Rhône, le Tribunal judiciaire et le barreau de Tarascon et l'Association Maison d'Accueil AMA.

Photo Valérie Farine

Ce dispositif multipartenarial (Conseil départemental de l'accès au droit des Bouches-du-Rhône, Tribunal judiciaire et barreau de Tarascon, Association Maison d'Accueil AMA, Chambre régionale des commissaires de justice et ACCM) répond à un constat : l'augmentation continue des dépenses de logement dans la consommation des ménages, et la problématique des impayés de loyers, constituent un enjeu social et économique important. *"Une dette de loyer peut avoir des conséquences très néfastes puisqu'elle peut provoquer des procédures judiciaires menant à l'expulsion, et donc à des situations de précarité. Sachant que le logement est souvent un prérequis pour des démarches d'emploi, d'éducation..."*, poursuit Céline Cheron. C'est donc dans le but d'accompagner les locataires de bonne foi qui rencontreraient des difficultés, et de faciliter leurs démarches, que cette antenne vient de voir le jour.



MERCI à nos partenaires !

Partenaires rencontrés lors des réunions :

- JER Impact jeunes
- APP avec Mme Bosquet
- Arl Budget
- Réunion animateur Arl
- EG atelier
- Sous-Préfecture
- JER – Savegarde13
- JER Comité Technique
- Service Administrative RA/ Amor Sedrati
- SIAO
- FAS
- Formation CPAM
- CAP FOURCHON
- Alain DUBOIS atelier Budget
- Comité bien-être
- Association une voix pour elles
- CCAS
- Réforme tarification CHRS Mme Bodin

Nos salles de réunion ne sont pas exclusivement réservées à l'association Maison d'Accueil. Nous les mettons volontiers à disposition de nos partenaires, ce qui nous permet de favoriser les échanges, de renforcer les liens et d'associer un visage à un nom.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez réserver une salle de réunion.

UN CONTACT RENFORCÉ

Vous avez des questions sur l'association ?



<https://ama-arlesfr/>

04 90 96 53 10



AMA

Rue Gérard Gadiot

Zone Fourchon

13200 Arles